



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

PARTIE 1 L'AGENCE NATIONALE

- 16 L'organigramme
- 17 Un Groupement d'Intérêt Public à durée indéterminée
- 19 Le Cercle Erasmus+
- 21 L'écosystème numérique
- 22 L'écosystème
- 24 L'agence, moyens et compétences
- 27 La dynamique inter-agences Erasmus+ en Europe
- 29 La démarche qualité
- 30 La démarche écoresponsable

PARTIE 2 STRATÉGIE EUROPÉENNE

- 35 Le nouveau contexte européen de l'éducation et de la formation
- 36 Le prix européen de l'enseignement innovant
- 38 Inclusion et diversité
- 40 Transformation numérique
- 42 Environnement et lutte contre le changement climatique
- 44 Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique
- 46 #ErasmusDays 2021

PARTIE 3 OBJECTIFS NATIONAUX

- 51 Mobiliser les institutions et les entreprises dans les territoires
- 55 Ils soutiennent Erasmus+
- 56 Enseignement agricole
- 60 Renforcer la participation à la dimension internationale
- 62 Enseignement dans le secteur Culture
- 65 Garantir des projets de qualité
- 67 Renouvellement des évaluateurs
- 68 Préserver une image positive du programme
- 72 Collaboration renforcée avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

PARTIE 4 RÉSULTATS 2021

- 77 Données générales
- 85 Résultats pour les mobilités (action clé 1)
- 98 Résultats pour les partenariats de coopération et les partenariats simplifiés (action clé 2)
- 106 Actions centralisées
- 110 Universités européennes
- 112 Outils et réseaux
- 116 EPALÉ

PARTIE 5 BILAN 2014-2020**PARTIE 6** EXEMPLES DE PROJETS**PARTIE 7** ANNEXE

2021 a été une année atypique pour l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Si elle avait bien anticipé la première année d'un groupement d'intérêt public reconfiguré (durée indéterminée, nouvelle gouvernance, soutien financier national augmenté, renouvellement des contrats des agents, installation du nouveau Conseil d'orientation) et la première année de mise en œuvre du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027, les fluctuations de la crise sanitaire du covid-19 (troisième confinement du 3 avril au 3 mai, en plein dépôt des candidatures à l'appel à propositions) et le retard de l'adoption du règlement du programme 2021-2027 (publication au JOEU¹ le 28 mai 2021) ont naturellement impacté le programme de travail de l'agence. Autre facteur de perturbation important : l'absence de fiabilité des outils numériques européens qui a perduré tout au long du processus de l'appel à propositions, du dépôt des candidatures aux contractualisations, imposant de facto des délais dans la construction des outils propres de l'agence.

L'agence a néanmoins conclu l'année 2021 de manière satisfaisante grâce à des agents engagés, très professionnels, portés par les nouveautés et les enjeux de développement du programme.

Les avancées 2021 de l'agence tiennent à son agilité (effectif de 146 agents, structure de GIP auditée cinq fois par an, plan de formation des agents) et à sa capacité d'adaptation rapide au contexte changeant de la crise sanitaire, avec **le développement de pratiques professionnelles digitales**. A titre d'exemple, on peut citer les webinaires de formation des candidats réalisés par le département de la promotion, le parcours de formation à distance proposé aux évaluateurs par le département de gestion des projets, la méthodologie d'audit à distance déployée lors des confinements par le département de



contrôle et d'évaluation des projets, ou encore l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur sur l'« Erasmus+ digital » dispensé par la mission études et prospective. La plupart des grands événements de promotion de l'agence se sont par ailleurs tenus au format numérique, en mode plateau télévisé, grâce à la mise en place d'un marché événementiel adéquat, à l'accompagnement des collaborateurs via des formations et à l'engagement des agents. La dématérialisation est désormais totale sur l'intégralité de la chaîne de recettes (visa dématérialisé des ordres à recouvrer et dépôt automatisé des OR² des établissements publics sur ChorusPro). La mission qualité et performance a en outre finalisé en fin d'année un intranet regroupant et présentant les éléments de la démarche qualité et performance de l'agence.

Le pôle informatique a œuvré tout au long de l'année pour adapter le nouvel environnement informatique de l'agence aux nouveaux outils européens du programme Erasmus+ 2021-2027. La plateforme MonProjetErasmus+ pour les porteurs de projets et le portail MonAdminErasmus+ pour les gestionnaires de projet sont désormais fiabilisés.

La cartographie des emplois a été revisitée pour anticiper la montée en puissance du nouveau programme et un nouveau référentiel des emplois et des rémunérations a été voté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 10 décembre. Il permet de rétablir les rémunérations des agents dans la moyenne des opérateurs de l'Etat.

¹ Journal officiel de l'Union européenne

² Ordres à recouvrer



Bien que marqué par les flux et reflux de la crise sanitaire, le **programme de travail** qui avait été validé par les autorités nationales et par la Commission européenne a été accompli. Une enveloppe d'intervention de 218,7 M€ privilégiant les partenariats de coopération par rapport à la mobilité a été attribuée à l'agence par la Commission européenne (en diminution de 18 % par rapport à 2020). Fin 2021, ce sont 214 M€ qui ont été contractualisés avec les structures d'éducation et de formation (taux d'engagement de 96,91 %). En dépit du contexte sanitaire, **l'appétence pour le nouveau programme ne s'est pas démentie** : demande financière exponentielle de la part des établissements d'enseignement supérieur (185 M€, contre 125,5 en 2020) et 79 % des 530 établissements accrédités (hors enseignement supérieur) ont déposé une demande de financement. 390 nouvelles accréditations ont été accordées, ce qui monte à 849 le nombre de structures qui ont, chaque année jusqu'à 2027, un accès garanti au financement. A titre de comparaison, 1 345 établissements sont titulaires de la charte de l'enseignement supérieur. 104 projets de mobilité de courte durée ont été par ailleurs financés. Pour les partenariats de coopération, 219 projets ont été sélectionnés, auxquels il convient d'ajouter les nouveaux partenariats simplifiés, au nombre de 85 (résultats des deux tours cumulés). Sur l'ensemble de l'année 2021, plus de 2 100 rapports finaux ont été analysés et approuvés par le département de contrôle et d'évaluation des projets. La convention 2017 a été clôturée avec un taux de réalisation de 94,96 %, un taux en constante augmentation depuis quatre ans. Plus de 1 000 contrôles internes ont par ailleurs été menés en 2021.

Le succès de l'édition 2021 des #Erasmusdays et la forte mobilisation internationale, avec 5 670 événements dans 67 pays (dont 1 188 en France), est venu rappeler à la fois le rôle fédérateur de l'événement en Europe et le « soft power » exercé par l'Union européenne et le programme

Erasmus+. **Après avoir coordonné cinq éditions des #Erasmusdays**, l'agence nationale française a demandé à la Commission européenne un soutien pour pérenniser ce temps fort européen, évocateur des réalisations d'une Europe au service de ses citoyens. Il convient également de mettre en exergue **les premiers prix européens de l'enseignement innovant** inaugurés par la Commissaire européenne, Mariya Gabriel, et décernés aux quatre lauréats français, le 26 novembre, lors de la conférence nationale de l'agence.

Ce bilan 2021 ne serait pas complet sans l'évocation du renforcement de **l'ancrage territorial de la promotion du programme**, de la mise en œuvre de partenariats structurants avec la CPU/France Universités et les acteurs de la culture et de l'agriculture et de la bonne collaboration avec l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport intégrée à l'Agence du service civique. Forte d'un collège des collectivités territoriales au sein de son assemblée générale et d'un partenariat suivi avec Régions de France, **l'agence a en effet réorienté sa promotion en direction des territoires. D'abord en renouvelant ses liens avec les développeurs Erasmus+** (250 nouvelles chartes développeurs acceptées), puis en créant cinq bureaux territoriaux expérimentaux installés dans l'hexagone et en Outre-mer et en développant avec la Région Centre-Val de Loire un partenariat qui devrait soutenir la création d'un premier poste de chargé de mission territorial.

Avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Campus France, la collaboration est étroite avec une participation systématique aux événements sur l'Europe, les Balkans et le continent africain ainsi qu'avec des formations d'agents. La coopération avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère de la Culture s'organise autour de deux axes principaux : la formation des agents et des réseaux Europe et l'accompagnement personnalisé des



établissements dont ils sont les certificateurs. Il est à noter l'accompagnement spécifique des établissements du supérieur sur l'« Erasmus+ digital » et la poursuite de l'analyse des Universités européennes. Des réunions menées conjointement par l'agence, la DREIC³ et la DGESCO⁴ ont promu les nouvelles actions centralisées en appui aux politiques publiques : les centres d'excellence en formation professionnelle, les actions Jean Monnet scolaire et les académies Erasmus+ des enseignants. Enfin, l'agence a été partenaire des actions de promotion de la mobilité des alternants menées par le ministère du Travail et l'association Euro App Mobility, notamment lors des Etats généraux de l'apprentissage.

L'ouverture de l'Année européenne de la jeunesse avec les événements PFUE⁵ de la mobilité des 19 et 20 janvier, clôturés par les 35 ans du programme Erasmus+, a lancé le rebond post crise sanitaire. Ouverte par les vidéos du Président de la République et de la Commissaire Gabriel, la célébration du 35ème anniversaire du programme

s'est tenue le 20 janvier, à la Maison de la Radio et de la Musique. Elle a rassemblé des représentants des autorités nationales et européennes qui ont dialogué avec 12 acteurs du programme et des participants du forum citoyen Erasmus+, venus présenter leurs 35 propositions. Diffusé en direct sur la chaîne Youtube de l'agence et sur son compte LinkedIn et relayé par ses partenaires (Toute l'Europe et France Info), l'évènement a rassemblé 2 130 personnes (au 30 janvier, le replay comptabilisait 9 942 vues). Cet anniversaire festif a fédéré les communautés Erasmus+ sur les réseaux sociaux : avec plus de 256 360 personnes touchées et plus de 9 200 utilisateurs réactifs, le hashtag #35ansErasmus s'est inscrit dans les tendances nationales Twitter du 20 janvier. Enfin, une cinquantaine de retombées médias ont permis de toucher plus de 20 millions de contacts (soit un équivalent d'achat d'espace médias de 900 000 €).

Laure COUDRET-LAUT,
Directrice

*



³ Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

⁴ Direction générale de l'enseignement scolaire

⁵ Présidence française du Conseil de l'Union européenne



Les 14 et 18 janvier

Conférence Erasmus+ : bilan et perspectives

Présentation d'Erasmus+ 2021-2027
et bilan 2014-2020

En ligne - plus de 20 000 vues sur Youtube

Du 29 mars au 16 avril

Webinaires : Prêts pour Erasmus+

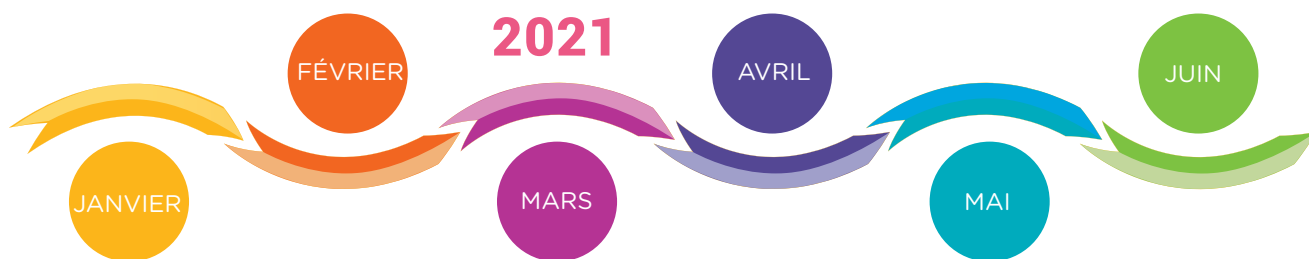
Sessions d'information pour les
candidats au programme

En ligne - jusqu'à 4 000 vues
sur Youtube

Le 16 avril

Émission « Cultures de coopération »

Emission de webradio issue de
la série « Mapping the next
steps » produite par Relais
Culture Europe
660 vues sur Youtube



Le 10 juin

Émission « Cultures de coopération » Webinaire Erasmus+ Digital en pratique dans votre établissement

Présentation du kit de démarrage
Erasmus+ Digital
En ligne - plus de 2 300 vues sur
Youtube

**FIPA
DOC**
FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU CINÉMA

Le 16 juin

Fipadoc

Remise du Prix
Erasmus+ à la jeune
réalisatrice belge
Mathilde Blanc pour Les
Antécédents Familiaux

Le 24 juin

EPALE
France

Webconférence : Infos-infox : quels enjeux de l'éducation aux médias pour les citoyens ?

Organisée par l'équipe EPALE
En ligne - plus de 650 vues sur Youtube

Le 2 juillet

**Journée Erasmus+
enseignement supérieur**
Présentation des nouveautés
2021-2027

En ligne - près de 3 000 vues sur
Youtube



Le 17 septembre

**Journées européennes
du patrimoine**
Visite guidée de l'agence
et échanges autour du
programme



Le 2 octobre
(groupes de travail)

Le 26 novembre
(échanges avec le Cercle
Erasmus+)

Forum citoyen Erasmus+



Les 14, 15 et 16 octobre

#ErasmusDays (coordination européenne)
5 670 événements physiques et numériques
organisés dans 67 pays pour valoriser les projets
Erasmus+



Le 21 octobre

**Webconférence : La formation
pour (ré)concilier numérique et
transition écologique**

Organisée par l'équipe EPAL
En ligne - près de 700 vues sur
Youtube



Le 26 novembre

**Conférence nationale : Débuter
dans Erasmus+**

Information aux nouveaux candi-
dats du programme

300 participants en présentiel
Plus de 1 700 vues sur Youtube

Le 26 novembre

**Cérémonie du Prix européen
de l'enseignement innovant**
Cérémonie de remise des prix aux lauréats
français intégrée à la conférence nationale

2021 ★
**PRIX EUROPÉEN
DE L'ENSEIGNEMENT
INNOVANT**

LES PUBLICATIONS

➤ JANVIER



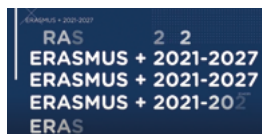
**Bilan 2014-2020
Erasmus+
Education et
Formation**



**L'Observatoire
Erasmus+ n°15**
La participation
des entreprises
au programme
Erasmus+ :
motivations et
apports



**Vidéo Bilan Erasmus+
2014-2020**



**Vidéo Programme
Erasmus+
2021-2027**

➤ FÉVRIER



**Synthèse Conférence
Erasmus+
Bilan et perspectives**



L'Observatoire Erasmus+ n°16
Les effets des projets d'échanges
scolaires et eTwinning



➤ MARS



**Rapport
d'activité
2020**

➤ MAI



**Recueil
de projets
Erasmus+
dans les
territoires**

➤ JUIN



**Bilan 2014-2020
Erasmus+ pour
l'enseignement
supérieur de la
Culture**



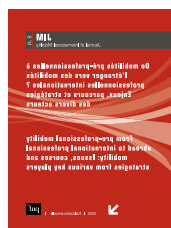
**Bilan Erasmus+
et le continent
africain**



**Vidéo Comprendre
Erasmus+ Digital en 1
minute !**

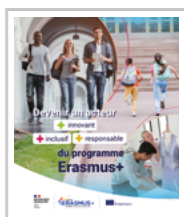
SEPTEMBRE

JUILLET



Journal of
international
mobility n°8

De mobilités
pré-profession-
nelles à l'étranger
vers des mobilités
professionnelles
internationales ?



Dépliant Devenir
un acteur du
programme
Erasmus+



Dépliant
Erasmus+ et
les collectivités
territoriales



L'Observatoire
Erasmus+ n°17
L'alternance dans
Erasmus+



Guide
Europass
mobilité



Vidéo Résultats de l'alternance
Erasmus+ pour la France

2021

AOÛT

OCTOBRE

DÉCEMBRE

JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

OCTOBRE



Dépliant
Supplément
au certificat
Europass



4 podcasts EPAL

NOVEMBRE

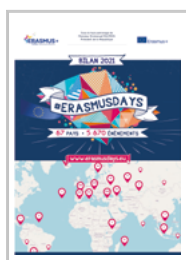


Dossier AEFA :
au cœur des initiatives
pour démocratiser
l'AFEST



4 vidéos
reportages
#ErasmusDays

DÉCEMBRE



#ErasmusDays :
bilan France et
bilan international



6 vidéos Débuter
dans Erasmus+

Retrouvez la médiathèque
Erasmus+

<https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>

- Études, bilans & rapports
- Guides & tutoriels
- Infos & données publiques
- Supports de communication

L'AGENCE S'ADRESSE AUX MÉDIAS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 13 janvier 2021

Erasmus+ : bilan du programme 2014-2020 en France, nouveautés et enjeux du programme 2021-2027



DOSSIER DE PRESSE - 19 mars 2021

Erasmus+ en France : rapport d'activités et résultats 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 10 mai 2021

Journée de l'Europe et mobilité des apprentis



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 16 juin 2021

Erasmus+, des opportunités pour les acteurs de la Culture



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 15 septembre 2021

+ 30 % d'alternants en mobilité Erasmus+
(États généraux de la Mobilité des Apprentis)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 5 octobre 2021

Erasmus+ et le continent africain
(Sommet Afrique / France à Montpellier)



DOSSIER DE PRESSE - 12 octobre 2021

#ErasmusDays 2021 : plus de 5 600 événements dans le monde



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 novembre 2021

70 collectivités locales françaises portent des projets Erasmus+ pour leurs territoires



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 25 novembre 2021

Remise du Prix européen de l'enseignement innovant



DOSSIER DE PRESSE - 20 janvier 2022

Erasmus+ fête ses 35 ans



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 24 janvier 2022

L'agence Erasmus+ France ouvre cinq bureaux territoriaux Erasmus+



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 1er mars 2022

Erasmus+ au salon de l'agriculture

Retrouvez l'espace presse Erasmus+

<https://agence.erasmusplus.fr/espace-presse>



- Dossiers de presse
- Communiqués de presse
- Fiche d'informations et chiffres clés

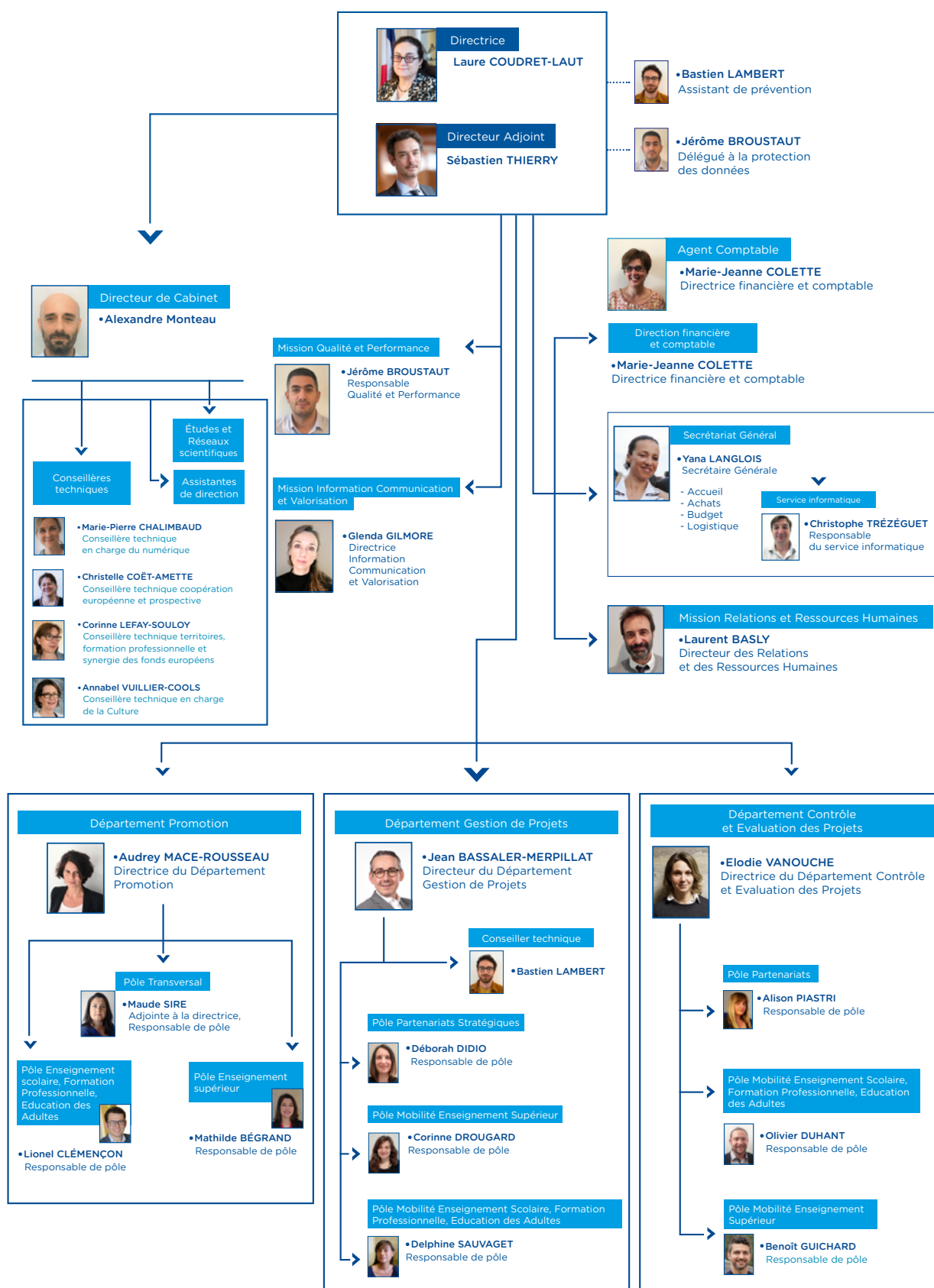


PARTIE 1

L'agence nationale

ORGANIGRAMME

Au 31.12.2021



UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) À DURÉE INDÉTERMINÉE...

... avec une gouvernance et un comité d'orientation renouvelés

Le 1er janvier 2021, pour s'adapter aux enjeux du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 et soutenir les objectifs du discours présidentiel de la Sorbonne « Initiative pour l'Europe » de 2017, l'agence a évolué en un GIP à durée indéterminée et sa gouvernance s'est élargie au sein de ses trois collèges (Etat, opérateurs, collectivités territoriales). Son Assemblée générale – dont les séances sont désormais présidées par Bernard Beignier, professeur des universités, recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur – s'est ainsi ouverte à de nouveaux administrateurs : le ministère de la Culture, la Région Centre-Val de Loire, l'association Régions de France, l'Association des villes universitaires de France (AVUF) et l'Université Savoie Mont Blanc.

- Le collège de l'Etat est représenté par le ministre chargé de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministre chargé de la formation professionnelle, le ministre chargé de l'Éducation nationale, le ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre chargé de la Culture et le ministre chargé de l'Enseignement agricole.

- Le collège des opérateurs de l'éducation, de la formation et de l'orientation est composé du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), de France éducation international (FEI), de Sorbonne Université, de l'Université de Bordeaux, de l'Université Savoie Mont Blanc et de la Conférence des présidents d'universités (CPU).



- Le collège des collectivités territoriales a été créé pour renforcer la stratégie de mobilisation des acteurs dans les territoires, initiée par l'agence depuis plusieurs années. Il est composé de l'association Régions de France, de la Région Centre-Val de Loire et de l'Association des villes universitaires de France (AVUF).

L'évolution du statut du GIP vise également à instaurer des instances de travail conjointes avec les administrateurs pour faciliter les actions conjointes et faire vivre les conventions partenariales mises en place.

Son conseil d'orientation - Le Cercle Erasmus+ - a été renouvelé en mars 2021. Présidé par Jean Arthuis, ancien ministre et ancien président de la Commission des Budgets au Parlement européen, il comprend 25 membres et réunit des



personnalités engagées dans la construction de l'espace européen de l'éducation. Le Cercle Erasmus+ fait des propositions sur la stratégie de mise en œuvre et de développement du programme, en lien avec les décideurs et les politiques dans le champ de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi aux niveaux européen, national et régional. Son objectif est de favoriser le déploiement optimal du programme Erasmus+ sur l'ensemble du territoire et pour tous les citoyens.

L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation poursuit au niveau national ses missions, à savoir la promotion et la gestion, sur des budgets qui lui sont délégués par la Commission européenne, du volet Éducation et Formation du programme européen Erasmus+ : les actions de mobilité (action clé 1), les projets de partenariats (action clé 2) et le soutien aux politiques publiques (action clé 3). Elle assure également la promotion des actions clé 2 et clé 3 dont la gestion est menée de manière

centralisée par l'agence exécutive EACEA : journée Erasmus+ enseignement supérieur (atelier sur la dimension internationale du programme), cycle de webinaires « Prêts pour Erasmus+ » (avec des webinaires portant sur Erasmus Mundus, les activités Jean Monnet, les centres d'excellence professionnelle, les alliances pour l'innovation, ou encore la charte ECHE)*.

L'agence assure par ailleurs le déploiement des outils européens pour l'éducation et la formation des adultes en étant coordinatrice nationale de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes (AEFA) et service national d'assistance de la plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe (EPALE). Concernant les dispositifs européens de transparence et de reconnaissance des compétences, elle est centre national Europass et Euroguidance, et coordonne l'équipe nationale des expertes et experts de la formation professionnelle.



europass



*Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur



LE CERCLE ERASMUS+

Un nouveau conseil d'orientation pour répondre aux enjeux 2021-2027

En tant que conseil d'orientation de l'agence, le Cercle Erasmus+ a pour missions de contribuer à déployer le programme Erasmus+ sur l'ensemble du territoire national et au service de tous les citoyens et de soutenir l'Agence Erasmus+ France / Education Formation chargée de sa mise en œuvre. Refondé en 2021 pour accompagner le déploiement du programme sur la période 2021-2027 et présidé par Jean Arthuis, le Cercle Erasmus+ est composé de personnalités qualifiées, représentatives de la société civile dans toutes ses composantes et engagées dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'Europe. Sa nouvelle composition permet de prendre en considération les nouvelles priorités du programme et de donner une place plus importante aux jeunes.



PRÉSIDENTIE DU CERCLE ERASMUS+ :

● **Jean ARTHUIS**, président d'Euro App Mobility, ancien ministre et sénateur, ancien président de la Commission des Budgets au Parlement européen.

MEMBRES DU CERCLE ERASMUS+ :

- **Pieyre-Alexandre ANGLADE**, député de la 4ème circonscription des Français de l'étranger, vice-président de la Commission des Affaires européennes et membre de la Commission des Lois de l'Assemblée nationale
- **Jérôme AUSLANDER**, vice-président délégué « Europe et relations internationales » de l'Association des villes universitaires de France (AVUF), adjoint au maire de la ville de Clermont-Ferrand
- **Pascal BRUNET**, directeur de Relais culture Europe
- **Anaïs CANTIN**, co-présidente d'Erasm'Us Alumni
- **Louise CHANCELIER**, déléguée générale d'Erasmus Student Network France (ESN France)



- **Laure COUDRET-LAUT**, directrice de l'agence Erasmus+ France / Éducation Formation
- **Estelle DELAUDE**, étudiante en Master 2 « Management et ingénierie des événements » à l'IAE de l'Université Savoie Mont Blanc
- **Marie-Christine DELAUNAY-FELIX**, vice-présidente de l'ANDEV, en charge des partenariats
- **Michel DERDEVET**, président du think tank Confrontations Europe et président de la Maison de l'Europe de Paris
- **M'Hamed DRISSI**, directeur de l'INSA de Rennes, président de la Commission Relations internationales de la Conférence des grandes écoles (CGE)



- **Sonia DUBOURG-LAVROFF**, inspectrice générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGESR), experte pour l'éducation à la Commission nationale française pour l'UNESCO (Education 2030), ancienne directrice de l'agence 2e2f (ex Erasmus+)
- **Pierre DUBUC**, co-fondateur et CEO d'Open Classrooms
- **Laurence FARRENG**, députée au Parlement européen, conseillère municipale de la ville de Pau et conseillère communautaire de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées
- **Samia GHOZLANE**, directrice de la Grande école du numérique
- **Antoine GODBERT**, directeur de projets chez Le défenseur des droits, vice-président du Mouvement européen de France, ancien directeur de l'agence Erasmus+
- **Sylvie GUILLAUME**, députée au Parlement européen, membre de la Commission parlementaire des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures
- **Patricia HUMANN**, coordonnatrice du pôle école, petite enfance et jeunesse à l'UNAF
- **Wendy LAFAYE**, conseillère municipale de la ville de Clermont-Ferrand déléguée à l'insertion des jeunes et à la démocratisation de l'accès au numérique, conseillère métropolitaine de Clermont Auvergne Métropole, présidente déléguée de la Mission locale Clermont Métropole et Volcans, présidente d'AMILAURA
- **Joana MIRA GODINHO**, ancienne directrice de l'agence portugaise Erasmus+
- **Julien PÉA**, directeur de la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
- **Bérangère PONCET**, vice-présidente de la vie étudiante à Sorbonne Université
- **Jean-Christophe SCIBERRAS**, président de New Bridges, président du réseau Emploi Compétences de France Stratégie, ancien président d'ANDRH
- **André VIOLA**, président de la Commission Relations internationales de l'Assemblée des départements de France (ADF), conseiller départemental de l'Aude
- **Salima YENBOU**, députée au Parlement européen, membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Commission Culture et Éducation

En 2021, le Cercle Erasmus+ s'est réuni en session plénière à quatre reprises. Il a constitué quatre groupes de travail dédiés aux thématiques prioritaires du programme : inclusion et égalité ; transformation numérique ; transition écologique ; participation à la vie démocratique. Leurs contributions régulières permettent d'alimenter la stratégie de l'agence pour faire d'Erasmus+ un programme plus inclusif et citoyen et pleinement engagé dans les transitions numérique et écologique.



Échanges entre les membres du Cercle Erasmus+ et les participants du forum citoyen Erasmus+ le 26 novembre (Paris)

Le Cercle Erasmus+ s'est également investi dans la préparation du 35ème anniversaire du programme, célébré le 20 janvier 2022 à la Maison de la Radio et de la Musique, notamment à travers l'accompagnement du forum citoyen Erasmus+. Celui-ci a permis à 35 bénéficiaires et 35 non-bénéficiaires du programme de s'exprimer et de construire une série de propositions destinées à faciliter l'accès d'Erasmus+ à un plus grand nombre de citoyens. Le 26 novembre, à la Cité internationale Universitaire de Paris, des membres du Cercle Erasmus+ ont rencontré des participants du forum et dialogué avec eux sur les propositions et leur caractère opérationnel. Dévoilées lors de l'évènement anniversaire du programme labellisé Présidence française de l'Union européenne (PFUE), ces propositions s'inscrivent dans la démarche d'expression des citoyens de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.



L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

En 2021, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a lancé **un large chantier d'évaluation et d'adaptation de son écosystème numérique**. Objectif : rendre plus lisible et plus accessible par tous les publics l'information sur le programme Erasmus+. Elle s'est appuyée sur l'expertise d'un prestataire spécialiste du référencement, sélectionné par appel d'offres. Les préconisations établies grâce au travail d'analyse mené orienteront le travail d'adaptation des sites internet et réseaux sociaux de l'agence qui interviendra à compter de 2022. L'agence a aussi continué d'**investir sur sa visibilité sur les réseaux sociaux**. Elle a par exemple organisé des campagnes marketing sur Facebook et sur LinkedIn pour toucher de

nouveaux publics liés à des secteurs éducatifs ciblés comme la formation professionnelle ou l'éducation des adultes.

Enfin, pour tenir compte des conditions sanitaires, l'agence a **adapté le format de ses réunions et conférences en organisant des événements numériques**, accessibles depuis sa chaîne *Youtube*. C'est le cas de sa conférence annuelle « Erasmus+, bilan et perspectives », organisée en ligne les 14 et 18 janvier, et dont les *replays* ont cumulé **plus de 20 000 vues**. Autre exemple : la journée d'information Erasmus+ Enseignement supérieur qui a été **suivie en direct par plus de 1 300 personnes**. Un record en termes d'audience qui montre que la **transformation numérique des pratiques de l'agence facilite l'accessibilité de ses événements et favorise l'ouverture du programme**.



NOUVEAU !

Nouvelle plateforme MonProjetErasmus+



MonProjetErasmus+ est le fruit d'un travail de collaboration entre les équipes opérationnelles, la mission qualité en charge de sa structuration et de son alimentation en contenus, et l'équipe informatique, chargée de son développement technique. Il est l'aboutissement de plus d'une année de travail et a été inauguré au début de l'année 2021.

Destinée à accompagner les porteurs de projets, cette plateforme apporte aux structures candidates toutes les informations nécessaires pour déposer une demande de subvention Erasmus+ 2021-2027. Elle permet également aux structures sélectionnées de suivre en temps réel l'évolution de leur projet au travers de conseils, de documentations et d'une assistance par les équipes de l'agence.

Les développements réalisés en interne se poursuivront durant toute la période du programme pour apporter de nouvelles fonctionnalités aux structures bénéficiaires et faciliter le travail quotidien des agents en charge du suivi et du contrôle des projets.

Votre organisme souhaite participer au programme Erasmus+ 2021-2027 ?
Vous trouverez ci-dessous les opportunités de candidature par secteur éducatif.

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	EDUCATION DES ADULTES
			
Vous travaillez dans un établissement scolaire en tant qu'enseignant, chef d'établissement, CPE...	Vous travaillez dans un établissement ou un organisme de formation qui délivre un diplôme ou une certification professionnelle.	Vous travaillez dans un établissement d'enseignement supérieur ou délivrant un diplôme post-bac.	Vous êtes engagés dans une structure active dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, le travail social.

L'ÉCOSYSTÈME

GOUVERNANCE

Les membres du groupement sont répartis en collèges :

- **Le collège de l'État :**



le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
le ministère de la Culture
le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- **Le collège des opérateurs d'éducation, de formation et d'orientation :**



Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)



France Education International (FEI / CIEP)



Sorbonne Université



Université de Bordeaux



Conférence des Présidents d'Universités (CPU)



Université Savoie Mont Blanc (Chambéry)

- **Le collège des collectivités territoriales :**



Régions de France



Région Centre-Val de Loire



Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

- **CERCLE ERASMUS+**



25 personnalités issues de l'éducation
et de la formation en Europe

- **PARTENAIRE POUR LA MISE EN OEUVRE ERASMUS+**



Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport
intégrée à l'Agence du Service Civique

RELAIS D'OPINION

- Décideurs (élus et institutionnels)
- Médias
- Réseaux sociaux

PARTENAIRES

- ADARIC
- Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
- APEC
- Association EVALUE
- Association Nationale pour la Formation Automobile
- Campus France
- Carif Espace Compétences
- CCCA-BTP
- Centre INFFO
- Collectivités territoriales
- ESN France
- Fédération de la Formation Professionnelle

- France Compétences
- France Stratégie
- Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation
- La Voix de l'Alternance
- Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine
- ONISEP
- Opérateurs de Compétences et branches professionnelles (OPCO)
- Partenaires socio-économiques, éducatifs, associatifs
- Pôle Emploi
- Relais Culture Europe
- Réseau Canopé (eTwinning bureau d'assistance national)
- Walt

INSTITUTIONS EUROPÉENNES



• PARLEMENT EUROPÉEN

Parlementaires français des différents groupes politiques



• COMMISSION EUROPÉENNE

Direction Générale Education, Jeunesse, Sport et Culture

Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion

Direction Générale Connect



Erasmus+

• Réseau des directrices et directeurs d'agences nationales Erasmus+

• Réseau des agences nationales Erasmus+ méditerranéennes

• Groupes de travail de la Commission européenne



#ERASMUSDAYS 2021

• 5 670 ÉVÉNEMENTS

• 67 PAYS

RÉSEAUX

• 250 DÉVELOPPEURS ERASMUS+

- DAREIC

- Services des relations internationales des universités

- CCI France

- Fédération française des Maisons de l'Europe

- Réseau Europe Direct

- Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

- Conférence des Grandes Ecoles

- Union nationale des Maisons Familiales et Rurales

- Missions locales

• 5 BUREAUX TERRITORIAUX ERASMUS+

• 645 ÉVALUATEURS ERASMUS+

DISPOSITIFS ERASMUS+

• AEFA

Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes

- 7 ministères

- Réseaux consulaires

- Régions de France

- Acteurs de l'emploi

• EPALE

Plate-forme collaborative pour l'éducation et la formation des adultes en Europe

7 experts nationaux

• **ECVET** - Expertes et experts de la formation professionnelle
European Credit System for Vocational Education and training - 7 experts nationaux

• EUROPASS

Cadre européen pour une offre de services pour les compétences et les qualifications

• EUROGUIDANCE

Réseau européen de centres de ressources pour l'orientation tout au long de la vie et la mobilité

• LABEL EUROPÉEN DES LANGUES

• PRIX EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT INNOVANT

L'AGENCE, MOYENS ET COMPÉTENCES

Les relations et les ressources humaines



Le prolongement de la pandémie en 2021 a conduit l'agence à réactiver les plans de continuité d'activité et le travail à distance généralisé aux mois d'avril et mai, et à proposer trois jours de télétravail généralisés en décembre et janvier 2022.

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par cinq événements :

- la signature du règlement de télétravail et le lancement en septembre du dispositif pérenne ;
- le recrutement d'un bureau d'audit RH et le pilotage de la révision de la cartographie des emplois ;
- la préparation d'un nouveau référentiel des carrières et rémunérations ;
- le renouvellement du marché des tickets restaurant et l'augmentation des valeurs des chèques attribués au titre de l'action sociale (chèques culture, sport et loisirs, emplois et services, cadeaux de Noël) ;
- la préparation et la participation active à l'inspection « hygiène, sécurité et conditions de travail » et le recrutement d'un nouveau médecin de prévention.

Effectifs et formations

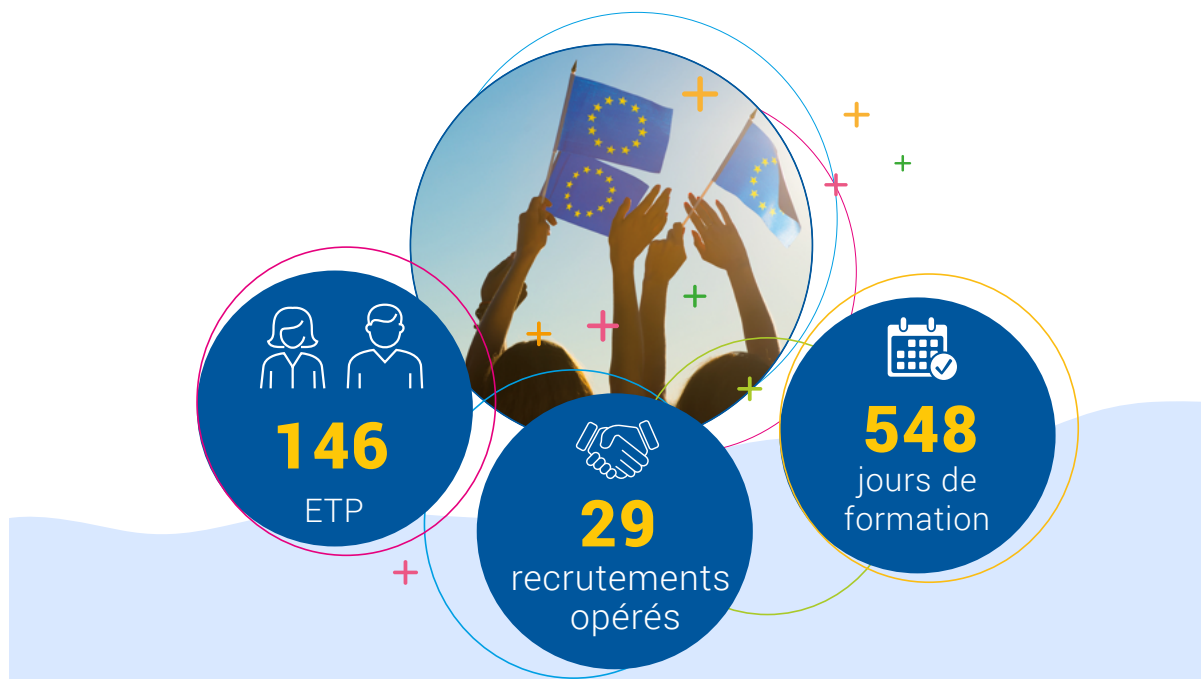
Compte-tenu de l'évolution à la hausse des budgets d'intervention confiés par la Commission européenne et du nombre potentiel de candidatures à gérer, l'agence est toujours dans une dynamique de création d'emploi : le plafond du nombre d'emploi autorisé a augmenté de 10 ETP pour atteindre un total de 124 ETP. L'agence bénéficie dorénavant de 146 ETP en tenant compte des emplois mis à disposition hors plafond.

Le nombre de recrutements, très élevé en 2021, porte sur 29 agents : autant en catégorie A qu'en catégorie B. Il répond aux besoins générés par les ETP créés et par les démissions qui restent stables (7 en 2021, contre 9 en 2020).

Grâce aux formations courtes dispensées (formations au télétravail et formations à la manipulation des extincteurs) et aux cours



d'anglais suivis à distance, beaucoup d'agents ont été formés : ils étaient 120 en 2021 (contre 90 en 2020), ce qui représente un nombre de jours de formation qui a plus que doublé (548 jours de formation en 2021 contre 262 en 2020). En moyenne, chaque agent a suivi 4,57 jours de formation en 2021.



Les produits et les charges de fonctionnement

Le montant 2021 de la subvention de fonctionnement Erasmus+ s'élevait à 9,2 M€, en augmentation de 4,5 % par rapport à 2020. Les contributions nationales destinées au fonctionnement de l'agence, constituées de subventions pour charge de service public, de subventions et de personnels mis à disposition, sont en augmentation conformément à la convention constitutive du GIP à durée indéterminée.

Les produits ont été prioritairement affectés comme suit :

- à la masse salariale de l'agence avec la création de 10 ETP supplémentaires pour assurer la bonne prise en charge des contraintes de gestion réglementaire à la fois du nouveau et de l'ancien programme Erasmus+ ;
- à la stratégie de promotion du nouveau programme (brochures, vidéos, campagne de sensibilisation dans les médias et sur les réseaux sociaux, déploiement du réseau des développeurs et des bureaux territoriaux, préparation de la célébration des 35 ans du programme Erasmus+) ;
- au déploiement des nouveaux outils informatiques de gestion du programme Erasmus+ 2021-2027.

Quatre axes prioritaires ont guidé la politique des achats de l'agence :

- l'évolution de la nomenclature achat dans un objectif de rationalisation et de maîtrise des achats (seuils des procédures) ;
- l'évaluation des fournisseurs dans un objectif à la fois de performance économique et de qualité des achats ;
- la prise en compte, dès janvier 2021 et lors du renouvellement des marchés, du risque de déforestation (conformément à la mesure 10 de la circulaire du 25 février 2020 portant sur l'engagement de l'État en faveur de services publics écoresponsables) ;
- le développement d'une stratégie de réduction de l'empreinte carbone due aux activités numériques de l'agence, avec la sensibilisation des agents aux écogestes numériques et l'achat de matériels ou de consommables reconditionnés (conformément à la mesure 20 de la circulaire du 25 février 2020 portant sur l'engagement de l'État en faveur de services publics écoresponsables).

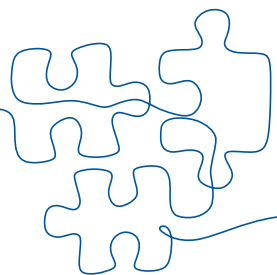
Enfin, il est à noter qu'un nombre important d'ordres à recouvrer a été traité (1 302 pour un montant de 28,8 M€), une contractualisation qui s'est faite sur le dernier trimestre 2021.



Recettes budgétaires globalisées (non fléchées)	2 019	2020	2021
Financement État	1 154 986 €	1 179 613 €	1 599 866 €
Financement autres membres du GIP	151 841 €	78 110 €	160 655 €
Financement Commission européenne (subvention de fonctionnement)	7 445 119 €	8 795 367 €	9 298 412 €
Financement européen / Transnational Cooperation Activities	49 652 €	32 401 €	0 €
Recettes propres	119 385 €	134 639 €	59 292 €
Dépenses budgétaires (*)	2019	2020	2021
Enveloppe personnels	5 088 084 €	6 076 078 €	6 479 731 €
Enveloppe fonctionnement	2 716 933 €	2 936 750 €	3 569 637 €
Enveloppe investissement	190 154 €	452 558 €	223 820 €
Comptabilité générale	2019	2020	2021
Valorisation des personnels mis à disposition	1 215 918 €	1 192 676 €	1 213 188 €

(*) y compris dispositifs

LA DYNAMIQUE INTER-AGENCES ERASMUS+ EN EUROPE



Une dynamique inter-agences Erasmus+ réinventée

2021 a constitué une année particulière. D'abord avec le lancement du nouveau programme Erasmus+ pour la période 2021-2027, puis avec la poursuite de la crise sanitaire qui a contraint sensiblement les mobilités organisées dans le cadre des projets Erasmus+. Ces deux défis ont nécessité une collaboration renforcée entre les agences nationales Erasmus+ de toute l'Europe qui, malgré les restrictions de déplacements, ont su réinventer leurs modes de coopération en renforçant notamment les réunions virtuelles. Le démarrage du nouveau programme a donc

nécessité de nombreux échanges relatifs à l'évolution des outils informatiques, aux nouvelles règles du programme, ou encore aux thématiques prioritaires. Ils se sont tenus dans le cadre de réunions organisées par la Commission européenne, ou bien lors de réunions informelles rassemblant les directeurs des agences Erasmus+. L'ambition du nouveau programme, plus inclusif, plus citoyen, et prenant le virage de la transition numérique et écologique est une chance, mais aussi un défi que les agences Erasmus+ doivent relever ensemble.

Les #ErasmusDays

L'enthousiasme pour les #ErasmusDays a été une nouvelle fois au rendez-vous. Organisés par l'Agence Erasmus+ France/EducationFormation, en lien avec les autres agences Erasmus+, la Commission européenne, le Parlement européen et de très nombreux partenaires, en Europe et dans le monde, ils sont devenus le rendez-vous incontournable pour les structures engagées dans le programme Erasmus+. Malgré le contexte sanitaire, l'appétence pour la mobilité et la coopération n'a pas fléchi puisque, les 14, 15 et 16 octobre, ce sont 5 670 événements, physiques ou numériques, qui ont été organisés dans 67 pays (dont 5 298 événements ont été organisés dans les pays participants du programme). Ciné-débats, table-rondes, expositions, spectacles,



ateliers numériques, rencontres, les formats variés ont permis aux acteurs de l'éducation et de la formation d'informer sur leurs actions, de lancer leurs projets pour certains ou de rencontrer leurs partenaires européens pour d'autres. Ces trois journées ont surtout offert à tous les citoyens européens une sensibilisation aux opportunités du programme.

Les rencontres européennes Erasmus+ (TCA)

L'Agence Erasmus+ France / Education et Formation a favorisé la participation de structures françaises à des séminaires de contact, des conférences thématiques ou encore des visites d'étude organisés par les autres agences Erasmus+ européennes (ce sont les rencontres européennes Erasmus+). La participation à ces événements facilite l'accès au programme des structures débutantes : en plus de s'informer, elles peuvent y trouver des partenaires européens désireux de s'engager sur une thématique commune.

Quelques exemples de rencontres européennes Erasmus+ auxquels des structures françaises ont participé :

 • Séminaire de contact **Boosting Digital Learning and Blended Mobility** par l'agence Erasmus+ allemande, les 24 et 25 février (enseignement scolaire). Deux participantes françaises (enseignantes) ;

 • Séminaire de contact **Green Erasmus, green mobility, green schools** par l'agence Erasmus+ allemande, les 10 et 11 mars (enseignement scolaire). Quatre participants français (deux enseignants de collège, une assistante de GIP académique, le responsable des relations internationales d'un lycée) ;



• Séminaire thématique **Career guidance and counselling for students from vulnerable groups** par l'agence Erasmus+ tchèque, du 19 au 21 mai (enseignement et formation professionnels). Six participants français (deux personnels d'un lycée agricole, un agent de mairie, un personnel de Mission Locale, un personnel d'une Chambre des Métiers, le directeur de la formation d'un lycée général et technologique) ;



• Activités **peer to peer Erasmus+ alumni as student ambassadors** par l'agence Erasmus+ suédoise, les 20 et 21 mai (enseignement supérieur). Cinq participants français (quatre étudiants dont un est membre du bureau d'une association nationale d'étudiants, le responsable des relations internationales d'une grande école) ;



• Séminaire thématique **Mechanism for Inclusion** par l'agence Erasmus+ maltaise, les 19 et 20 octobre (transectoriel). Quatre participants français (un enseignant de collège, le responsable des relations internationales d'une université, le gestionnaire mobilité d'une grande école, la déléguée régionale d'une association de jeunesse et d'éducation populaire).

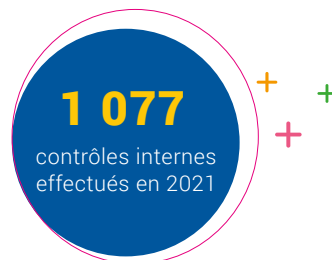


En 2021, l'agence a elle-même organisé une visite d'étude en partenariat avec l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF). Intitulée « Comment lutter contre les stéréotypes de genre à l'école ? », la thématique a suscité un vif intérêt chez les structures européennes. Ouverte par le directeur de l'IH2EF et la directrice de l'agence, elle a rassemblé, les 25, 26 et 27 mai, des chefs d'établissements, des inspecteurs, des enseignants et des responsables éducatifs de collectivités territoriales issus de 18 pays. Organisé en distanciel en raison du contexte sanitaire, l'événement a offert aux participants la possibilité d'écouter des experts, comme Agnès Castel, inspectrice dans le premier degré, qui est intervenue sur l'orientation genrée. Autre experte : Edith Maruejols, géographe, qui après avoir expliqué que l'occupation des espaces dans les établissements scolaires était genrée, a proposé des alternatives. Les participants ont également pu échanger lors d'ateliers ou formuler des idées grâce à des échanges informels en petits groupes. Certains se sont même projetés dans de futures coopérations Erasmus+ pour travailler sur le sujet.



LA DÉMARCHE QUALITÉ

L'agence déploie une culture de la qualité et de l'amélioration continue sur tous les aspects de son activité, que ce soit sur le contrôle des crédits d'intervention ou sur son budget de fonctionnement. La mission qualité et performance (MQP) supervise à ce titre l'ensemble des contrôles de premier niveau, ainsi que la mesure des indicateurs de l'activité de l'agence.



Un premier appel à propositions

Dans un contexte tardif de lancement du programme 2021-2027 et malgré la poursuite de la crise sanitaire, l'agence a pu mener à bien l'ensemble des éléments structurants nécessaires à la bonne mise en œuvre du premier appel à propositions du nouveau programme :

- lancement de la nouvelle plateforme de gestion 2021-2027 (MonProjetErasmus+) ;
- déploiement du système qualité en lien avec le programme 2021-2027 (procédures, instructions, maîtrise documentaire, suivi des exceptions) ;
- refonte de la démarche qualité et performance via un intranet dédié.

Au titre du contrôle interne, 1 077 contrôles internes ont été effectués sur les candidatures et conventions de subventions, ainsi que sur les opérations de commande publique. Une attention particulière a été portée sur la conformité des traitements des cas de force majeure en lien avec la crise sanitaire.

L'année 2022 sera dédiée à la dématérialisation des conventions de subventions, ainsi qu'à la création de parcours de formation via des solutions d'e-learning à destination du personnel et des parties prenantes.

Des audits externes réguliers

En tant qu'opérateur public national intervenant au titre d'un programme européen, l'agence rend compte, chaque année, à l'autorité nationale, à ses ministères de tutelles ainsi qu'à la Commission européenne. Il s'agit pour elle d'apporter une assurance raisonnable sur le fait que les subventions sont attribuées et utilisées pour la France tel que le prévoit le cadre réglementaire et légal européen.

Pour ce faire, l'agence est soumise, chaque année, à une chaîne intégrée de contrôles visant à assurer la protection des intérêts financiers de l'Union européenne et de la France. L'ensemble des parties du système peut ainsi utiliser les résultats et les considérer comme une base fiable et de qualité.



Calendrier 2021 des audits externes

FÉVRIER

- Certification des comptes 2020 de l'agence
- Certification des conventions des dispositifs Erasmus+
- Contrôle de la déclaration annuelle de gestion de l'agence (organisme d'audit indépendant)

AVRIL

- Inspection santé et sécurité au travail (IGESR)

JUIN

- Audit annuel de supervision (IGESR)

NOVEMBRE

- Préparation de la certification des comptes 2021
- Contrôle approfondi de la convention commune Europass-Euroguidance-CEC 2018

LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

A l'instar du programme Erasmus+ qui compte la transition écologique parmi ses priorités, l'agence a à cœur de mener une politique écoresponsable.



Compensation de l'empreinte carbone

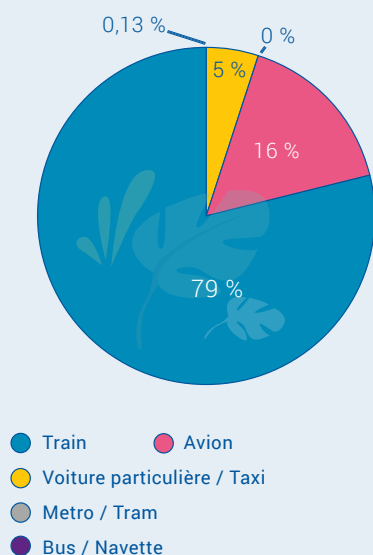
Dans le cadre de sa politique écoresponsable, l'agence mesure et compense les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités (déplacements et activité numérique), qui s'élevaient en 2021 à 54 téq. CO₂. En 2021, la mesure et la compensation des émissions de GES liées aux déplacements concernaient les missions réalisées en 2020 par les personnels de l'agence et par les personnels extérieurs (experts, évaluateurs, intervenants). Ce bilan carbone était exceptionnellement bas compte-tenu des restrictions de déplacement imposées par le contexte sanitaire. Concernant la mesure de son empreinte carbone liée à ses activités numériques,

l'agence a souhaité aller plus loin en prenant en compte à la fois le bilan de ses activités internes (construction des équipements utilisés, consommation énergétique des matériels et des datacenters, utilisation de la visioconférence) et le bilan de ses activités externes, c'est-à-dire la mise en circulation de médias (consommation énergétique des sites web, des services et des publications sur les réseaux sociaux). La construction des équipements étant responsable de 78 % des émissions de carbone liées aux activités numériques, l'agence a décidé de prolonger au maximum leur durée de vie en donnant les équipements renouvelés à des associations.

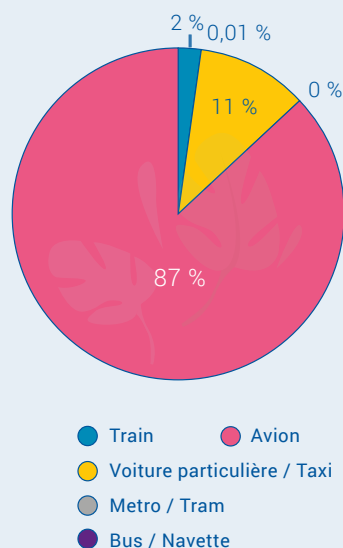
Le total des émissions s'élève à
29 téq. CO₂

Mode de transport	Distance totale parcourue (km)	Emmissions totales (kgCO ₂)
Avion	41 086	25 426
Train	199 362	736
Métro/Tram	320	2
Bus / Navette	-	-
Voiture particulière / Taxi	12 684	3 209
TOTAL	253 452	29 373

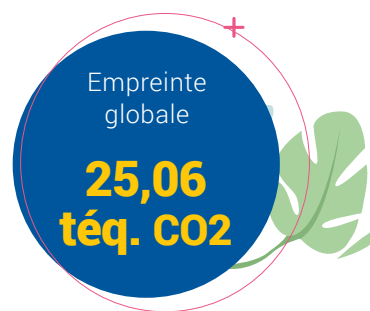
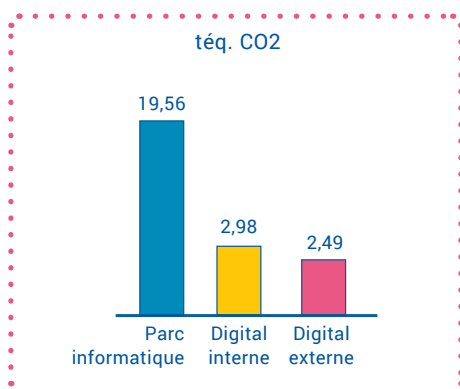
• Répartition de km parcourus par mode de transport



• Répartition des émissions par mode de transport



• Emissions de GES liées aux activités numériques de l'agence



Les autres actions mises en place

L'agence mène une politique d'achat écoresponsable autour des axes suivants :

- l'intégration de clauses sociales et environnementales dans ses procédures de marchés publics, au regard de l'objet du marché ;
- le recours à des produits issus du recyclage ou du réemploi dans ses pratiques d'achat (papier ou mobilier par exemple).

L'agence a également intégré une démarche écoresponsable dans son fonctionnement. Outre son implantation dans un bâtiment à haute qualité environnementale (HQE), le recyclage est au cœur de ses activités quotidiennes et concerne trois familles de déchets :

- les déchets issus de son activité professionnelle courante (papier, cartons, stylos) ;
- les déchets issus de l'activité de ses agents (verre, plastique, mégots, piles, bouchons et petit matériel) ;
- les déchets liés à ses infrastructures (mobilier, matériel de bureau et informatique).

Enfin, par le versement du forfait mobilités durables, l'agence incite ses agents à recourir à des modes de transports moins polluants, en particulier le vélo. En 2021, 33 agents en ont bénéficié, ce qui représente 27 % des agents éligibles (agents en CDD ou CDI et fonctionnaires détachés).

PARTIE 2 ⁺ ⁺

Stratégie
européenne

LE NOUVEAU CONTEXTE EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION



Commission européenne				
30/09/20	30/09/20	15/09/21	18/01/22	
Plan d'action pour l'éducation digitale 2021-2027	Communication de la Commission sur la réalisation de l'espace européen de l'éducation en 2025	Discours 2021 sur l'Etat de l'Union européenne Annonce du programme ALMA et de 2022 Année européenne de la Jeunesse	Communication de la Commission sur la stratégie européenne pour les universités	
Conseil de l'Union européenne				
30/11/20	18/02/21	08/05/21	29/11/21	29/11/21
Déclaration d'Os-nabruck (processus de Copenhague/EFP)	Résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation	Sommet social européen Déclaration de Porto Points 8 et 11	Recommandation du Conseil sur des approches d'apprentissage hybride pour l'éducation secondaire inclusive et de haute qualité	Résolution sur un nouvel agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes (2021-2030)
Parlement européen				
27/07/20	17/12/20	20/05/21	09/07/21	Eté 2021
Rapport d'initiative sur les mesures efficaces pour rendre plus écologiques les programmes Erasmus+, Europe créative et le corps européen de solidarité	Adoption du budget à long terme de l'Union européenne et de Next Génération EU	Adoption du règlement du Parlement européen et du Conseil établissant Erasmus+, le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport	Adoption du règlement du 30 juin 2021 « Loi européenne sur le climat » (paquet climat)	Accord politique sur l'instrument de pré-adhésion - IPA (2 juin) et entrée en vigueur de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - NDICI (14 juin)
Commission européenne, Conseil de l'Union européenne et Parlement européen				
		10/03/21		
		Déclaration commune sur la conférence pour l'avenir de l'Europe / entamer le dialogue avec les citoyens afin de construire une Europe plus résiliente		
Politique nationale				
			19/08/2021	
			La Commission européenne verse 5,1 milliards € de préfinancement à la France (plan national pour la reprise et la résilience)	
Agence Erasmus+ France / Education Formation				
2020	2021	2021	2021	
Stratégie pour l'inclusion et la diversité + plan d'action annuel	Stratégie pour le numérique + plan d'action annuel	Stratégie pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique + plan d'action annuel	Stratégie pour la citoyenneté et l'engagement démocratique + plan d'action annuel	

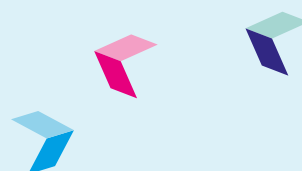
Construire l'espace européen de l'Education



Souhaitant valoriser et accompagner les enseignants et les équipes éducatives dans la reconnaissance, le développement et le partage de pratiques pédagogiques innovantes, la Commissaire européenne, Marya Gabriel, a lancé, en 2021, le Prix européen de l'enseignement innovant (the European Innovative Teaching Award) en s'appuyant sur l'expertise des agences nationales Erasmus+. Cette

nouvelle initiative récompense des établissements d'enseignement scolaire pour le travail et l'engagement fournis par leurs équipes dans le cadre de projets Erasmus+ novateurs ou à fort impact. **Son objectif est de créer et de fédérer une communauté d'enseignants innovants et de contribuer à la construction de l'espace européen de l'Education à l'horizon 2025.**

Une initiative européenne déléguée aux agences nationales



Ce sont les agences nationales Erasmus+ qui sont en charge d'identifier les projets et d'attribuer les prix selon des orientations fournies par la Commission européenne :

approche innovante, environnements d'apprentissage, implication de l'équipe pédagogique et impact systémique du projet. Chaque année, une thématique sera choisie au niveau européen et les agences nationales décerneront un prix pour chacun des **quatre secteurs de l'enseignement scolaire** : enseignement maternel ; enseignement élémentaire ;

enseignement secondaire et enseignement professionnel.

En France, les projets éligibles sont ceux ayant reçu le **label « bonne pratique »** qui est attribué à des projets Erasmus+, de mobilité ou de partenariats, finalisés et dont le niveau de qualité est élevé. Une attention particulière est par ailleurs portée aux établissements labélisés Euroscol. Créé par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, ce label vise à reconnaître la mobilisation d'établissements scolaires dans des projets européens contribuant à la construction de l'espace européen de l'éducation.

2021, PREMIÈRE ÉDITION DU PRIX

En 2021, le prix européen de l'enseignement innovant avait pour thème l'**hybridation**. En France, il a été attribué à :

- **l'Ecole Octave Tordo de Tourette-Levens**, dans la catégorie enseignement maternel, pour son projet de partenariat « Small Scientists across Europe » qui initie des élèves de maternelle à la pratique des sciences en associant l'expérimentation, la créativité et l'usage des nouvelles technologies ;
- **le groupe scolaire d'Aulnay de Saintonge**, dans la catégorie enseignement élémentaire, pour son projet de partenariat « Jouer pour grandir » qui vise à lutter contre le décrochage scolaire grâce aux jeux ;
- **le Collège Boris Vian et le Lycée Jean Bart de Coudekerque-Branches**, dans la catégorie enseignement secondaire, pour leur projet de partenariat « Un esprit sain dans un corps sain » qui aspire à développer les aptitudes et les compétences des élèves pour favoriser leur inclusion et leur estime d'eux-mêmes ;
- **le Lycée des métiers Roland Garros à Toulouse** et les cinq autres établissements partenaires du consortium, dans la catégorie enseignement professionnel, pour leur projet de mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels « EuroLycéePro » qui favorise l'employabilité des élèves et lutte contre les inégalités sociales.



Valoriser les lauréats

Organisée le 26 novembre à l'occasion de la conférence nationale « Débuter dans Erasmus+ », la cérémonie de remise des prix a donné la parole aux équipes lauréates, qui ont partagé avec les participants de la conférence les pratiques pédagogiques développées dans le cadre de leur projet Erasmus+ et leur impact sur les apprenants et le climat scolaire. Des témoignages précieux pour les 900 participants, 300 en présentiel et près de 600 en distanciel, venus découvrir les opportunités du programme et s'inspirer pour concevoir leur propre projet Erasmus+.

L'agence a souhaité conserver leur témoignage et leur expérience du prix grâce à quatre vidéos qui seront largement diffusées lors du lancement et de la promotion de l'édition 2022 du prix.



INCLUSION ET DIVERSITÉ

Le budget du programme a été considérablement renforcé pour la période 2021-2027 afin de permettre à Erasmus+ de répondre, à travers l'ensemble de ses actions et dispositifs, à une priorité majeure : **soutenir l'inclusion et promouvoir la diversité**. Cela se traduit par le financement de projets qui favorisent l'égalité des chances au bénéfice des personnes ayant moins d'opportunités en raison de leur milieu social, économique, culturel, de leur handicap, de leur origine ou de leur lieu de vie. Fort de la réussite du programme 2014-2020, Erasmus+ 2021-2027 aspire à bénéficier à un plus grand nombre de participants et d'organisations et à contribuer à des sociétés plus inclusives, plus adaptées à l'ère numérique, plus vertes et plus cohésives.

Une stratégie dédiée...

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation a développé une stratégie liée à l'inclusion et à la diversité en trois axes :

1. Etudier les effets positifs de la mobilité et les publics à cibler

Il était important pour l'agence d'analyser l'impact des projets européens et de la mobilité sur les personnes ayant moins d'opportunités pour pouvoir en montrer les bénéfices. C'est dans cet esprit que les Notes de l'Observatoire Erasmus+ ont été enrichies d'une collection « inclusion » destinée à étudier les effets de la mobilité et à identifier les leviers pour démultiplier ces expériences d'apprentissage. Les numéros édités ont prouvé l'impact positif des mobilités européennes sur des publics fragiles et sur leur parcours professionnel et personnel, grâce à l'acquisition de compétences techniques, linguistiques et transversales.

2. Soutenir les structures accompagnatrices et les publics cibles

Pour inciter les structures à organiser des mobilités à l'intention de publics ayant moins d'opportunités et pour lever le frein à la mobilité que constitue l'obstacle financier, des compléments financiers « inclusion » ont été mis en place dans le cadre du programme 2021-



2027. En accord avec les ministères de tutelle, l'agence a déterminé les publics qu'il est légitime d'aider davantage et qui doivent être ciblés par ces compléments financiers. Ce travail de définition des publics prioritaires visait à aider les structures à adopter une approche plus inclusive et à mobiliser les compléments financiers sur les apprenants ciblés. Ces compléments « inclusion » se traduisent par un forfait versé aux structures au titre de l'aide à l'organisation pour les secteurs hors supérieur et par des montants additionnels renforçant les bourses étudiantes et enseignantes de mobilité Erasmus+ du supérieur.

En permettant d'échanger des pratiques et des idées et en étant source d'innovations, les projets de partenariats peuvent également contribuer aux enjeux de l'inclusion et de la diversité. C'est pourquoi, l'engagement des structures s'investissant sur l'inclusion dans le cadre d'un projet de partenariat, est pris en compte lors de l'évaluation de la candidature.

3. Faire entrer dans le programme les structures en charge des publics cibles

La promotion et la communication sur le programme constituent un enjeu majeur. La stratégie de promotion de l'agence a été réorientée pour favoriser la participation de nouvelles structures d'éducation et de formation, notamment celles de petite taille ou avec des moyens plus contraints, et pour cibler des organisations accompagnant des publics ayant moins d'opportunités.

Une conférence nationale a ainsi été organisée, le 26 novembre, à la Cité internationale universitaire de Paris pour présenter les opportunités et les financements offerts par Erasmus+ 2021-2027. Intitulée « Débuter dans Erasmus+ », elle s'adressait à des structures néophytes désireuses de s'engager dans le programme. De nombreux autres événements ciblant des structures en charge de publics fragiles se sont tenus tout au long de l'année pour promouvoir Erasmus+. L'offre du programme a par exemple été présentée, le 18 novembre, à des formateurs et des étudiants de l'INSHEA (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), ou lors du Forum national de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, les 19, 20 et 21

Retrouvez la page dédiée

<https://agence.erasmusplus.fr/erasmus-et-inclusion/>

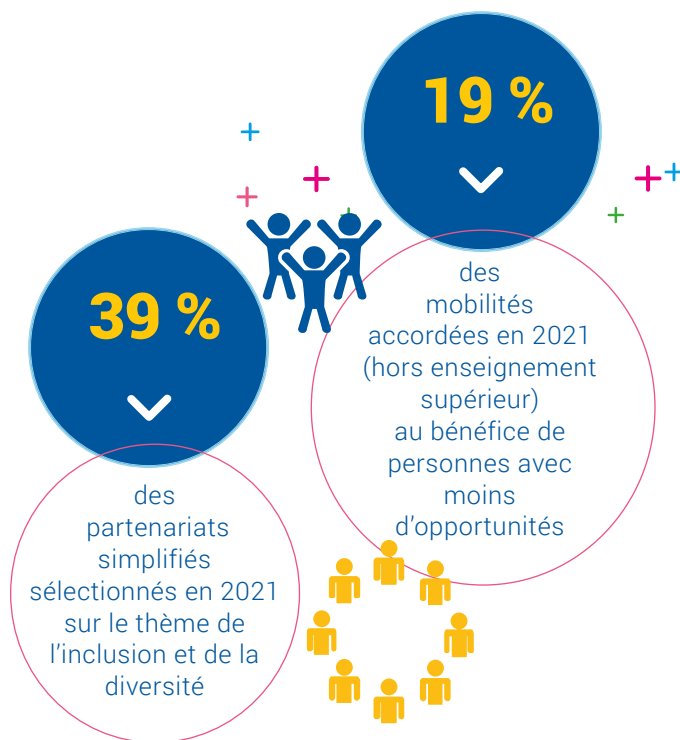
octobre, à Niort, où des éclairages spécifiques sur les financements dans le champ de l'éducation des adultes ont été apportés.

Plateforme pour les acteurs de l'éducation et de la formation des adultes, EPALE constitue un levier pertinent au service de l'inclusion et de la diversité. En 2021, l'équipe EPALE France a publié le recueil « L'inclusion et le développement des compétences des adultes en Europe » et a lancé une série de podcasts intitulée « Ils font Erasmus+ » donnant la parole à des acteurs du programme engagés dans des initiatives en faveur de l'inclusion.

Les 14, 15 et 16 octobre, les #ErasmusDays ont constitué un moment fort de communication, sur tout le territoire français et même au-delà, grâce à une grande diversité d'événements organisés. Plus de 320 événements avaient pour thématique l'inclusion, comme celui de Pôle Emploi Guyane qui a permis à des demandeurs d'emploi de découvrir les mobilités de stage Erasmus+ et le dispositif Europass autour de témoignages d'anciens bénéficiaires.

...qui porte ses fruits...

L'agence s'est outillée pour mesurer la montée en puissance des projets au service de l'inclusion et de la diversité. Les premiers résultats qu'elle a pu collecter sont encourageants. En 2021, plus de 19 % des mobilités Erasmus+ accordées dans les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'éducation des adultes, bénéficient à des publics avec moins d'opportunités. Concernant les partenariats simplifiés, 39 % des projets sélectionnés portent sur l'inclusion et la diversité. Enfin, à travers le déploiement de sa stratégie « inclusion et diversité », l'agence a noué de nombreux contacts, au niveau national et international, qui lui ont permis de faire rayonner son approche et de tisser des liens avec les autres agences Erasmus+ d'Europe et des structures œuvrant à faire de la mobilité une réalité pour toutes et tous.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La transformation numérique est au cœur de la politique de l'Union européenne, comme le montre sa stratégie dédiée « Façonner l'avenir numérique de l'Europe », ou encore son plan de relance NextGenerationEU qui aspire à préparer les sociétés à la transition numérique.

Déjà mobilisé sur cette thématique, le programme Erasmus+ a fait de la transition numérique l'une de ses priorités pour la période 2021-2027. Pour accompagner sa mise en œuvre et inscrire son action dans la durée, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation s'est dotée, en 2021, d'une stratégie numérique pluriannuelle qui se décline en trois axes :

1 Promouvoir les opportunités du programme en faveur de la transformation numérique

Protéiforme, la dimension numérique du programme imprègne les trois actions clés du programme et consiste à soutenir des projets :

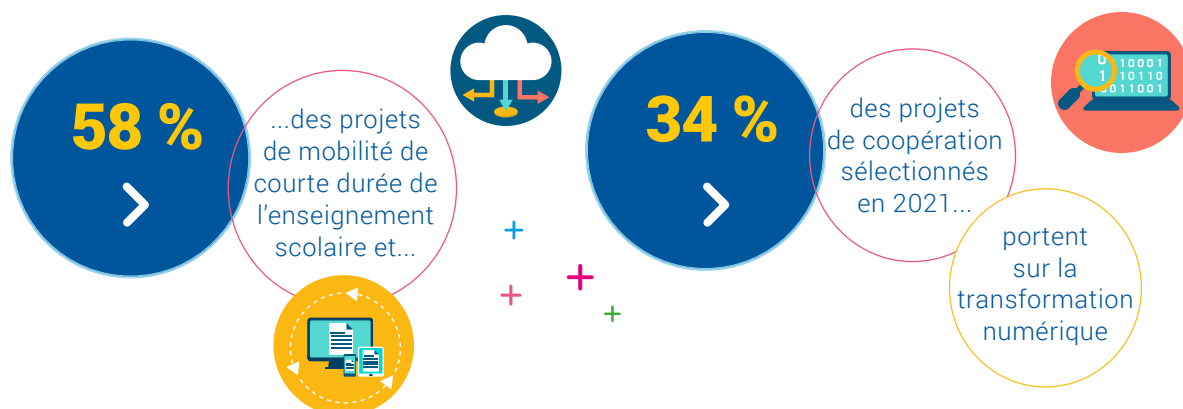
- favorisant le développement des compétences nécessaires aux apprenants et aux enseignants/formateurs dans un contexte de transition numérique de la société ;
- produisant des ressources pédagogiques innovantes et expérimentant les nouvelles technologies dans les pratiques pédagogiques des structures d'éducation et de formation.

La dimension numérique du programme se concrétise aussi à travers une série de dispositifs à visée structurante, accompagnant soit les projets de mobilité et de partenariats, soit l'évolution des besoins et des pratiques sur les champs de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. L'agence est chargée d'accompagner le déploiement de trois des dispositifs concernés :

- **EPALE**, plateforme collaborative destinée aux acteurs de l'éducation et de la formation des adultes ;
- **Europass**, plateforme de gestion des compétences et des carrières ;
- **Erasmus Without Paper**, réseau d'outils numériques qui permet aux établissements européens d'échanger de manière sécurisée les données des étudiants et de gérer simplement les démarches liées à la mobilité Erasmus+.

Pour permettre au plus grand nombre de structures et de citoyens de bénéficier de ces opportunités, l'agence mène de nombreuses actions de promotion et de communication : organisation d'événements de promotion et d'accompagnement, publication de supports d'information, diffusion de campagnes de communication dans les médias et sur les réseaux sociaux, valorisation de projets de qualité.

2 Accompagner le déploiement des dispositifs Erasmus+ phares en matière de numérique



La stratégie numérique de l'agence prévoit un accompagnement renforcé du déploiement de deux « plateformes Erasmus+ » : Europass et *Erasmus Without Paper*.

La plateforme Europass propose d'éditer des justificatifs numériques de compétences. Les enjeux soulevés par cette nouvelle fonctionnalité nécessitent d'examiner les répercussions de cette évolution, notamment sur l'édition de diplôme en version numérique.

Avec *Erasmus Without Paper*, le programme a lui-même entamé la modernisation de ses modalités de gestion et d'interaction avec les bénéficiaires du programme. C'est ce que l'on appelle l'« Erasmus+ digital ». Il s'agit d'aider les porteurs de projets à répondre aux nouvelles normes (mise en conformité des échanges de données sur la mobilité au regard du RGPD), de faciliter la massification et la diversification de la mobilité physique et de tirer bénéfice des nouvelles technologies pour automatiser et simplifier les processus de gestion. Cela se traduit par la mise en place de services numériques et par le

déploiement de l'application mobile Erasmus+, application officielle du programme, qui en devient « le nouveau visage ». *Erasmus Without Paper* présente donc des avantages d'un point de vue environnemental et social : non seulement il évite la production et l'envoi de documents administratifs papier, mais il facilite l'accès des étudiants à des services sociaux comme le logement, la restauration ou les bourses.

En 2021, l'agence a mis en place un groupe d'utilisateurs tests d'« Erasmus+ digital » qui a réuni pendant six mois plus de 90 contributeurs issus de services des relations internationales et de services informatiques d'établissements et de réseaux professionnels. Leur mobilisation et la mutualisation de leurs expériences ont permis de produire un kit de mode d'emploi, composé d'un ensemble de guides pratiques et destiné à accompagner le déploiement du dispositif, dans toutes ses dimensions, au sein des établissements français. Présenté le 10 juin à l'occasion d'un webinaire dont le replay comptabilise près de 2 400 vues, le kit est accessible en ligne : www.digital.erasmusplus.fr.

3 Doter l'agence de nouveaux outils et pratiques numériques

Le troisième volet de la stratégie numérique de l'agence concerne son propre environnement numérique. Il consiste d'une part dans le développement et le déploiement de nouveaux outils informatiques de gestion du programme Erasmus+ 2021-2027, dont la plateforme « MonProjetErasmus+ », et d'autre part dans la digitalisation de ses activités. Afin de s'adapter au contexte sanitaire et à la transformation numérique, l'agence s'est en effet professionnalisée dans les interventions à distance (visios, plateaux TV, conférences hybrides, webinaires...) et les campagnes de webmarketing. Elle a également mis en place la pratique du télétravail et a sensibilisé ses agents aux écogestes numériques dans un souci de réduire l'empreinte carbone de ses activités numériques.



les ressources produites par les dispositifs Erasmus+

En tant que thématiques structurantes de la **plateforme EPALE**, l'inclusion numérique et le e-learning disposent de nombreux contenus publiés par les membres de la communauté européenne. En 2021, l'équipe EPALE France a choisi de faire un focus sur les transitions digitale et écologique qu'elle a illustrées au moyen d'actualités, de témoignages, de rapports et d'un webcast. Intitulée « La formation pour (ré) concilier numérique et transition écologique », la webconférence a été mise en ligne le 21 octobre et a été vue 750 fois.

En 2021, le **réseau AEFA** a élaboré un plaidoyer en faveur du parcours d'accompagnement au numérique. Ce document propose des pistes d'actions et des ressources pour une meilleure prise en compte de l'inclusion numérique dans le monde professionnel.



ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

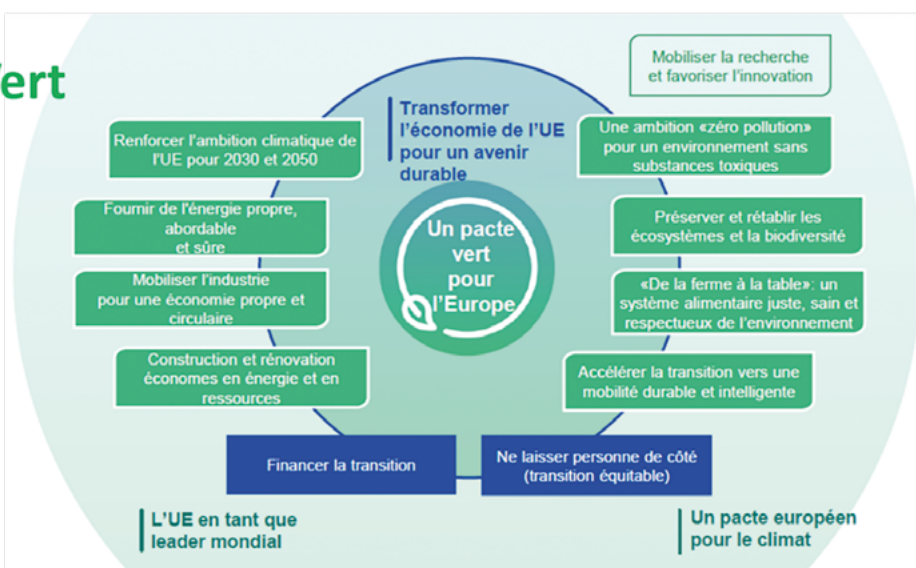
Dans le prolongement de l'accord de Paris trouvé par les Nations Unies en 2015, l'Union européenne s'est dotée d'une stratégie de lutte contre le réchauffement climatique intitulée **le pacte vert pour l'Europe**. Présenté fin 2019 et porté par la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, le pacte vert vise à transformer l'économie pour réduire l'impact carbone de l'Union et produire durablement, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. En plus des axes économique et environnemental, le pacte vert présente un axe social qui se traduit notamment par le soutien à l'employabilité des jeunes et à l'inclusion et qui s'appuie en partie sur le programme Erasmus+. C'est pourquoi le règlement du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 20 mai 2021 établissant le nouveau programme 2021-2027

rappelle qu'Erasmus+ est destiné à intégrer des actions pour le climat et à contribuer à ce que 30 % des dépenses de l'Union soient consacrées aux objectifs climatiques : en mettant en œuvre des actions pertinentes et en réduisant son impact sur l'environnement.

Parallèlement, dans le cadre du **programme de développement durable à l'horizon 2030**, les États membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté, en 2015, 17 objectifs dont un est consacré à l'éducation. En rappelant que l'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté, le programme de développement durable conforte le rôle du programme Erasmus+ dans la préservation de l'environnement et dans la lutte contre le réchauffement climatique.



Le Pacte Vert



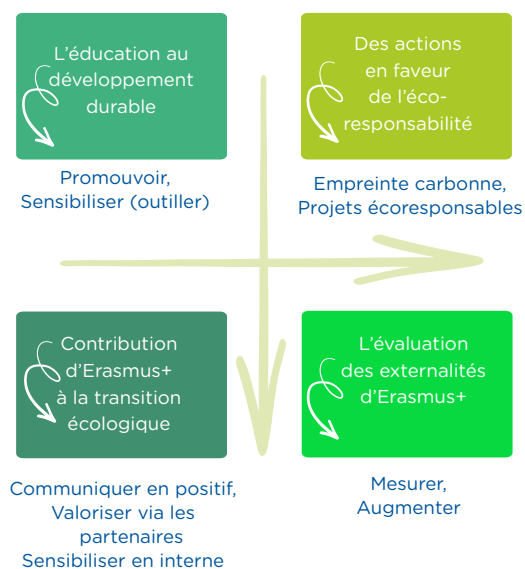
Une priorité, trois types d'actions

Conformément au règlement du 20 mai 2021, le programme Erasmus+ met en œuvre trois types d'actions pour soutenir la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique :

- **l'éducation au développement durable**, qui doit désormais faire partie des apports éducatifs du programme aux participants ;
- **l'écoresponsabilité**, qui se traduit par l'utilisation de modes de transport moins polluants et par l'adoption de comportements respectueux de l'environnement, aussi bien dans la conception des projets que dans leur mise en œuvre ;
- **le renforcement des compétences vertes**, qui doit permettre de répondre aux besoins liés aux nouveaux métiers (énergies renouvelables, économie circulaire...) et aux nouvelles pratiques professionnelles (gestion des ressources, agroécologie...).

Une priorité, trois types d'actions

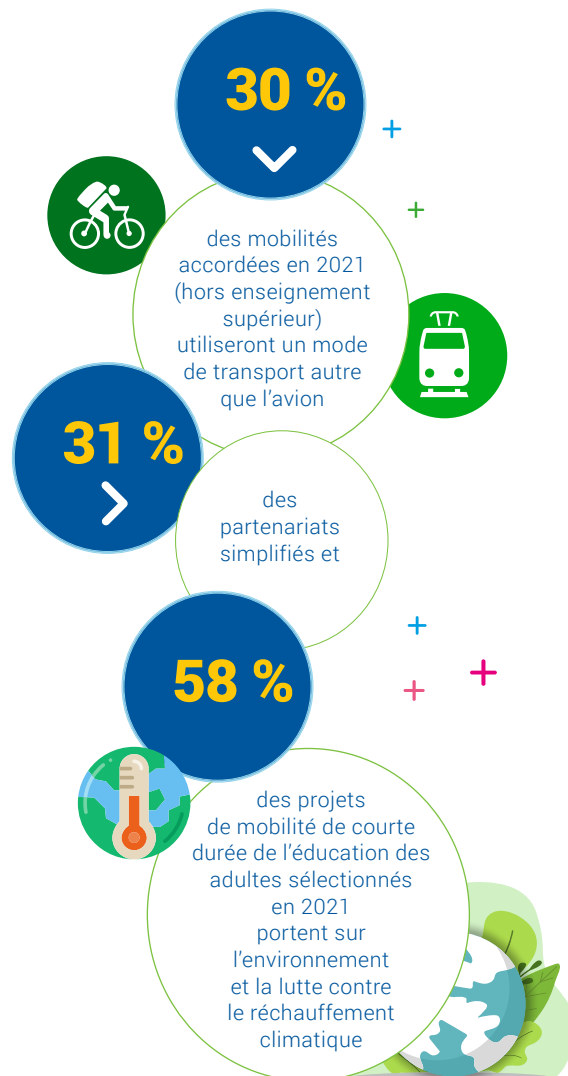
L'agence a élaboré une stratégie qui se décline en **quatre axes et huit objectifs** :



Certaines des actions qui servent cette stratégie sont déjà engagées, comme les activités de promotion. Le 10 novembre, l'agence a par exemple organisé un webinar intitulé « Mobilités hybrides, compétences vertes : de nouvelles opportunités pour les apprentis ». L'évènement, dont le replay sur Youtube a été vu plus de 2 100 fois, a permis, au travers de témoignages, de mettre en lumière l'apport éducatif des mobilités pour les apprentis en matière de sensibilisation aux enjeux écologiques et d'acquisition de compétences respectueuses de l'environnement.

L'engagement de l'agence se traduit également par des actions en interne au travers de sa démarche écoresponsable ou encore d'une formation de sensibilisation à la transition écologique dispensée aux agents, le 19 octobre, en partenariat avec l'UNESCO.

L'agence pourrait en outre envisager de candidater sur le SALTO dédié à l'environnement en 2022.



PARTICIPATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE, VALEURS COMMUNES ET ENGAGEMENT CIVIQUE

Dans sa charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme du 11 mai 2010, le Conseil de l'Europe a émis une série de recommandations à l'attention des gouvernements des Etats membres les incitant à adopter des mesures et des initiatives favorisant l'acquisition par les citoyens de compétences, valeurs et connaissances nécessaires. Un objectif partagé par le programme Erasmus+ qui aspire, depuis ses origines en 1987, à lutter contre l'exclusion sociale et à promouvoir la citoyenneté européenne.

Action et impact du programme

Le programme se donne pour objectif de **soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et sociale et de renforcer leur compréhension et leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne dès leur plus jeune âge.**

Selon le guide du programme 2022, Erasmus+ aspire en effet à apporter une réponse à « la participation limitée des citoyens aux processus démocratiques et à leur manque de connaissances de l'Union européenne » et à « les aider à surmonter les difficultés à s'engager activement et à participer dans la vie politique et sociale de leurs communautés ou de l'Union ». Il agit sur l'éducation à la citoyenneté active à travers les activités d'apprentissage formelles ou non formelles qu'il soutient et qui encouragent « l'acquisition de compétences sociales et interculturelles, l'esprit critique et l'éducation aux médias » et sensibilisent « au contexte de l'Union

européenne et à sa compréhension, notamment en ce qui concerne les valeurs communes de l'UE, les principes d'unité et de diversité, ainsi que le patrimoine social, culturel et historique ».

Afin d'analyser l'impact du programme, l'agence a consacré les Notes de l'Observatoire n°4 à l'étude des aptitudes citoyennes développées par les bénéficiaires de mobilités Erasmus+. Cette étude, qui se basait sur l'analyse du rapport du participant 2017, a mis en évidence l'acquisition ou le renforcement de compétences transversales interculturelles :

- une meilleure appréhension et tolérance des valeurs et des cultures différentes ;
- une plus grande capacité à coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents ;
- une ouverture sur les problématiques européennes et mondiales ;
- un sentiment d'appartenance européenne.



Une stratégie dédiée

La participation à la vie démocratique, les valeurs communes et l'engagement civique sont l'une des quatre priorités du programme 2021-2027. L'agence élabore une stratégie en s'appuyant sur les études réalisées au cours de la précédente programmation, sur l'initiative « Ambassadeurs Erasmus+ de la Citoyenneté » menée en 2017-2018 et sur sa participation au Long Term Activities (LTA) « Civic Engagement ». Porté par INDIRE, agence nationale Erasmus+ italienne, ce projet court sur trois années et vise à permettre aux agences nationales Erasmus+ de se réunir et d'échanger sur leurs stratégies dédiées, en y associant des porteurs de projets innovants.

La stratégie de l'agence se structure autour de trois axes :



1 Promouvoir les opportunités du programme

Pour stimuler le dépôt de projets consacrés, l'agence mise sur la promotion de la priorité et des activités financées par le programme permettant d'y répondre et sur l'accompagnement des structures. L'agence s'appuie par ailleurs sur certaines dispositions du programme qui encouragent les structures à y dédier leurs projets de mobilité ou de partenariats. Parmi elles, la charte de l'enseignement supérieur (ECHE) et l'accréditation

Erasmus+ qui, respectivement, comptent parmi leurs principes et objectifs « l'engagement civique et la citoyenneté » et « la participation démocratique ». Autre mesure incitative : comme c'est le cas pour les trois autres priorités européennes, l'engagement des structures qui déposent un projet de partenariat portant sur la priorité est pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature (hors supérieur).

2 Analyser l'impact et communiquer sur les effets positifs

Dans l'objectif de communiquer sur les bénéfices du programme, l'agence analysera l'impact des projets Erasmus+ financés à travers trois indicateurs. Le premier est le nombre de projets de partenariats financés ayant pour thème principal « *Common values, civic engagement and participation* ». Le second indicateur sera obtenu grâce à l'analyse des rapports des participants dans lesquels les apprenants peuvent renseigner

les effets de leur expérience de mobilité, notamment sur l'accroissement de leur volonté de participer à la vie démocratique. Enfin, le dernier indicateur portera sur le taux de progression du nombre de structures françaises participant à des projets Jean Monnet (projets d'enseignement et de recherche dans le domaine des études européennes).

2 Valoriser les projets financés et les initiatives insufflées

En 2021, 380 événements #ErasmusDays portant sur la thématique ont été organisés en France, parmi lesquels :

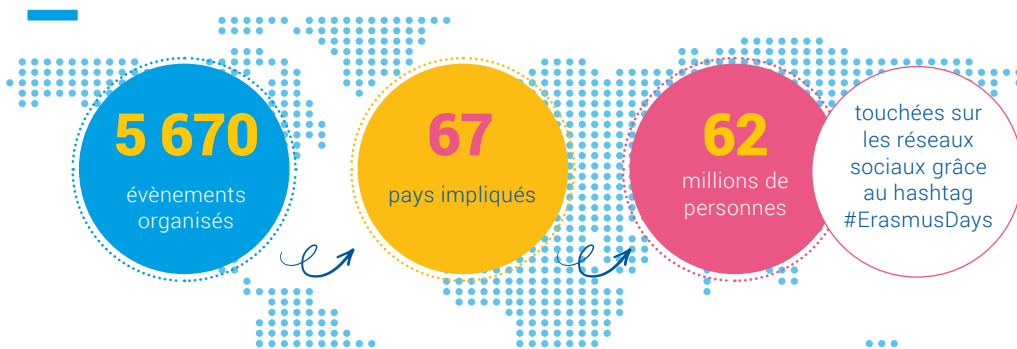
- des ateliers, débats et activités autour de la citoyenneté européenne organisés par le Collège Notre-Dame de la Salle, à Marmande (47) ;
- une animation interactive sur la citoyenneté

européenne et un jeu de découverte de l'Union européenne proposés par la Maison de l'Europe aux élèves du Lycée Fernand Renaudeau de Cholet (49) ;

- des échanges autour de la citoyenneté européenne animés par Europe Direct à l'IRFMA du Gard, à Nîmes (30).



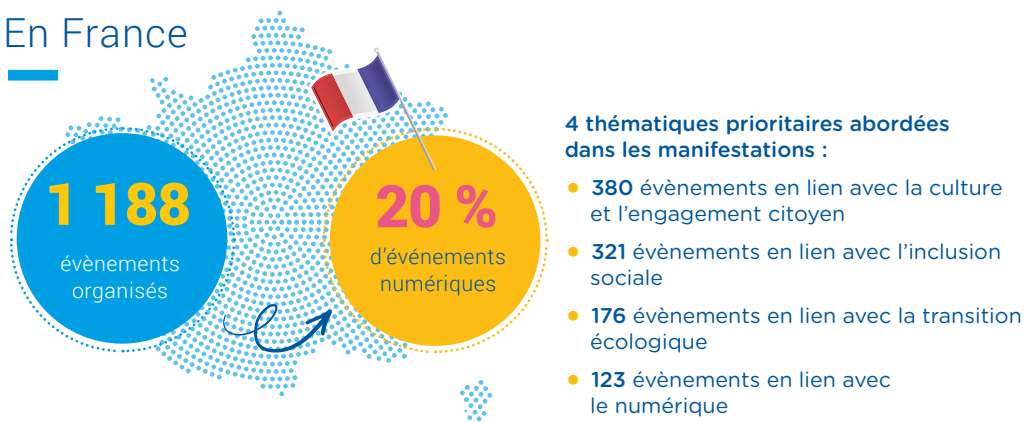
Dans le monde



Dans les pays participants du programme



En France



Typologie des organisateurs :

330 lycées et lycées professionnels ; **200** universités et instituts d'études supérieures ; **160** écoles primaires, collèges et rectorats d'académies ; **130** agences Pôle emploi et missions locales ; **100** CFA et MFR ; **35** Maisons de l'Europe, CRIJ et Europe Direct ; **15** collectivités territoriales ; **12** alliances d'universités européennes.

Des ministres impliqués :

le secrétaire d'Etat **Clément Beaune** présent à l'événement du Lycée Auffray de Clichy ; les ministres **Jean-Michel Blanquer**, **Frédérique Vidal** et **Roselyne Bachelot** avec des vidéos de soutien.

Un écho médiatique fort en France :



Quatre reportages vidéo à visionner sur la chaîne Youtube de l'agence :

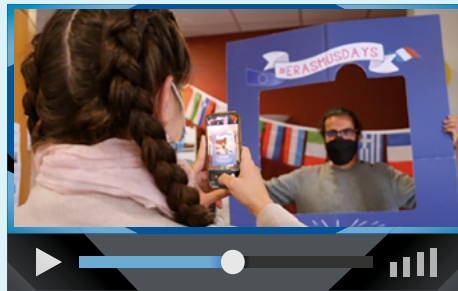
En 2021, quatre reportages vidéo consacrés à des événements #ErasmusDays ont été produits. En plus de mettre en lumière l'engagement des structures organisatrices, ils ont valorisé des projets Erasmus+ de qualité en lien avec les quatre priorités européennes :

- **Transformation numérique** : le projet de mobilité du Lycée polyvalent Marcel Gimond, à Aubenas, en Ardèche, vise à former les équipes enseignantes à l'utilisation du numérique pour dynamiser les méthodes d'apprentissage et lutter contre le décrochage scolaire.
- **Environnement et lutte contre le changement climatique** : le projet de partenariat de l'Institut Agro a permis de créer, en collaboration avec ses partenaires européens, un *serious game* pour former les

étudiants et les professionnels du secteur agricole aux méthodes de l'agroécologie.

- **Inclusion et diversité** : dans le cadre de ses projets de partenariat, l'Ecole des hautes études en Santé publique (EHESP) a déployé des outils en faveur de l'inclusion, comme une plateforme pour se former à la défense des droits des personnes en situation de handicap et une formation hybride pour développer la participation et l'insertion des jeunes dans la vie sociale.

- **Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique** : grâce à leurs séjours de mobilité, les élèves du Lycée hôtelier Savoie Leman, à Thonon-les-Bains, s'ouvrent à d'autres cultures européennes, élargissent leur périmètre de vie et prennent conscience qu'ils sont des citoyens européens.



#Erasmusdays 2022

13, 14 & 15 OCTOBRE



Erasmus+



#ERASMUSDAYS

13, 14, 15

octobre
2022

Et vous,
que faites-vous
pour les
#ErasmusDays ?

www.erasmusdays.eu


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **ERASMUS+**
AGENCE
FRANCE • EDUCATION & FORMATION

 **Erasmus+**

Géraline Erasmus+ France / Education Formation



PARTIE 3

Objectifs nationaux

MOBILISER LES INSTITUTIONS ET LES ENTREPRISES DANS LES TERRITOIRES

Avec une augmentation de 80% du budget pour la période 2021-2027, le programme Erasmus+ devrait permettre à 10 millions de citoyens européens de partir en mobilité en Europe ou à l'international. Ce changement d'échelle implique, au niveau national, la mise en place de dispositifs de promotion innovants et le déploiement d'actions de promotion au plus près des territoires.

Des dispositifs de promotion innovants

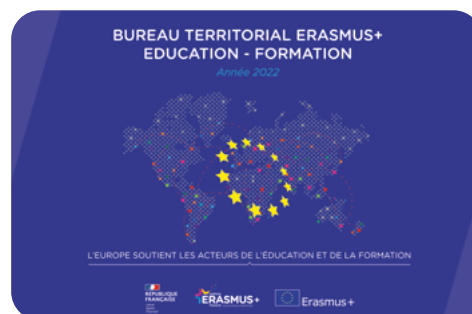
Les développeurs Erasmus+ : un réseau renouvelé en 2021

Nouvelle structuration du réseau, charte revue : l'Agence Erasmus+ France / Education Formation repense le réseau des développeurs Erasmus+ et propose aux relais et structures qui en sont membres une offre de services augmentée pour répondre à leurs besoins de terrain. Grâce à des développeurs Erasmus+ généralistes qui informent et sensibilisent sur les opportunités du programme, et à des développeurs Erasmus+ spécialistes qui accompagnent au montage de projets, l'agence ambitionne de toucher un large public.

Les bureaux territoriaux Erasmus+ Education - Formation : une expérimentation 2022

En sélectionnant cinq bureaux territoriaux Erasmus+ expérimentaux, localisés en métropole et dans les Outre-mer et portés par des structures ancrées dans leurs territoires, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation aspire à renforcer la promotion du programme vers de nouveaux publics.

En étroite collaboration avec les développeurs Erasmus+ et les relais locaux, ces bureaux territoriaux Erasmus+ vont, pendant toute la



phase de test, à la rencontre de candidats potentiels de tous horizons en organisant des activités d'information, de sensibilisation et d'accompagnement.

Fin 2022, l'analyse de cette phase de test permettra d'évaluer la force du dispositif et la pertinence de son déploiement dans un objectif de maillage territorial encore plus fin, tant en zones urbaines que rurales, en métropole que dans les Outre-mer.

La Région Centre-Val de Loire

Un partenariat soutien la création d'un premier poste de chargé de mission territoriale. Un premier diagnostic territorial a été établi en lien avec la mission Études et Perspectives de l'agence.



La formation de formateurs Erasmus+ : des interventions à portée démultiplicatrice

Après une expérimentation dans l'académie de Créteil en 2020, et sur sollicitation de leur DAREIC, l'agence s'est rendue, en 2021, dans l'académie de La Réunion (octobre) et de Nantes (novembre) pour animer des sessions de formation à l'attention de formateurs au programme Erasmus+. L'objectif était de renforcer leurs connaissances dans l'accompagnement des établissements au dépôt

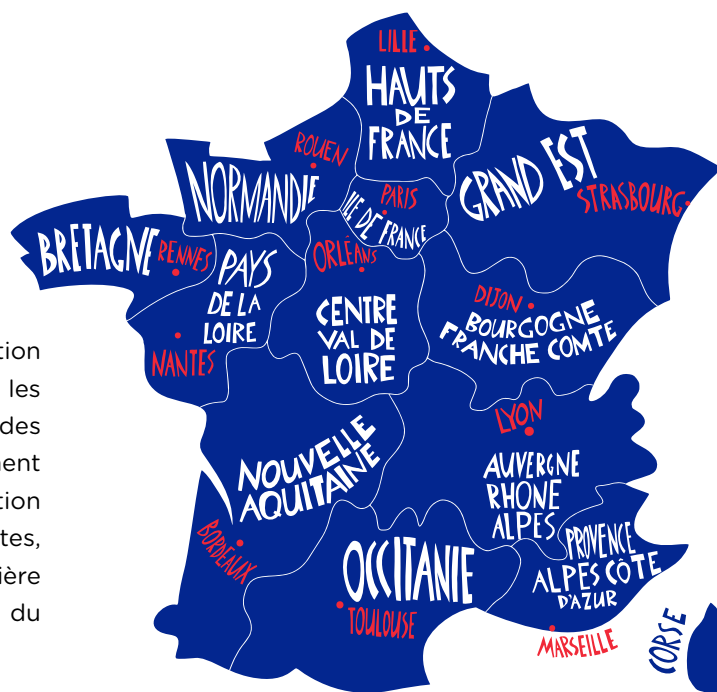
de projets de mobilité ou de partenariats. Au total, ce sont 56 formatrices et formateurs Erasmus+ qui ont été formés : 36 dans l'académie de La Réunion et 20 dans celle de Nantes. Qu'ils soient enseignants référents, inspecteurs académiques, ou encore conseillers pédagogiques, ils vont à leur tour pouvoir assurer des formations au programme Erasmus+ auprès des personnels de leur territoire.

L'atelier d'aide à l'écriture de projets « éducation des adultes » : une modalité novatrice

Le 7 décembre 2021, en collaboration avec cinq développeurs Erasmus+ expérimentés, l'agence a mené, en simultané sur quatre territoires, un atelier d'aide à l'écriture de projets. Animé depuis Paris par les chargés de promotion et d'animation de l'agence et en duplex avec les cinq développeurs Erasmus+ impliqués, l'atelier a concerné une cinquantaine de candidats du secteur de l'éducation des adultes des territoires d'Île-de-France, de Bretagne, du Grand Est et d'Occitanie. Cette formule innovante sera reproduite en 2022 avec d'autres territoires et secteurs éducatifs.

Des actions de promotion au plus près des acteurs de terrain

En 2021, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation a renforcé sa présence dans les territoires auprès des porteurs de projets et des têtes de réseaux des secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'éducation des adultes, en portant une attention toute particulière aux collectivités territoriales et aux acteurs du monde de l'entreprise.





InfoDay « Panorama des programmes européens pour la culture » Acteurs culturels de la région Occitanie



21 mai 2021

L'agence est intervenue dans cet événement organisé par l'association toulousaine Samba Résille, porteur de projets Erasmus+, en association avec l'Agence exécutive européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), les collectivités locales et les services déconcentrés de l'Etat dans les champs de la Culture, de l'Education, de la Jeunesse et des Sports. Cette journée d'information a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs culturels de la région Occitanie qui ont pu, à travers plusieurs temps de présentation, découvrir les opportunités des programmes Erasmus+ et Europe Créative, et comprendre les synergies possibles.

Webinaire « La mobilité européenne et internationale des apprentis » CFA prestataires de l'OPCO ATLAS



24 septembre 2021

La direction alternance de l'OPCO ATLAS (opérateur de compétences des branches professionnelles des services financiers et du conseil) a sollicité l'agence pour concevoir et animer un webinaire à l'attention des directeurs et des référents mobilité de leurs CFA prestataires. Une centaine d'établissements ont pu échanger sur les ambitions du programme Erasmus+ en vue d'intégrer la mobilité dans les parcours de formation de leurs apprentis. La participation d'Euro App Mobility et de la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) a permis d'apporter un éclairage sur le cadre juridique et financier de la mise en œuvre des mobilités Erasmus+.



Etats généraux de la mobilité des apprentis Acteurs de l'apprentissage



16 et 17 septembre 2021

Organisé à Paris, au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), par l'association Euro App Mobility (EAM) et en partenariat avec l'agence, l'événement hybride a été ouvert par une vidéo du Président de la République. Il a permis de réunir des personnalités politiques, nationales et européennes (ministre et commissaire européen), et 250 acteurs de la formation professionnelle. Son objectif était d'éclairer les politiques publiques sur les enjeux, les freins et les leviers de la mobilité des apprentis. Plusieurs milliers d'internautes l'ont également suivi en direct depuis les comptes *Youtube* d'EAM et de l'agence. L'agence y a présenté les outils européens de recherche d'établissements partenaires, ainsi que le parcours de professionnalisation des référents mobilité en CFA dont elle a piloté la conception pédagogique. A l'issue des deux journées d'échanges, les administrateurs et membres d'EAM ont adopté un manifeste qui propose cinq pistes d'action « Pour une Europe des apprentis ».





Erasmus week

Acteurs de l'académie de La Réunion



du 4 au 8 octobre 2021

A l'occasion du lancement des consortiums académiques ayant obtenu une accréditation Erasmus+ dans les secteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement et formation professionnels, la DAREIC de l'académie de La Réunion a fait appel à l'agence pour animer des ateliers de sensibilisation autour des enjeux, des priorités et des opportunités du programme Erasmus+. Elle est également intervenue lors de séquences d'information spécifiques dédiées aux acteurs locaux de l'inclusion (SEGPA, IME, coordinateurs ULIS, ESAT, Missions Locales...), aux collectivités territoriales, aux personnels de BTS et aux enseignants référents pour l'Action européenne et internationale des établissements du second degré (ERAIE).



Réunions d'information des Comités régionaux de la mobilité

Porteurs de projets de mobilité



tout au long de l'année 2021

En association avec l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, l'agence est intervenue lors de réunions d'information digitales organisées par les acteurs des COREMOB de Bretagne, de Grand Est, de Nouvelle-Aquitaine et de PACA.



Congrès de l'ANDEV

Cadres de l'Éducation des mairies



du 20 au 22 octobre 2021

Dans le cadre de son plan de promotion en direction des collectivités territoriales, l'agence a participé au congrès annuel de l'Association nationale des directeurs et des cadres de l'Éducation des villes. Grâce à la tenue d'une permanence sur un espace dédié et à l'animation d'un atelier, près de 100 personnes ont été sensibilisées aux opportunités d'Erasmus+ en faveur des politiques éducatives et de l'ouverture interculturelle dans les territoires.



Clement Beaune @CBeaune
Officiel du gouvernement - France

#Erasmus | Le programme Erasmus fête son 35ème anniversaire ! L'une des plus belles réussites

83% des étudiants se sentent plus Européens après leur séjour

10 millions de personnes ont bénéficié de ce programme

la France est le 1er pays d'envoi



Mariya Gabriel @GabrielMariya

#ErasmusPlus est un symbole d'union, diversité, culture, éducation

4 grandes priorités: l'inclusion, les transitions verte et numérique, participation citoyenne

Ensemble, changeons la vie de millions de jeunes!

Merci @Europe2022FR @EmmanuelMacron

#35ansErasmus #YearofYouth



Salima Yenbou @salima_yenbou

Pour sortir de la crise #Covid_19, nous aurons besoin d'un programme #Erasmus+ encore plus ambitieux et inclusif

J'ai écrit à @jmbianquer et @JY_LeDrian pour demander l'appui de la France dans les difficiles négociations budgétaires des prochains jours

#Education #Inclusion

Jean-Michel Blanquer @jmbianquer

#35ansErasmus c'est 12 millions de bénéficiaires et autant d'expériences partout en Europe. La mobilité pour tous est une priorité! A l'occasion de cet anniversaire, heureux de rappeler que le doublement du budget #ErasmusPlus va permettre aux lycéens d'en bénéficier beaucoup +!



Erasmus+



Emmanuel Macron @EmmanuelMacron - 20 janv.
Officiel du gouvernement - France
This year, we are celebrating 35 years of Erasmus.





En 2021, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation avait pour objectif d'informer les acteurs de l'enseignement agricole sur les nouvelles opportunités offertes par le programme et par son budget augmenté, et de les sensibiliser aux priorités 2021-2027. La priorité d'inclusion, qui vise à rendre la mobilité d'apprentissage accessible à tous, particulièrement aux jeunes des territoires ruraux et aux apprenants de l'enseignement professionnel, et la priorité de transition écologique, qui aspire notamment à former les apprenants à des techniques professionnelles respectueuses de l'environnement, sont en effet des enjeux forts pour les établissements d'enseignement agricole.

Informer et accompagner les acteurs de l'enseignement agricole

Les réunions d'information

En plus de faire découvrir les nouvelles perspectives 2021-2027, dont celle d'ouvrir le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels à la mobilité hors Europe, les différentes réunions d'information menées en 2021 ont permis de faire connaître les résultats de la programmation 2014-2020 en faveur de l'enseignement agricole. Les données ainsi partagées avaient pour objectif d'encourager la participation des acteurs du secteur, comme le chiffre de 28 % des mobilités Erasmus+

2014-2020 du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels qui ont été organisés par des établissements de l'enseignement agricole. Ces différentes réunions d'information ont profité aux :

- chargés de coopération internationale des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ;
- réseau Europe et International de l'enseignement agricole ;
- réseau des Maisons familiales rurales (MFR) ;
- partenaires de l'enseignement supérieur.



Informez les partenaires de l'enseignement agricole

● Le groupe AKIS (Agricultural Knowledge and Innovation Systems)

Missionné par la Commission européenne pour animer, à l'échelle européenne, une réflexion sur les systèmes d'innovation en agriculture, ce groupe est composé d'agriculteurs, de chercheurs, d'agents du conseil et de la vulgarisation agricoles, de représentants d'établissements de formation, de chambres d'agriculture et de coopératives... L'agence est intervenue auprès du groupe AKIS, à l'occasion d'une réunion organisée par l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM), pour présenter les opportunités d'Erasmus+, en particulier les partenariats de coopération et les projets de renforcement des capacités.

● L'association IROICA

L'association regroupe les services des relations internationales de 150 universités et écoles européennes proposant des formations en lien avec l'agronomie et l'environnement. L'objectif de ce réseau est d'échanger et de faciliter le montage de projets européens. En collaboration avec l'Agence exécutive européenne pour l'Education et la Culture (EACEA), l'agence a présenté aux membres de l'association les programmes intensifs hybrides, nouvelle action du programme Erasmus+ 2021-2027.

● L'alliance Agreenium

Agreenium rassemble la majeure partie des établissements publics d'enseignement supérieur et des organismes de recherche placés sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'agence est intervenue auprès de ses membres pour leur présenter les nouvelles opportunités du programme Erasmus+ et pour les aider à construire leur stratégie d'internationalisation : constitution d'un consortium pour la gestion des mobilités des doctorants, organisation de mobilités avec le continent africain, projets de coopération... autant d'outils Erasmus+ qu'Agreenium envisage d'investir pour renforcer l'expertise française à l'international dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et de la santé globale.

15 %

des accréditations Erasmus+ de la formation professionnelle sont attribuées à des établissements d'enseignement agricole

Les formations

Depuis 2020, l'ENSFEA (Ecole nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole) organise une formation au programme Erasmus+ à l'attention des enseignants à laquelle contribue l'agence. En 2021, son format a été adapté aux restrictions sanitaires et la formation a eu lieu à distance.

Nouveauté 2021 : l'agence a participé à la formation des référents mobilité des CFA agricoles. Organisée par AgroSup Dijon à la demande de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, cette action s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi « Avenir professionnel » de 2018 et vise à soutenir la mobilité des apprentis et leur ouverture au monde.

100 %

des établissements d'enseignement supérieur long du secteur agricole ont une charte Erasmus+

Communiquer vers le grand public pour favoriser l'inclusion

L'agence a participé à un reportage télé diffusé le 5 mai 2021 dans l'émission Télématin de France 2. Intitulé « Erasmus+, un succès européen » et tourné à la Bergerie nationale de Rambouillet, le reportage avait pour objectif de faire découvrir les opportunités de mobilité offertes par Erasmus+ aux apprenants de la formation professionnelle agricole. Les spectateurs ont pu y découvrir le témoignage de Léa, élève en Bac Pro équitation, qui a partagé de son expérience Erasmus+ dans un centre équestre d'Allemagne, et celui du



chef d'exploitation du site qui a partagé la plus-value de son expérience Erasmus+ sur l'enrichissement de ses activités.

Sensibiliser aux possibilités en faveur de la transition écologique



Les réunions d'information

En 2021, l'agence a mené plusieurs actions destinées à sensibiliser les établissements d'enseignement agricole aux opportunités offertes par le programme Erasmus+ pour faire évoluer les pratiques professionnelles qu'ils enseignent et les rendre plus respectueuses de l'environnement, ou encore pour organiser des mobilités plus écoresponsables.

Les journées « European development Days »

Organisées chaque année par la Commission européenne, ces journées aspirent à mettre en lumière des initiatives innovantes en faveur du développement durable et à inspirer de nouveaux projets. Intitulé « Formation professionnelle, jeunesse et territoires ruraux pour une Europe verte et durable », l'un des ateliers a été animé par l'Union nationale des MFR* avec la participation de l'agence.

La formation des référents mobilité des CFA agricoles

L'une des sessions de formation a invité les participants à mettre en regard l'impact carbone des mobilités à visée éducative et leur plus-value sur le développement personnel et professionnel de leurs bénéficiaires. Un sujet

**Maisons Familiales et Rurales*



pertinent qui a permis à l'agence de mettre en évidence la contribution des mobilités Erasmus+ à la transition écologique, grâce aux nouvelles pratiques professionnelles, plus écoresponsables, acquises par les apprenants lors de leur expérience à l'étranger.

La réunion de lancement du projet « Sustainability »



A l'occasion de la réunion de lancement de « Sustainability », un projet de coopération inter-agences Erasmus+ autour de la priorité européenne de la transition écologique, deux projets Erasmus+ ont été présentés pour illustrer l'action du programme sur la thématique : le projet SEGAE de l'Institut Agro / AgroCampus Ouest, qui a permis de développer un *serious game* destiné à former aux techniques de l'agroécologie ; et le projet « Changeons l'image de la chauve-souris et agissons pour la préserver » du Lycée agricole de Rethel, qui a permis de sensibiliser les élèves et leurs familles à la biodiversité et à sa préservation.

La mission du Sénat sur l'enseignement agricole

Confiée à Nathalie Delattre, vice-présidente du Sénat, la mission avait pour objectif d'établir un état des lieux de l'enseignement agricole et d'émettre des propositions pour en préserver la qualité et en renforcer l'attractivité. Une démarche motivée par les enjeux de la souveraineté alimentaire, mise en avant avec la crise sanitaire, et du renouvellement des chefs d'exploitation vieillissants rendu difficile par la perte d'attractivité des métiers agricoles. L'agence a reçu la mission et lui a exposé l'impact positif du programme Erasmus+ sur l'attractivité de l'enseignement agricole (impact des mobilités et coopérations financées sur l'employabilité des apprenants, et sur l'innovation à la fois des pratiques d'enseignement et des pratiques professionnelles enseignées). Présenté au Sénat le 30 septembre 2021, le rapport s'intitule « Enseignement agricole : l'urgence d'une transition agro-politique ».



RENFORCER LA PARTICIPATION À LA DIMENSION INTERNATIONALE

Des nouveautés pour 2021-2027

Le programme Erasmus+ est un puissant outil de développement des mobilités et des coopérations internationales entre les acteurs issus des 33 pays participants du programme et ceux des autres pays du monde (dits pays tiers non associés). Grâce à un budget de 2,2 milliards d'euros issu des instruments de politique extérieure de l'UE, cette dimension internationale d'Erasmus+ s'élargit pour la période 2021-2027 avec une ouverture des mobilités vers et au départ des pays tiers non associés au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels. De même, les projets de renforcement des capacités des organismes des pays tiers non associés, déjà possibles dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la jeunesse, sont désormais possibles dans les secteurs de l'enseignement et de la formation professionnels et du sport. Par ailleurs, les organismes des pays tiers non associés peuvent dorénavant



s'engager comme coordinateurs de projets de renforcement des capacités mais également de masters conjoints Erasmus Mundus, ce qui va renforcer l'impact de leur investissement. Enfin, dédiées à la recherche et aux études sur l'Union européenne (modules, chaires et centres d'excellence), les actions Jean Monnet restent accessibles aux établissements de l'enseignement supérieur du monde entier, et s'ouvrent aussi au secteur de l'enseignement scolaire.

Des actions de promotion en direction des établissements

En 2021, pour accompagner le développement du programme à l'international, l'agence s'est adressée aux établissements français, mais aussi étrangers grâce au réseau de la diplomatie scientifique et universitaire.

Ainsi, elle a organisé, le 2 juillet 2021, une journée d'information à l'attention des établissements d'enseignement supérieur dont l'une des sessions portait sur la dimension internationale d'Erasmus+ : l'agence y a présenté les nouvelles opportunités

du programme et a promulgué des conseils sur les zones stratégiques à investir et sur les acteurs ressources à mobiliser pour réussir son ouverture à l'international.

Un kit Erasmus+ à destination des services de coopération et d'action culturelle des ambassades françaises situées en Europe et dans le monde entier a par ailleurs été édité. Son objectif : permettre une compréhension rapide du programme et de ses possibilités de financement.

Enfin, l'agence a également participé à plusieurs événements organisés par les postes diplomatiques, tels que le séminaire « Attractivité Europe » ou les webinaires de mise en relation des acteurs éducatifs du Kosovo, des pays du Partenariat oriental et de la France.

Un soutien à la coopération avec l'Afrique



En résonnance au Sommet Afrique-France qui s'est tenu le 8 octobre 2021 à Montpellier, l'agence a souhaité mettre en valeur la diversité des activités Erasmus+ pouvant être menées entre acteurs français et africains.

Pour cela, elle a publié, au mois de juin, en partenariat avec le Forum des étudiants et des anciens boursiers africains (ASAF), un bilan intitulé « Erasmus+ et le continent africain » où sont présentés des exemples de projets, potentielles sources d'inspiration pour la création de nouvelles collaborations entre établissements français et africains.

En septembre, les agences Campus France et Erasmus+ France / Education Formation ont proposé une matinée d'information pour présenter les possibilités de développement offertes par les actions Erasmus+ ciblées autour de la dimension internationale et de l'Afrique.



Collaborations avec Campus France

En 2021, l'agence a été invitée à rejoindre la commission Europe du Forum Campus France. Cette commission est chargée de formuler des recommandations sur la stratégie de valorisation et de promotion de l'enseignement supérieur français à l'international. L'agence y a apporté son expertise sur les résultats et les impacts des projets Erasmus+.

En mars, l'agence a participé à la formation annuelle des nouveaux responsables Campus France qui s'est déroulée en ligne. Elle y a développé les opportunités Erasmus+ pour la mobilité.

Les agences Campus France et Erasmus+ France / Education Formation ont également mené des activités de promotion conjointes autour de sujets d'intérêt commun, telles que les webinaires « Développer les mobilités et les coopérations en Afrique avec Erasmus+ » (septembre) et « Les enjeux du programme Erasmus+ 2021-2027 » (en novembre, lors des Rencontres Campus France).

De nombreuses autres actions ont également été menées pour communiquer autour des possibilités de coopération avec l'Afrique, notamment avec les partenaires médias de l'agence : diffusion du bilan « Erasmus+ et le continent africain » sur le stand de RFI au Sommet Afrique-France ; relai du bilan sur le fil Twitter de France Médias Monde ; reportages de France 24 sur des projets Erasmus+ impliquant un CFA au Sénégal et une école d'ingénieurs au Nigéria ; deux émissions « 7 milliards de voisins » sur RFI (l'une autour de l'emploi des jeunes en Afrique valorisant le projet Erasmus+ ASICAO pour la formation des ingénieurs au Cameroun et au Togo, et l'autre à l'occasion des 35 ans du programme qui a donné la parole à la directrice de l'agence, à un étudiant africain en master Erasmus Mundus ou encore à la délégation de l'Union européenne au Burkina Faso).



Les projets Erasmus+ portés par des acteurs de l'enseignement supérieur du secteur de la Culture contribuent à former à l'international les professionnels de la culture et du patrimoine, déjà en poste ou en devenir. Grâce à leur participation au programme, ces derniers enrichissent leur réseau professionnel et développent davantage la coopération culturelle, la création artistique et la recherche. Ils pratiquent par ailleurs les langues étrangères et acquièrent ou renforcent des compétences transversales qui leur sont utiles pour trouver un emploi ou évoluer dans leur parcours professionnel.

Édition d'un bilan spécifique

En juin 2021, l'agence a publié « Erasmus+ pour l'enseignement supérieur de la Culture », un bilan des projets Erasmus+ portés par les établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture entre 2014 et 2020. On peut y lire que ces établissements ont perçu 24,5 M€ pour organiser et mener 518 projets de mobilité et de coopération au bénéfice de 16 182 participants à la mobilité.



Des ressources expertes

Recrutement d'un personnel dédié

Avec l'entrée du ministère de la Culture dans l'Assemblée générale de l'agence, une conseillère technique en charge de la culture a été recrutée. Rattachée au cabinet de la direction, elle est chargée de soutenir la participation active dans le programme Erasmus+ des acteurs de la culture et de la création, de valoriser les projets financés,

de créer de nouveaux partenariats avec les réseaux culturels et créatifs et d'accompagner la structuration d'une équipe de développeurs Erasmus+ dédiée à la culture. Elle portera une attention particulière aux universités dispensant des formations artistiques et culturelles et aux lycées délivrant un diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE).

Une équipe de développeurs Erasmus+ dédiée à la culture

Initiée en 2018, l'équipe de développeurs Erasmus+ dédiée à la culture a été renforcée en 2021 et compte aujourd'hui 22 membres : 16 anciens membres qui ont renouvelé leur adhésion au groupe et 6 nouveaux membres. Le groupe est équilibré : les différentes filières d'études artistiques et culturelles et les quatre secteurs éducatifs du programme sont représentés. 13 des développeurs Erasmus+ Culture ont pour mission d'informer, tandis que les 9 autres ont en charge l'accompagnement au dépôt de candidatures.

En 2021, deux réunions d'information ont été organisées à leur attention pour leur permettre de monter en compétences sur le nouveau programme et de gagner en autonomie sur le relais de l'information, l'échange de pratiques et la valorisation des projets.



Des activités de promotion...

... en préparation à l'appel à propositions

L'agence est intervenue auprès des acteurs du secteur de la culture pour les informer des opportunités du nouveau programme :

- Participation au Festival international du film documentaire (FIPADOC) avec l'animation, le 22 janvier, de deux ateliers d'accompagnement au montage de projets Erasmus+. Le premier atelier, consacré aux masters conjoints Erasmus Mundus, a valorisé le Master DOC NOMADS, qui forme à la direction de films documentaires, et a fait témoigner plusieurs de ses étudiants et enseignants. Le second atelier était dédié aux projets de partenariats Erasmus+ menés sur la thématique de l'audiovisuel dans les secteurs de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle. Il a été suivi par 30 enseignants de l'académie de Bordeaux en stage au Clemi.

- Participation, le 29 avril, à la réunion de réseau de l'ANDéA (Association nationale des écoles d'art).
 - Animation, le 6 mai, d'un atelier sur les partenariats de coopération Erasmus+ à l'attention des écoles membres de l'ANDéA et de l'ANESCAS (Association nationale des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et des arts de la scène).
 - Rencontre et échanges, le 21 mai, avec des acteurs de l'éducation des adultes de la région Occitanie menant des projets culturels. La table-ronde visait à présenter les opportunités offertes par Erasmus+ et les synergies possibles avec le programme Europe Créative.
- Les actions d'information et de promotion ainsi menées ont généré, en 2021, le dépôt de nombreuses candidatures et la sélection de projets d'envergure :



- 34 écoles d'art et 9 écoles du spectacle vivant ont déposé un projet de mobilité.
- Les projets de mobilité des 20 écoles nationales supérieures d'architecture ont été financés.
- Deux partenariats de coopération de l'enseignement supérieur portés par des écoles d'art ont été sélectionnés. Il s'agit de l'Ecole supérieure d'art et de design de Saint-Etienne (ESADSE) et de l'Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT).
- Des projets de partenariats de la formation professionnelle portés par des organismes formant aux métiers des arts, du patrimoine et de la création ont également été sélectionnés. C'est le cas par exemple des projets déposés par le LABA, les Compagnons du Devoir ou encore le Créa.

... en collaboration avec les acteurs nationaux des autres programmes européens

Au printemps 2021, à l'occasion du lancement du nouveau programme Europe Créative,

la directrice de l'agence a participé aux émissions radiophoniques produites par Relais Culture Europe, qui assure la fonction de bureau national pour le programme Europe Créative. Une collaboration poursuivie en septembre lors d'échanges sur les thématiques de la synergie des fonds et du développement territorial, puis en décembre avec la constitution d'un groupe de travail « Culture » associant également l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport et dont l'objectif est de mener des actions communes et concertées.

Les acteurs nationaux d'autres programmes européens seront ponctuellement associés aux prochains travaux du groupe de travail :

- le point de contact national du cluster 2 « Culture, créativité et société inclusive » qui intervient dans le cadre du second pilier du programme Horizon Europe (« problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne ») ;
- le Réseau rural français qui coordonne au niveau national le programme FEADER.

Participation à des opérations européennes



Les Journées européennes du patrimoine

Le 17 septembre 2021, l'agence a organisé une visite guidée de son bâtiment et du quartier qui l'accueille. Labellisée « Journées européennes du patrimoine », la visite était animée par l'agence d'architecture ayant conçu le bâtiment, l'Agence 234, et par l'association d'insertion Alternative Urbaine. Parmi les visiteurs, des enseignants des établissements scolaires et des écoles supérieures de la culture, et des personnels des associations culturelles du quartier qui avaient été invités et qui ont pu échanger avec des personnels de l'agence sur les opportunités du programme Erasmus+.

• <https://agence.erasmusplus.fr/culture/>



Les #ErasmusDays

Une vingtaine d'établissements proposant des enseignements artistiques ont participé à l'édition 2021 des #ErasmusDays. Parmi eux, six écoles d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture : les Beaux-Arts de Paris, l'Ecole du Louvre, l'Ecole supérieure d'Art de la Réunion, la Cité du design de Saint-Etienne, le Conservatoire national supérieur de musique et danse de Lyon et l'Ecole Boulle. Des lycées et des collectivités territoriales ont par ailleurs donné une coloration culturelle à leur évènement #ErasmusDays en organisant une représentation théâtrale, comme le Lycée Frédéric Ozanam de Lille, ou un concert, comme la Mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) en collaboration avec l'école municipale de musique.

GARANTIR DES PROJETS DE QUALITÉ...



... grâce à la promotion de projets de qualité et à l'accompagnement des candidats

Les actions de promotion ont été adaptées aux conditions particulières imposées par le contexte sanitaire. L'agence s'est professionnalisée dans ses interventions à distance et en a diversifié les modes, qu'ils soient diffusés en direct ou enregistrés : visios, plateaux TV, conférences hybrides, webinaires... Grâce à sa nouvelle approche, **l'agence a augmenté de 45 % ses activités de promotion.**

Un cycle de formation à distance

Le cycle de webinaires « Prêts pour Erasmus+ » est l'une de ces innovations. C'est une nouvelle offre accessible depuis le site de l'agence et hébergé sur son compte *Youtube*. Ce programme propose des sessions d'information préenregistrées et des sessions de questions/réponses organisées en direct et par secteur éducatif. Pour l'appel à propositions 2021, 10 webinaires préenregistrés et 8 sessions de questions/réponses en direct ont été réalisés sur les actions clés 1 et clé 2 décentralisées et sur certaines actions centralisées comme Erasmus Mundus, les activités Jean Monnet, les centres d'excellence professionnelle, les alliances pour l'innovation ou encore la charte ECHE.



Les nombreux dépôts de candidatures sur l'action clé 2 (partenariats de coopération et partenariats simplifiés) et l'actions clé 1 (accréditations, demandes de financement pour les projets accrédités et chartés, projets de mobilité de courte durée) confirment l'attractivité des nouvelles modalités du programme Erasmus+ et l'appétence des organismes pour l'ouverture européenne et internationale.



104 ISSUS DE
PROJETS
31 PAYS
PARTICIPANTS
AU PROGRAMME
SONT MIS À
L'HONNEUR EN
2021



Deux conférences nationales

Les deux conférences nationales organisées en 2021 ont mis l'accent sur le décryptage du programme à destination des non-initiés. La première conférence, organisée en ligne les 14 et 18 janvier, a permis de faire le bilan de la programmation 2014-2020 et de présenter les nouvelles opportunités de celle pour 2021-2027 (ses *replays* ont cumulé plus de 20 000 vues). La seconde conférence était un événement hybride : elle s'est tenue le 26 novembre, à la fois en présentiel à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) où elle a attiré

300 participants, et à distance avec un *replay* enregistrant plus de 2 000 vues. Intitulée « Débuter dans Erasmus+ », elle s'adressait aux établissements souhaitant s'engager pour la première fois dans Erasmus+ et mettait en lumière les lauréats du Prix de l'enseignement innovant. Grâce aux témoignages des équipes enseignantes lauréates, aux méthodes données pour transformer une idée en projet Erasmus+, ou encore aux conseils dispensés pour bien débuter un projet, les futurs candidats ont pu acquérir les fondamentaux du programme.



Des actions sectorielles

La journée d'information Erasmus+ Enseignement supérieur s'est tenue en ligne, le 2 juillet. Animée au format plateau télé, elle a été suivie en direct par plus de 1 300 personnes. La participation de nombreux intervenants français et européens a permis de mettre l'accent sur les nouveautés du secteur enseignement supérieur du programme, comme la mobilité des doctorants ou les mobilités courtes réalisées dans le cadre de mobilités hybrides et au bénéfice des filières courtes telles que les BTS.

L'agence a collaboré avec le Bureau d'assistance national eTwinning pour promouvoir les projets de mobilité hybride, notamment auprès des CFA, encore peu présents sur la plateforme eTwinning, et des étudiants des Inspé pour les sensibiliser aux enjeux et bénéfices de l'ouverture à l'international. Les interventions conjointes ont permis de mettre en lumière les complémentarités pédagogiques entre les projets collaboratifs menés par des classes en distanciel depuis



la plateforme eTwinning et les projets de mobilité Erasmus+ de groupes d'élèves. L'agence encourage ces projets hybrides

qui, en plus de favoriser l'éducation au numérique, ont un caractère inclusif en ouvrant la participation à tous les élèves, y compris ceux qui ne partent pas en mobilité.

De nombreuses sollicitations satisfaites

En 2021, à la demande de membres du réseau des développeurs Erasmus+ et de partenaires engagés dans la mise en œuvre du programme, l'agence a réalisé plus de 95 interventions sous la forme de conférences ou d'ateliers auprès d'acteurs et réseaux clé : ANDEV, DREETS, Inspé, ANDéA, DRAREIC/DAREIC, référents mobilité de Régions, Campus France, acteurs du sport et de l'ESS, INSHEA, réseau des établissements de l'enseignement catholique, Conférence des grandes écoles...



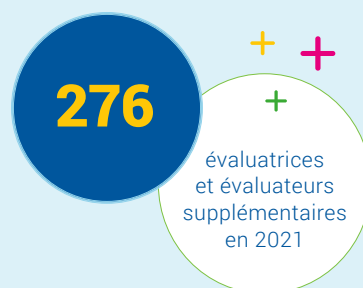
Des besoins évaluatifs renforcés pour garantir des projets de qualité

Le programme Erasmus+ confère une place déterminante au processus évaluatif : il est l'un des principaux leviers pour garantir des projets de qualité. Les recommandations renseignées dans les évaluations sont en effet un fil rouge et permettent aux porteurs de projets de réajuster leur positionnement. Les contours de son accompagnement sont définis par l'agence.

La nouvelle programmation 2021-2027 renforce le calendrier des appels à propositions et introduit de nouvelles modalités d'accès au programme qui modifient l'approche évaluative des projets. Au calendrier évaluatif connu s'ajoutent désormais un appel à propositions pour les accréditations Erasmus+ et un second appel pour les partenariats simplifiés.

En plus de ce nouveau dimensionnement de l'évaluation initiale des projets, le programme Erasmus+ 2021-2027 introduit des points nouveaux dont certains modifient les pratiques d'évaluation :

- Le secteur de l'enseignement scolaire est dorénavant ouvert aux acteurs de la petite enfance, mais aussi à des structures autres que les établissements scolaires, notamment pour les projets de partenariats travaillant sur l'une des priorités du programme (inclusion et diversité, transition écologique, transformation numérique, participation à la vie démocratique).
- Les partenariats simplifiés, dont les règles d'éligibilité sont allégées, s'adressent aux structures de petite taille et nouvelles dans la coopération européenne. Une approche plus bienveillante est nécessaire dans l'évaluation des projets déposés, tout en conservant les critères de qualité et les exigences propres du



programme : un positionnement d'évaluation différent.

• La logique de l'accréditation Erasmus+, qui autorise durant les sept années du programme un accès facilité aux financements pour les activités de mobilité, repose à la fois sur la notation du plan Erasmus+ de la structure candidate, c'est-à-dire de sa stratégie d'internationalisation, et sur son adhésion aux critères qualité du programme. La validation des candidatures à l'accréditation Erasmus+ est donc soumise à de nouvelles modalités d'évaluation et génère une nouvelle procédure de contrôle développée par l'agence.

Après avoir analysé tous ces éléments de contexte, la commission nationale de sélection des évaluatrices et des évaluateurs (CNSE) s'est réunie le 16 décembre 2021 et a décidé de recruter 276 évaluatrices et évaluateurs supplémentaires. Leur sélection a été orientée par un ensemble de critères pour permettre la diversité de leurs profils et de leurs compétences et faire face à ce nouvel enjeu évaluatif.

PRÉSERVER UNE IMAGE POSITIVE DU PROGRAMME



La poursuite de la crise sanitaire et des restrictions de déplacement ayant repoussé, voire avorté, les projets de mobilité de nombreux participants et acteurs, il était important de mener des actions d'information auprès des citoyens, des professionnels et des décideurs de l'éducation et de la formation pour préserver les envies d'Erasmus+ et pour préparer la relance des activités de mobilités en sortie de crise. Parmi elles : les relations presse et les partenariats médias qui ont permis la diffusion et la parution de 1 950 reportages et articles, soit 119 millions de contacts pour un équivalent d'achat d'espaces médias de 8 M€.

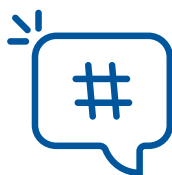
Dresser un bilan favorable du programme 2014-2020

Pour favoriser le lancement du nouveau programme et justifier l'augmentation de son budget, il était nécessaire de dresser un bilan favorable du programme précédent, chiffres à l'appui. L'agence a donc publié deux bilans chiffrés montrant le succès du programme 2014-2020 et son impact sur les parcours personnels et professionnels des participants et sur les pratiques des structures et des secteurs éducatifs :

- Une publication de 30 pages intitulée « Bilan Erasmus+, éducation et formation, 2014-2020 » ;
- Une vidéo valorisant les chiffres clefs de la publication.



Ces bilans ont fait l'objet d'une large diffusion, grâce aux réseaux sociaux et aux médias, et d'une promotion spécifique lors de la conférence nationale « Erasmus+ : bilan et perspectives » qui s'est tenue en ligne les 14 et 18 janvier et dont les *replays* ont cumulé plus de 20 000 vues.



Maintenir les « envies d'Erasmus+ »

Malgré la poursuite des restrictions de déplacement, les envies de mobilités étaient toujours présentes chez les publics cibles du programme. Une appétence qu'il était important d'entretenir pour maintenir la dynamique et préparer l'après crise sanitaire :

- L'agence s'est appuyée sur les relations presse et sur les partenariats médias pour mettre en lumière des parcours enrichis grâce au programme et pour susciter des envies de partir en mobilité. En 2021, trois profils de participants ont fait l'objet de campagnes spécifiques ou d'attentions particulières : les apprentis (en septembre, à l'occasion des Etats généraux de la mobilité des apprentis et de la publication des Notes de l'Observatoire n°17 consacrées aux apprentis) ; les demandeurs d'emploi (en juillet avec le premier anniversaire de la plateforme Europass) et les jeunes partis en mobilité malgré la crise sanitaire (en mai, à l'occasion de la Journée de l'Europe et en octobre, avec les #ErasmusDays).



- Devenus un rendez-vous incontournable pour tous les acteurs européens du programme Erasmus+, les #ErasmusDays ont connu un grand succès en 2021, avec 1 188 événements organisés en France. Pilotée par l'agence, l'opération a été l'occasion pour les structures organisatrices d'événements de faire témoigner d'anciens participants du programme et de « recruter » de nouveaux aspirants à la mobilité. Pour la France, on estime à 25 millions le nombre de contacts touchés par les 450 retombées médias et à 17,6 millions le nombre de personnes touchées sur les réseaux sociaux grâce au hashtag #ErasmusDays.



Communiquer sur les nouvelles opportunités du programme 2021-2027

L'enjeu de l'année 2021 résidait dans le lancement du programme 2021-2027. En plus d'avoir actualisé les contenus de son site, l'agence a édité de nouveaux supports d'information à l'attention des acteurs de l'éducation et de la formation : une vidéo de présentation générale (près de 9 100 vues sur Youtube) et un dépliant intitulé « Devenir un acteur du programme Erasmus+ » (35 000 exemplaires imprimés). Parallèlement, des actions spécifiques ont été menées pour atteindre et informer des acteurs considérés comme stratégiques pour le lancement du nouveau programme :

- Le doublement du budget consacré au secteur de l'éducation des adultes a nécessité une communication vers les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion ou encore de l'éducation populaire qui ont été ciblés grâce à une campagne de webmarketing menée en juin sur *Facebook* et *LinkedIn*. Près de 2 000 visites de la page dédiée ont été enregistrées à la suite de la campagne.
- Les collectivités territoriales sont des acteurs importants du programme : elles peuvent s'impliquer, en tant que coordinatrices ou partenaires, dans des projets de mobilité ou



de partenariats des quatre secteurs éducatifs. L'agence leur a donc dédié des actions spécifiques, comme l'édition d'un dépliant intitulé « Erasmus+ 2021-2027 et les collectivités territoriales » (5 000 exemplaires imprimés). Une campagne ciblée de webmarketing a également été menée en novembre sur *Facebook* et *LinkedIn* et a déclenché 800 visites de la page dédiée.

Enfin, deux articles valorisant des exemples de projets portés par des collectivités territoriales ont paru en décembre sur le site de la Gazette des communes et ont été lus plus de 1 600 fois.

- Afin d'attirer de nouveaux porteurs de projets et d'accroître le nombre de participants du programme, l'agence a dédié sa conférence nationale « Débuter dans Erasmus+ » à l'accompagnement des structures novices et a organisé en amont une campagne de webmarketing sur *Facebook* et *LinkedIn* pour attirer des participants répondant aux critères (résultats, près de 2 900 vues cumulées des *replays*). Parallèlement, une collection de six vidéos courtes, consistant à associer une question posée pendant la conférence par un participant novice et la réponse apportée par un expert de l'agence, a été produite. Également intitulée « Débuter dans Erasmus+ », la collection a cumulé plus de 950 vues sur *Youtube*.





Mettre en lumière des projets de qualité

En soutien à ses actions d'information, l'agence a développé ses activités de valorisation qui consistent à mettre en lumière des projets Erasmus+ de qualité pour donner envie et inspirer. En 2021, plusieurs opérations de valorisation ont été menées :

- Lancé en 2021, le Prix européen de l'enseignement innovant récompense des équipes pédagogiques pour les pratiques novatrices qu'elles ont développées dans le cadre de leur projet Erasmus+. Pour sa première édition, le prix a été décerné aux équipes de quatre projets Erasmus+, le 26 novembre, lors de la conférence nationale « Débuter dans Erasmus+ ». La cérémonie de remise des prix a été l'occasion de présenter aux participants de la conférence l'étendu des possibilités offertes par le programme et l'impact des projets Erasmus+ sur les pratiques et l'environnement professionnels.

- Édité en mai, le recueil de projets « Erasmus+ dans les territoires » rassemble 35 projets menés par des structures et des établissements issus des 18 régions françaises et illustre l'égalité territoriale pour l'accès au programme et la diversité des publics touchés.
- Les 14, 15 et 16 octobre, quatre vidéos #ErasmusDays ont été tournées au sein d'établissements organisateurs d'événements. Ces quatre reportages ont permis de mettre en lumière le ou les projets porté(s) par la structure et de faire témoigner les personnels impliqués et les apprenants participants (près de 1 200 vues cumulées sur *Youtube*).
- En octobre, une série de quatre podcasts EPALE intitulée « Ils font Erasmus+ » a donné la parole à des acteurs du programme qui ont partagé leur engagement et leurs initiatives Erasmus+ en faveur de l'inclusion pour tous.





Internationalisation des Campus des métiers et qualifications

En 2021, sur le deuxième appel à propositions Erasmus+ « centres d'excellence professionnelle », l'agence a renouvelé son plan de promotion et d'accompagnement auprès des Campus des Métiers et Qualifications (CMQ). A travers cette action, l'Union européenne cherche à soutenir la création de plateformes de coopération transnationale en matière d'enseignement et de formation professionnels, capables de concevoir et de déployer des approches d'enseignement et d'apprentissage innovantes pour relever les défis économiques et sociétaux : l'inclusion, les transitions écologique et numérique, les stratégies de spécialisation intelligente.

Pour ces CMQ, construits autour de secteurs d'activités d'avenir et créateurs d'emplois, l'action Erasmus+ « centres d'excellence professionnelle » constitue un levier fort pour accélérer leur développement, tant sur le plan régional qu'international, et pour contribuer à faire émerger une offre de compétences en réponse à l'évolution rapide des besoins des entreprises.

En étroite collaboration avec la mission « éducation, économie et campus » de la DGESCO et la DREIC, l'agence a accompagné individuellement une dizaine de CMQ - secteurs logistique, transport, microélectronique, métiers d'art, tourisme - jusqu'au dépôt de leur candidature. Les CMQ ont également bénéficié de mises en relation avec de potentiels partenaires européens par l'intermédiaire des réseaux DREIC et agences nationales Erasmus+.



Mobilité à l'étranger pour les enseignants en formation initiale et continue

La réforme de la formation initiale des enseignants (évolution du master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF, création d'un nouveau parcours préparatoire au professorat des écoles) et les conclusions du Grenelle de l'éducation ont fait émerger le besoin de renforcer les périodes de formation et d'enseignement à l'étranger. Le rapport de l'eurodéputée Ilana Cicurel, « Faire de l'école le cœur battant de l'Europe » a confirmé le rôle de la mobilité des enseignants comme facteur de développement professionnel et a avancé quelques pistes de mise en œuvre. Le 1^{er} appel à proposition sur les « académies Erasmus+ des enseignants » a été lancé en 2021 et répond à ces enjeux. En candidatant et en se positionnant comme porteurs de projet ou partenaires, les organismes français de formation initiale et continue des enseignants peuvent obtenir des financements pour créer des partenariats de long terme avec leurs homologues européens. L'objectif est d'encourager le développement de pratiques de formation innovantes, de soutenir les mobilités à des fins d'apprentissage et de faciliter les mises en réseau et les échanges de professeurs dans toute l'Europe.

Avec l'appui de la DREIC pour mobiliser le réseau des Inspé et les DAREIC, l'agence a organisé, en juin 2021, un grand webinaire de



présentation de la nouvelle action « académies des enseignants ». Elle a également assuré plusieurs autres présentations de l'action : lors d'interventions auprès des directions de l'IH2EF, de l'INSHEA et du réseau Canopé ; et lors de l'événement organisé par eTwinning, en décembre 2021, qui a réuni tous les organismes européens en charge de la formation des enseignants. L'agence a accompagné trois académies dans leur candidature déposée en septembre 2021. En partenariat avec l'eurodéputée Ilana Cicurel, en visioconférence, l'agence a présenté aux acteurs territoriaux les actions Erasmus+ pouvant venir en appui aux conclusions du rapport « Faire de l'école le cœur battant de l'Europe », tant sur la formation initiale des enseignants que sur les appariements entre établissements européens.





PARTIE 4

Résultats
2021

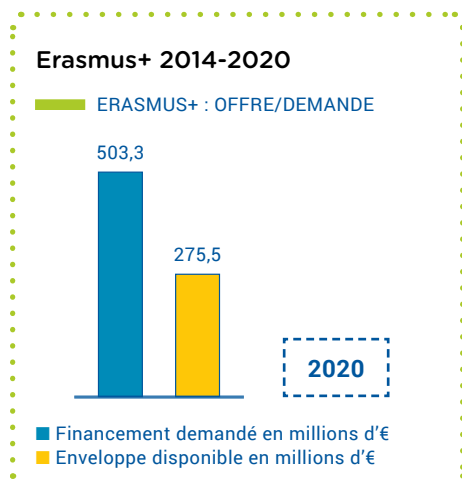
DONNÉES GÉNÉRALES

Les résultats qui suivent sont ceux de l'appel à propositions 2021. Ils ne doivent pas être lus comme les résultats des mobilités réalisées au cours de l'année 2021, encore marquée par la crise sanitaire et les restrictions de déplacement, mais comme le témoignage de l'appétence des structures et établissements à candidater aux appels à propositions et à participer au programme.

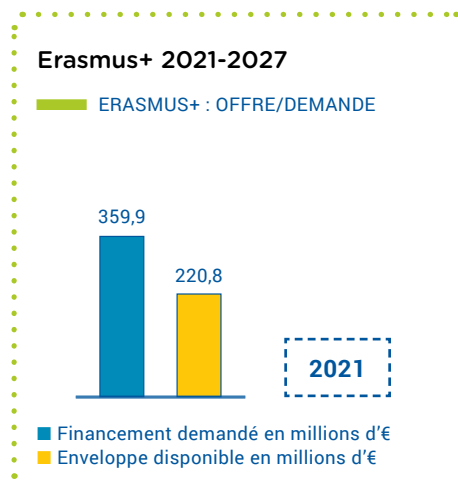
Il faut également souligner qu'un second appel à propositions pour les partenariats simplifiés (action clé 2) a été ouvert à l'automne.

Par ailleurs, l'appel à propositions 2021 a mené l'agence à tenir huit comités nationaux d'évaluation (CNE) : deux en janvier, quatre en juillet et deux en août. Fait nouveau : la tenue de CNE en janvier. Le premier était organisé dans le cadre de la sélection des candidatures aux accréditations déposées en 2020 (pour l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnels, et l'éducation des adultes). Le second concernait l'appel à propositions complémentaire ouvert par la Commission européenne, en automne 2020, en raison du contexte sanitaire et relatif aux partenariats portant sur la préparation à l'éducation numérique et sur la créativité culturelle et artistique.

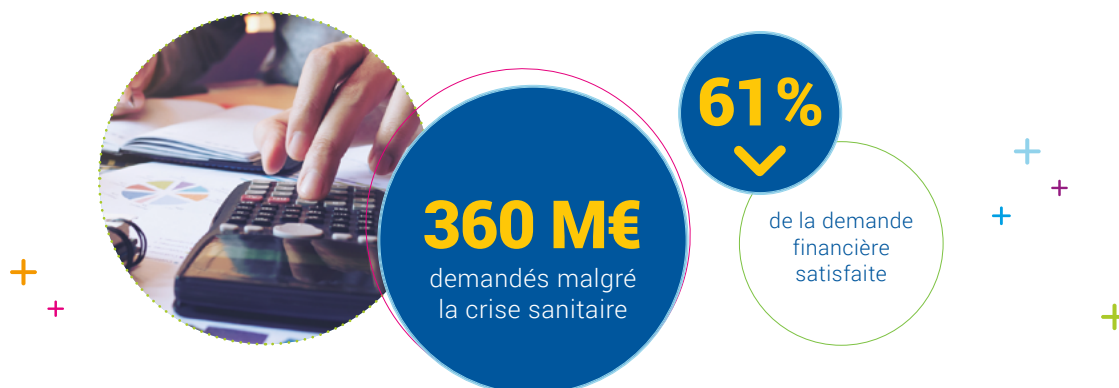
L'évolution de la demande 2021



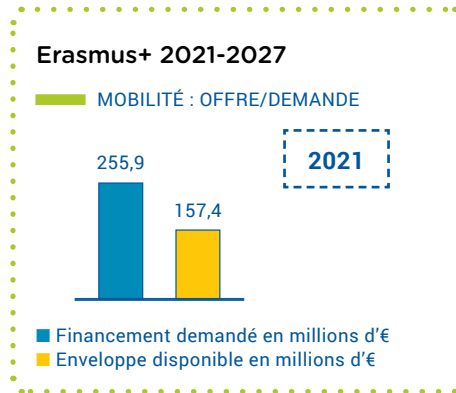
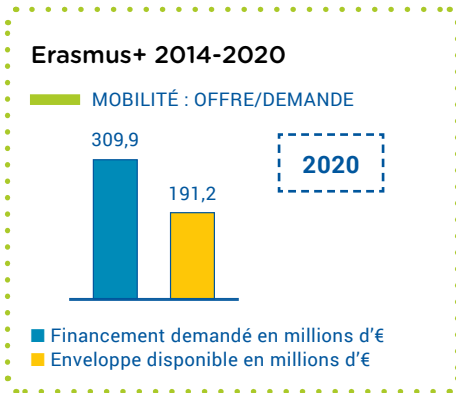
→ Les données 2020 tiennent compte de l'appel à propositions complémentaire lancé en raison de la crise sanitaire et doté d'un budget exceptionnel de 15,6 M€



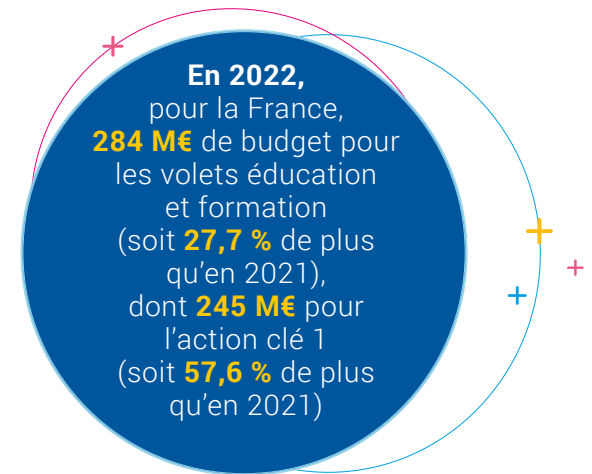
→ Les données 2021 tiennent compte des 2 appels à propositions pour les partenariats (action clé 2)



Action clé 1 (mobilités)



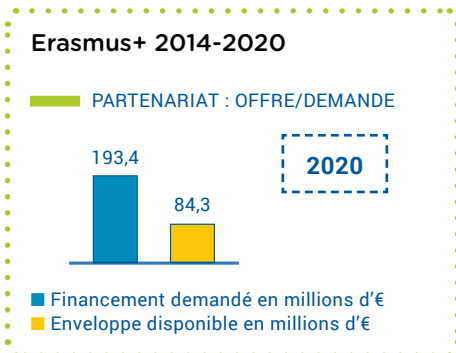
Contrairement aux années précédentes, il n'y a eu aucune dotation budgétaire pour la dimension internationale du programme en 2021. Rappelons que le budget 2020 de la dimension internationale s'élevait à 21 M€.



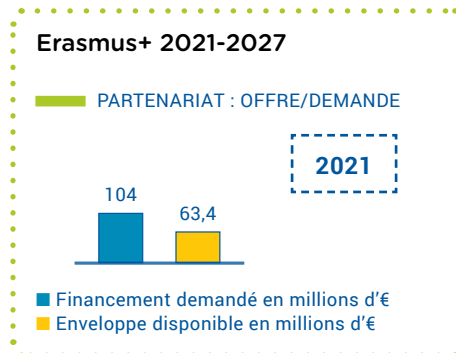
Action clé 2 (partenariats)

La singularité budgétaire de l'année 2021, année de transition avec le précédent programme, réside dans l'effort financier réalisé en faveur des partenariats. La Commission européenne a en effet pris en compte les restrictions de circulation induites par la crise sanitaire et les reliquats des budgets mobilités dont disposaient les établissements, et proposé un renforcement

du financement des projets de partenariats. Une approche qui a été soutenue par le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen. Dès 2022, l'accent sera de nouveau mis sur la mobilité et les possibilités financières offertes aux partenariats retrouveront des volumétries plus habituelles.



→ Les données 2020 tiennent compte de l'appel à propositions complémentaire lancé en raison de la crise sanitaire et doté d'un budget exceptionnel de 15,6 M€



→ Les données 2021 tiennent compte des 2 appels à propositions pour les partenariats (action clé 2)

Les candidatures

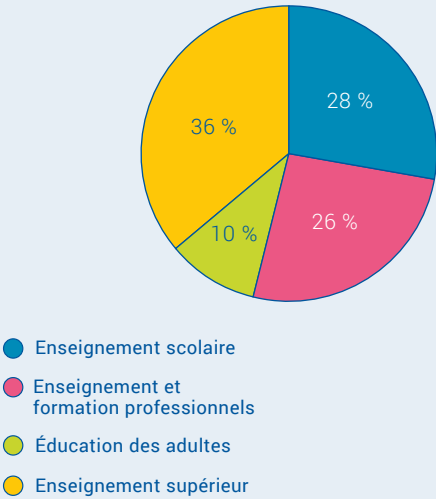
En 2021, le département gestion des projets a traité 2 322 candidatures. Parmi les 2 302 candidatures éligibles, 1 148 ont nécessité une évaluation et

1 154 ont bénéficié d'un accès direct aux financements grâce aux accréditations Erasmus+ et aux chartes d'enseignement supérieur (ECHE).

CANDIDATURES REÇUES EN 2021		
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS		
Enseignement scolaire	151	
Enseignement et formation professionnels	238	
Éducation des adultes	25	
Enseignement supérieur	749	
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	1 163	
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE		
Enseignement scolaire	61	
Enseignement et formation professionnels	48	
Éducation des adultes	20	
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	129	
PARTENARIATS DE COOPÉRATION		
Enseignement scolaire	94	
Enseignement et formation professionnels	94	
Éducation des adultes	113	
Enseignement supérieur	46	
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	347	
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS		
	1 ^{er} tour (mai)	2 ^e tour (novembre)
Enseignement scolaire	31	30
Enseignement et formation professionnels	18	12
Éducation des adultes	29	26
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	146	
TOTAL PARTENARIATS	493	
ACCRÉDITATIONS*		
Enseignement scolaire	276	
Enseignement et formation professionnels	193	
Éducation des adultes	25	
Enseignement supérieur (accréditation de consortium)	43	
TOTAL ACCRÉDITATIONS*	537	
TOTAL CANDIDATURES REÇUES	2 322	

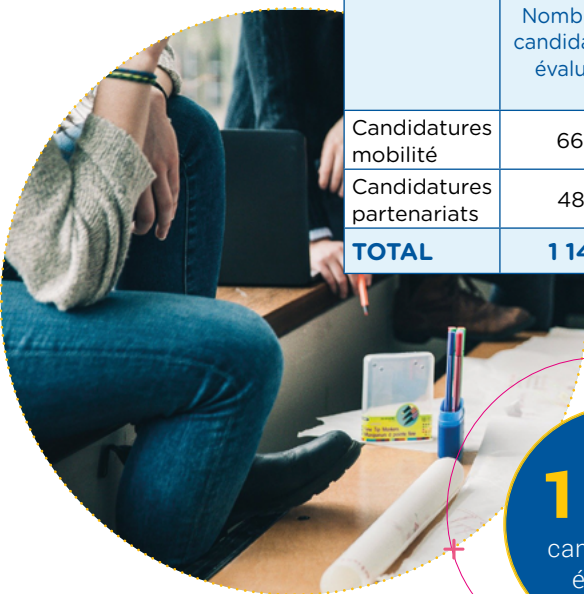
* Accréditations déposées en 2021 pour des financements demandés à partir de 2022

• Proportion des candidatures déposées par secteur



2 322
candidatures
traitées par
l'agence

Les évaluations



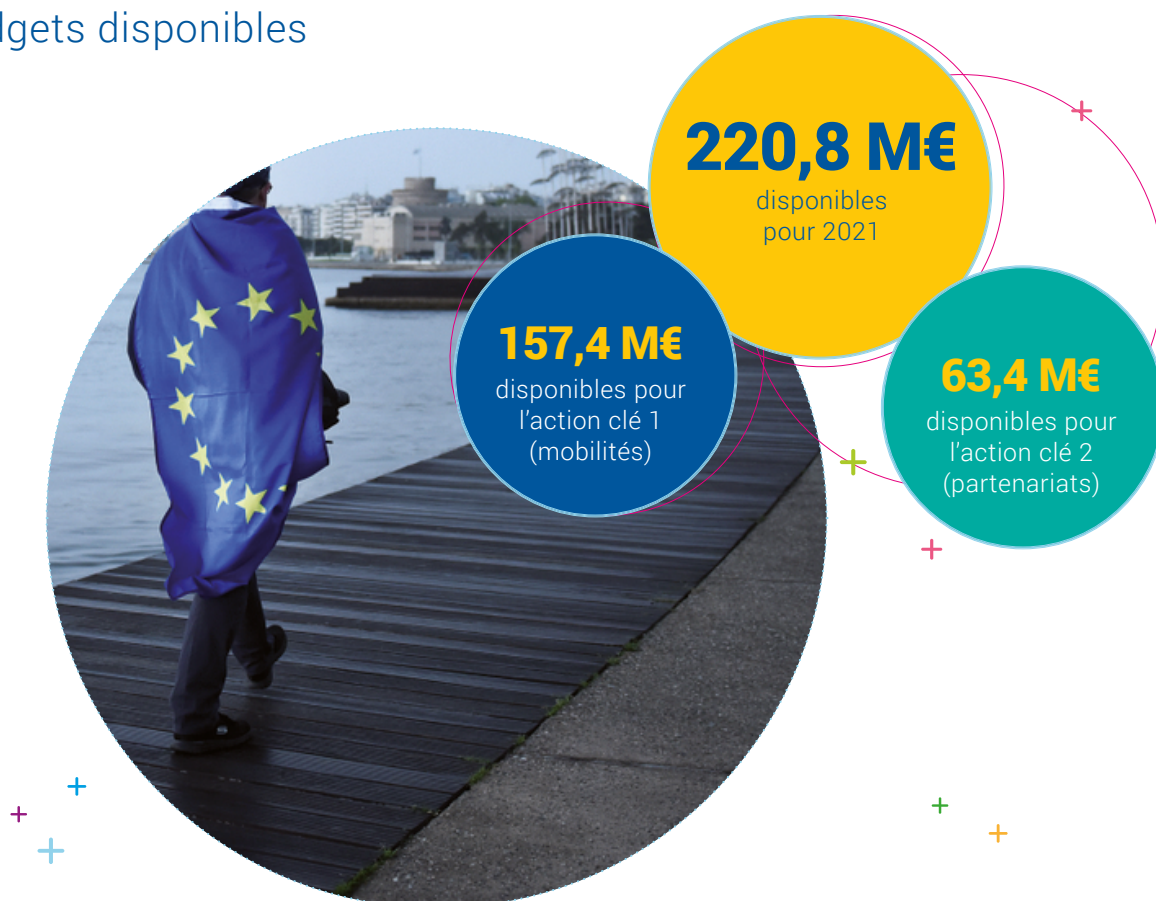
	Nombre de candidatures évaluées	Nombre de candidatures en lecture double	Nombre d'évaluateurs mobilisés	Nombre d'évaluateurs référents mobilisés	Total d'évaluateurs mobilisés
Candidatures mobilité	660	563	100	19	119
Candidatures partenariats	488	347	112	24	136
TOTAL	1 148	900	212	43	255

1 148
candidatures
évaluées

1 154
accès directs
aux financements
grâce aux
accréditations
et chartes



Budgets disponibles



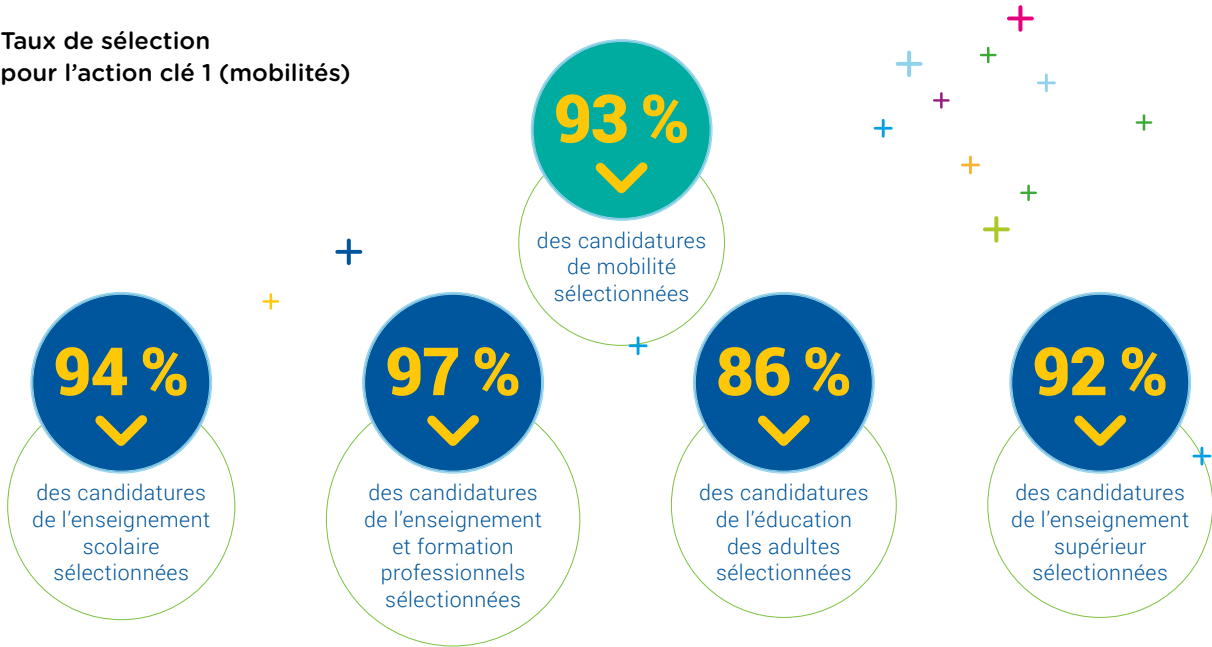
Les sélections

CANDIDATURES SÉLECTIONNÉES EN 2021		
DEMANDES FINANCIÈRES DÉPOSÉES PAR LES STRUCTURES ACCRÉDITÉES ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARTÉS		
Enseignement scolaire	149	
Enseignement et formation professionnels	238	
Éducation des adultes	25	
Enseignement supérieur	688	
TOTAL DEMANDES FINANCIÈRES	1 100	
PROJETS DE MOBILITÉ DE COURTE DURÉE		
Enseignement scolaire	50	
Enseignement et formation professionnels	40	
Éducation des adultes	14	
TOTAL PROJETS DE MOBILITÉS DE COURTE DURÉE	104	
PARTENARIATS DE COOPÉRATION		
Enseignement scolaire	52	
Enseignement et formation professionnels	66	
Éducation des adultes	62	
Enseignement supérieur	34	
TOTAL PARTENARIATS DE COOPÉRATION	214	
PARTENARIATS SIMPLIFIÉS		
	1 ^{er} tour (mai)	2 ^e tour (novembre)
Enseignement scolaire	27	6
Enseignement et formation professionnels	17	6
Éducation des adultes	23	6
TOTAL PARTENARIATS SIMPLIFIÉS	85	
TOTAL PARTENARIATS	304	
ACCRÉDITATIONS*		
Enseignement scolaire	217	
Enseignement et formation professionnels	160	
Éducation des adultes	13	
Enseignement supérieur (accréditation de consortium)	41	
TOTAL ACCRÉDITATIONS*	431	
TOTAL CANDIDATURES SÉLECTIONNÉES	1 939	

* Accréditations sélectionnées en 2021 pour des financements demandés à partir de 2022.



**Taux de sélection
pour l'action clé 1 (mobilités)**



Taux de sélection pour l'action clé 2 (partenariats)

% partenariats de coopération sélectionnés	Secteurs	% partenariats simplifiés sélectionnés*
55 %	Enseignement scolaire	54 %
70 %	Enseignement et formation professionnels	77 %
59 %	Éducation des adultes	53 %
74 %	Enseignement supérieur	/

** moyenne entre les résultats des deux appels à propositions « partenariats simplifiés »*

**Taux de sélection
pour les accréditations Erasmus+**



Budgets demandés et alloués par action et secteur

Actions	Secteurs	Budget demandé (M€)	Budget accordé (M€)	
Action clé 1 (mobilités)	Demandes déposées par des structures accréditées	Enseignement scolaire	16,6	16,2
		Enseignement et formation professionnels	48,9	43,3
		Éducation des adultes	1,3	1,3
	Demandes déposées par des établissements chartés	Enseignement supérieur	184,3	91,8
	Projets de mobilité de courte durée	Enseignement scolaire	1,5	1,2
		Enseignement et formation professionnels	2,8	2,3
		Éducation des adultes	0,5	0,3
SOUS-TOTAL			255,9	156,4
Action clé 2 (partenariats)	Partenariats de coopération	Enseignement scolaire	24,5	14,3
		Enseignement et formation professionnels	25,6	17,6
		Éducation des adultes	30,5	15,9
		Enseignement supérieur	15,6	10,8
	Partenariats simplifiés	Enseignement scolaire	3,3	1,8
		Enseignement et formation professionnels	1,7	1,3
		Éducation des adultes	2,8	1,6
SOUS-TOTAL			104	63,3
TOTAL			359,9	219,7*

* La différence avec le budget disponible (220,8 M€) correspond à la réserve budgétaire constituée pour financer les frais additionnels liés à l'inclusion.



RÉSULTATS POUR LES MOBILITÉS (action clé 1)

Synthèse du nombre de mobilités demandées et financées par secteur et par public (toutes actions confondues) après CNE



Secteurs éducatifs	Publics concernés	Mobilités demandées	Mobilités accordées
Enseignement et formation professionnels	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	18 622	18 510
	Mobilités courtes	16 471	16 389
	Concours de métiers	183	183
	Mobilités longues	1 968	1 938
	Enseignants, formateurs	4 147	4 112
	Accompagnateurs	4 350	4 320
	Experts invités	222	222
	Partenaires accueillis	30	30
	TOTAL	27 371	27 194
Enseignement supérieur	Étudiants	87 563	39 881
	Études	54 201	24 079
	Stage	33 362	15 802
	Enseignants et personnels	8 517	4 694
	Formation	4 230	2 503
	Enseignement	4 287	2 191
	TOTAL	96 080	44 575

→ Suite du tableau page suivante

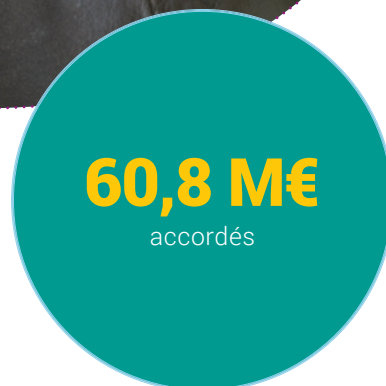
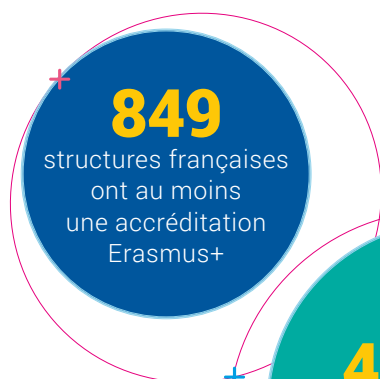
Secteurs éducatifs	Publics concernés	Mobilités demandées	Mobilités accordées
Enseignement scolaire	Élèves	9 700	9 571
	<i>Mobilités de groupe</i>	9 102	8 973
	<i>Mobilités individuelles courtes</i>	494	494
	<i>Mobilités individuelles longues</i>	104	104
	Enseignants, personnels	5 104	5 037
	Accompagnateurs	1 585	1 564
	Experts invités	115	115
	Partenaires accueillis	57	55
	TOTAL	16 561	16 342
Éducation des adultes	Apprenants adultes	225	147
	<i>Mobilités de groupe</i>	204	138
	<i>Mobilités individuelles</i>	21	9
	Formateurs	769	749
	Accompagnateurs	51	43
	Experts invités	119	119
	Partenaires accueillis	14	14
	TOTAL	1 178	1 072
TOTAL		141 190	89 183

Demandes déposées par des structures accréditées

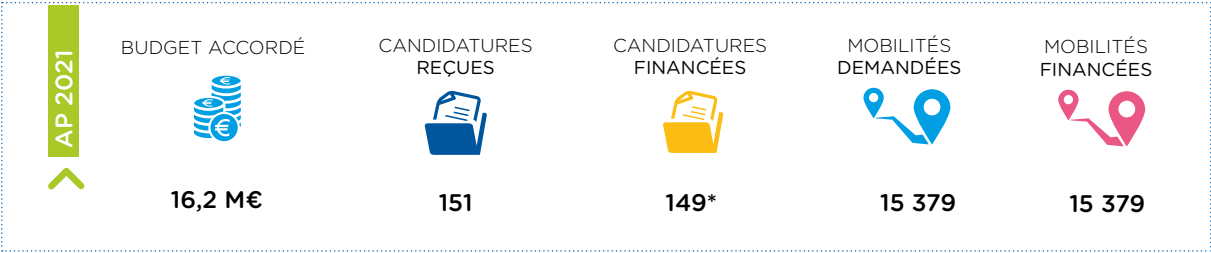
Les structures accréditées bénéficient de démarches simplifiées : elles remplissent un formulaire dans lequel elles expriment le nombre de mobilités souhaitées. Ces mobilités sont ensuite converties en subvention par l'agence qui s'appuie sur des barèmes pour en calculer le montant.

Toutes les mobilités demandées par des structures accréditées ont été accordées, l'agence ayant adapté le taux moyen attribué par mobilité au budget disponible pour satisfaire toutes les demandes.





Enseignement scolaire

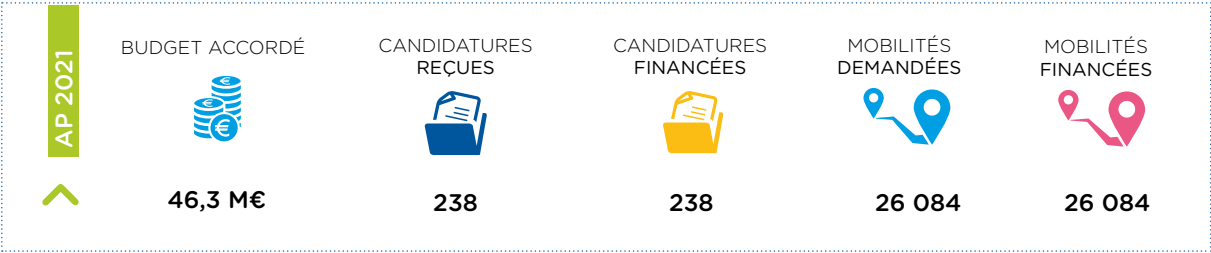


* on enregistre 2 désistements

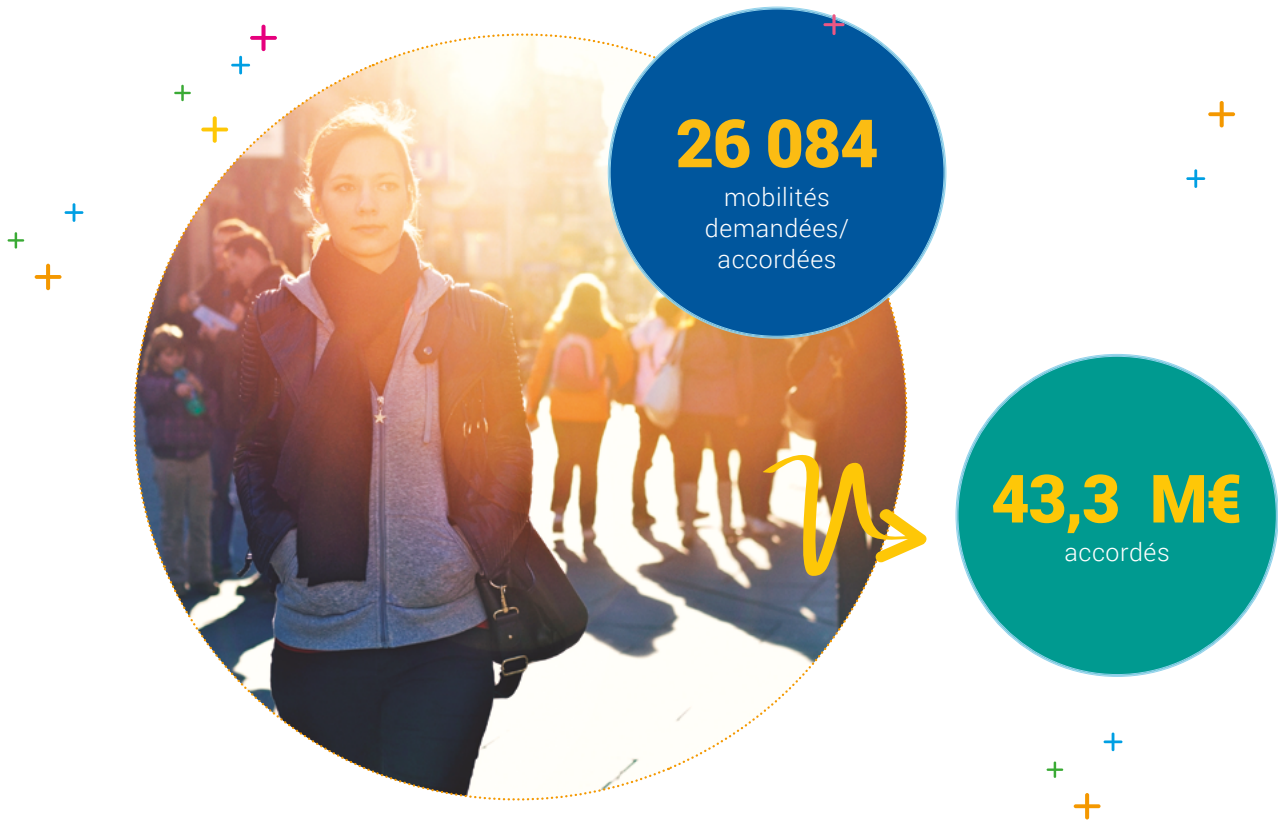
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES		
Profils des participants		Dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilités de groupe	8 415
	Mobilités courtes	487
	Mobilités longues	104
Enseignants et personnels		235
Accompagnateurs		/
Partenaires accueillis		4
Experts invités		
TOTAL		2 600



Enseignement et formation professionnels



FORMATION PROFESSIONNELLE - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES			
Profils des participants		Nombre de participants	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Concours de métiers	153	18
	Mobilités courtes	15 722	4 689
	Mobilités longues	1 894	479
Enseignants et formateurs		4 031	409
Accompagnateurs		4 034	/
Partenaires accueillis		30	1
Experts invités		220	
TOTAL		26 084	5 596

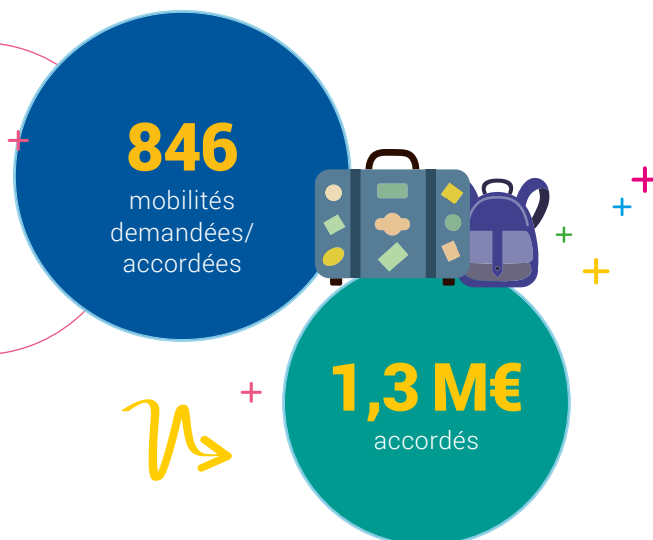


Éducation des adultes

AP 2021	BUDGET ACCORDÉ	CANDIDATURES REÇUES	CANDIDATURES FINANCÉES	MOBILITÉS DEMANDÉES	MOBILITÉS FINANCÉES
	1,3 M€	25	25	846	846

ÉDUCATION DES ADULTES - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES

Profils des participants		Nombre de participants	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilités de groupe	86	47
	Mobilités individuelles	5	2
Formateurs et personnels		607	133
Accompagnateurs		31	/
Experts invités		117	
TOTAL		846	182



Les mobilités hybrides

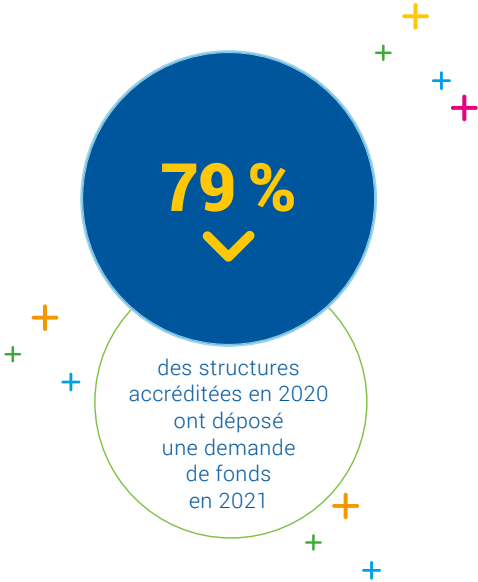
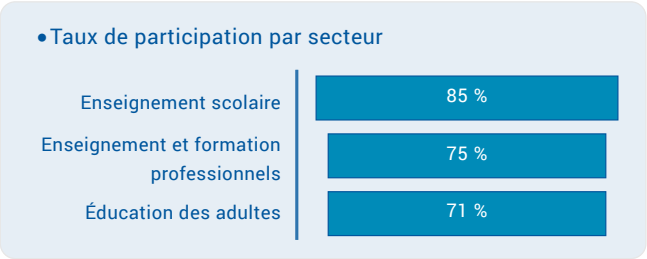
Les mobilités hybrides combinent des activités d'apprentissage réalisées en présentiel dans le pays d'accueil et des activités d'apprentissage virtuelles menées avant, pendant ou après le départ. Les mobilités hybrides concernent aussi bien les mobilités courtes que longues. Elles offrent davantage de possibilités à celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de partir sur un temps long. Elles sont donc un outil pertinent pour offrir à tous des apprentissages de qualité

et favoriser l'égalité. Dans le secteur de l'éducation des adultes, le guide du programme fait d'ailleurs de la mobilité hybride un outil pilier de la priorité visant à « améliorer la disponibilité de possibilités d'apprentissage de qualité pour les adultes ». Plus généralement, les critères qualité du programme mettent en avant l'utilisation d'outils et de méthodes d'apprentissage numériques en complément des activités physiques.

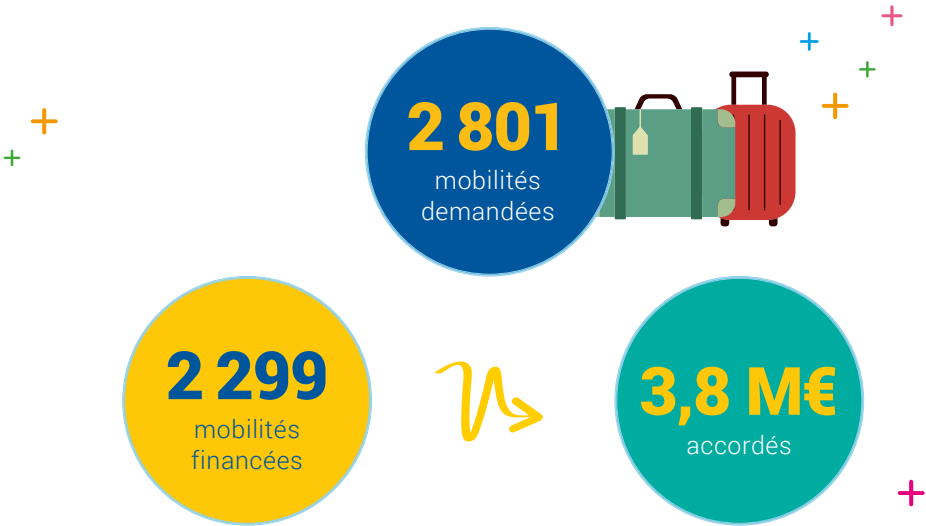
Secteurs	Nombre de mobilités hybrides accordées
Enseignement scolaire	5 526
Enseignement et formation professionnels	2 695
Éducation des adultes	159
TOTAL	8 380

Taux d'activation des accréditations

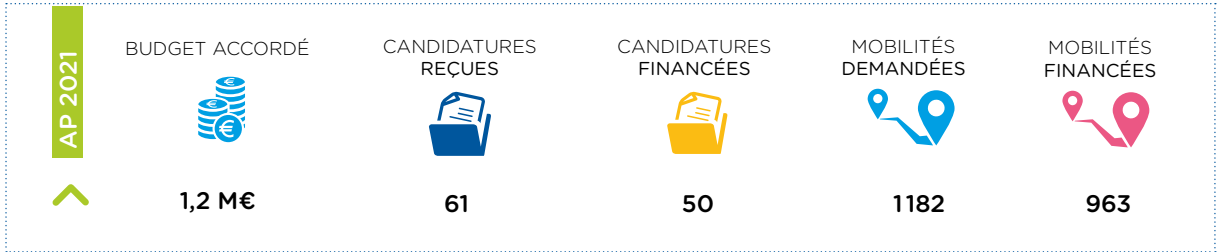
À la suite de l'appel à propositions 2020, 530 structures ont obtenu une accréditation Erasmus+ qui leur permet de solliciter, chaque année et de manière simplifiée, des fonds Erasmus+ pour organiser des mobilités. 414 d'entre elles ont activé leur accréditation Erasmus+ en participant à l'appel à propositions 2021 et en demandant des financements, soit un taux de participation de 79 %.



Demandes déposées pour des projets de mobilité de courte durée (par des structures non accréditées)



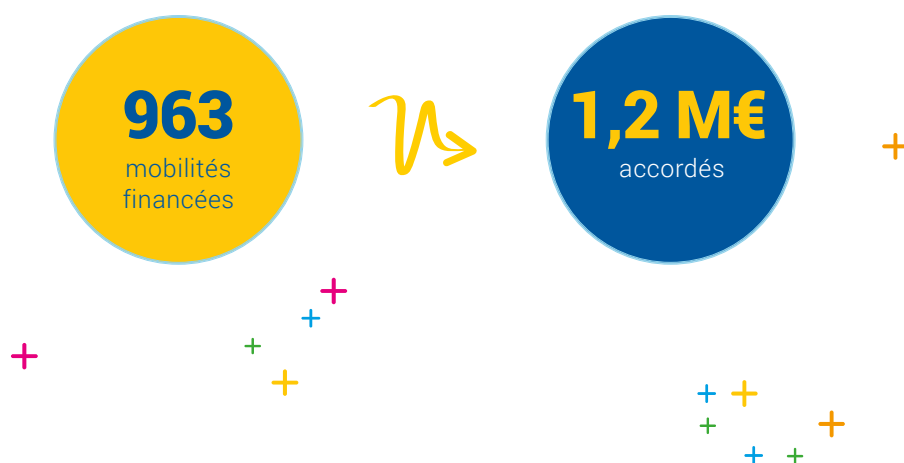
Enseignement scolaire



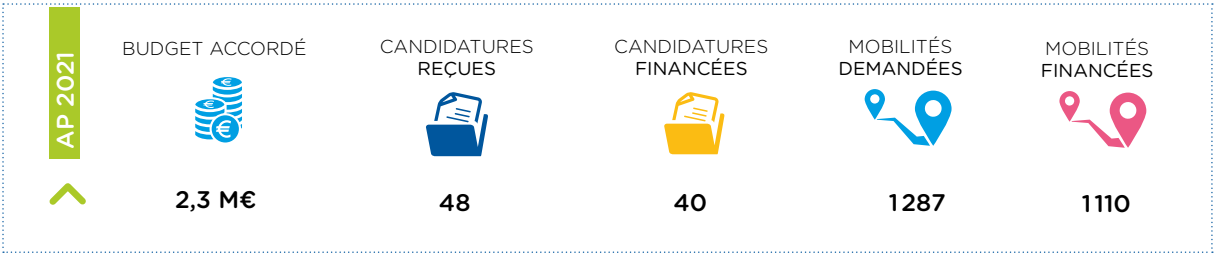
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - NOMBRE DE MOBILITÉS DEMANDÉES		
Profils des participants		Nombre de participants
Élèves	Mobilités de groupe	687
	Mobilités courtes	7
	Mobilités longues	
Enseignants et personnels		335
Accompagnateurs		147
Partenaires accueillis		2
Experts invités		4
TOTAL		1 182



ENSEIGNEMENT SCOLAIRE - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES			
Profils des participants		Nombre de participants	Dont personnes avec moins d'opportunités
Elèves	Mobilités de groupe	558	51
	Mobilités courtes	7	
	Mobilités longues		
Enseignants et personnels		268	6
Accompagnateurs		126	/
Partenaires accueillis			1
Experts invités		4	
TOTAL		963	57



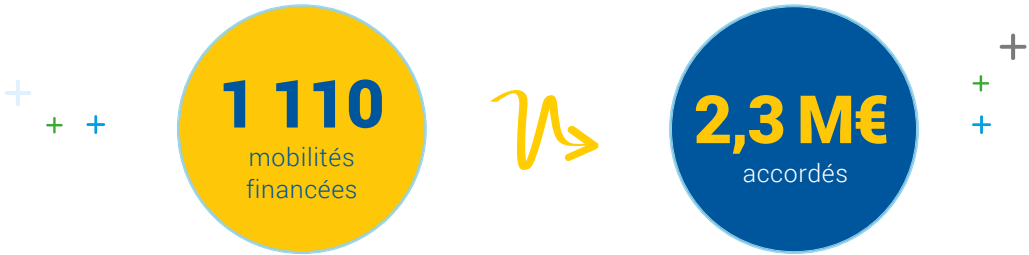
Enseignement et formation professionnels



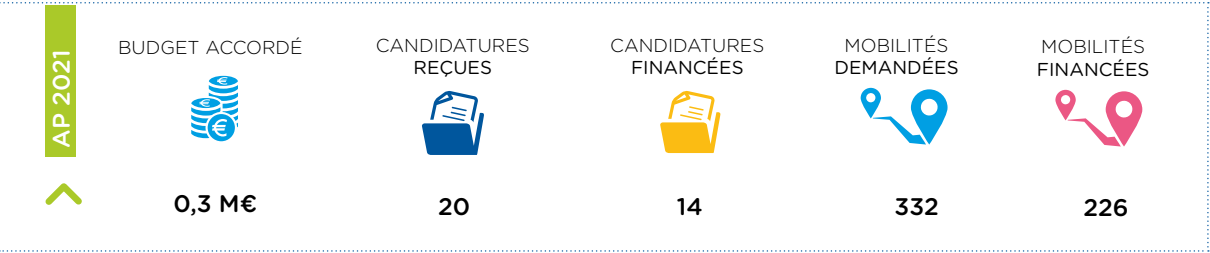
FORMATION PROFESSIONNELLE - NOMBRE DE MOBILITÉS DEMANDÉES		
Profils des participants		Nombre de participants
Apprenants	Concours de métiers	30
	Mobilités courtes	749
	Mobilités longues	74
Enseignants et formateurs		116
Accompagnateurs		316
Partenaires accueillis		2
Experts invités		2
TOTAL		1 287



FORMATION PROFESSIONNELLE - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES			
Profils des participants		Nombre de participants	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants	Concours de métiers	30	7
	Mobilités courtes	667	149
	Mobilités longues	44	
Enseignants et formateurs		81	11
Accompagnateurs		286	/
Partenaires accueillis			1
Experts invités		2	
TOTAL		1 110	167



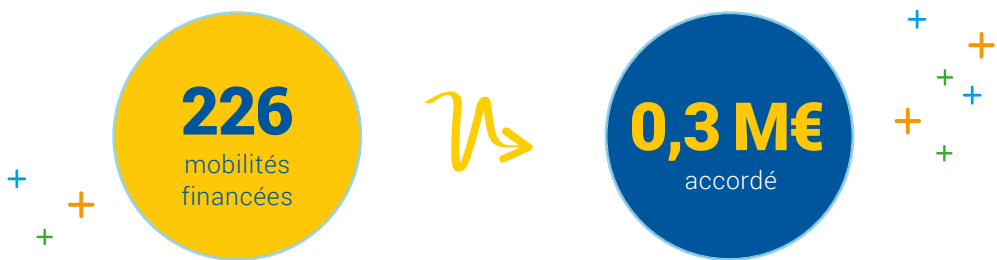
Éducation des adultes



ÉDUCATION DES ADULTES- NOMBRE DE MOBILITÉS DEMANDÉES		
Profils des participants		Nombre de participants
Apprenants adultes	Mobilités de groupe	118
	Mobilités individuelles	16
Formateurs et personnels		162
Accompagnateurs		20
Partenaires accueillis		14
Experts invités		2
TOTAL		332



ÉDUCATION DES ADULTES - NOMBRE DE MOBILITÉS ACCORDÉES			
Profils des participants		Nombre de participants	Dont personnes avec moins d'opportunités
Apprenants adultes	Mobilités de groupe	52	37
	Mobilités individuelles	4	4
Formateurs et personnels		142	
Accompagnateurs		12	/
Partenaires accueillis		14	
Experts invités		2	
TOTAL		226	41

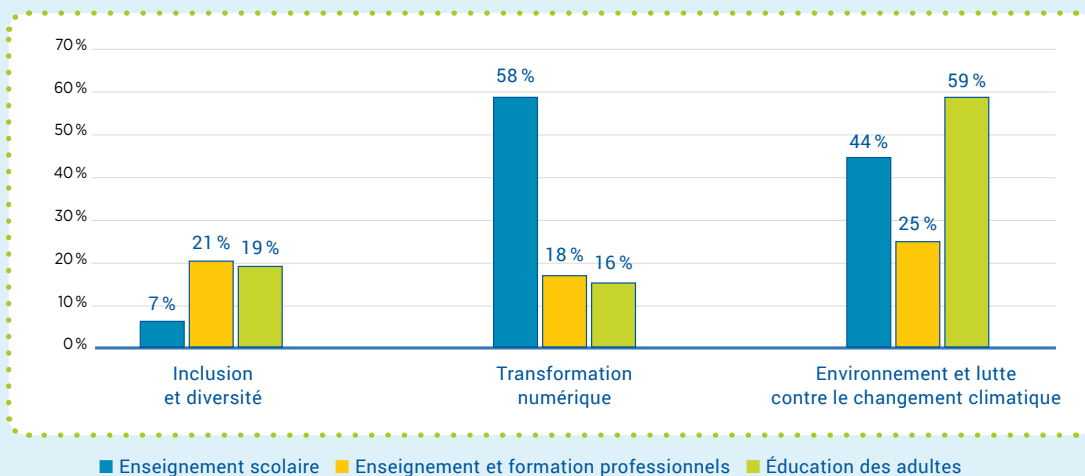




Projets de mobilité de courte durée et priorités du programme

Les projets de mobilité de courte durée permettent d'apprécier l'appropriation par les structures des priorités du programme. Les priorités relatives à l'inclusion et à la diversité, à la transformation numérique, à l'environnement

et à la lutte contre le changement climatique ont reçu un écho favorable au sein des projets de mobilités de courte durée sélectionnés (point d'attention : une même mobilité peut relever de plusieurs priorités).



Demandes déposées par des établissements chartés (enseignement supérieur)

Les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent participer au programme Erasmus+ doivent être titulaires de la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE).



1 345

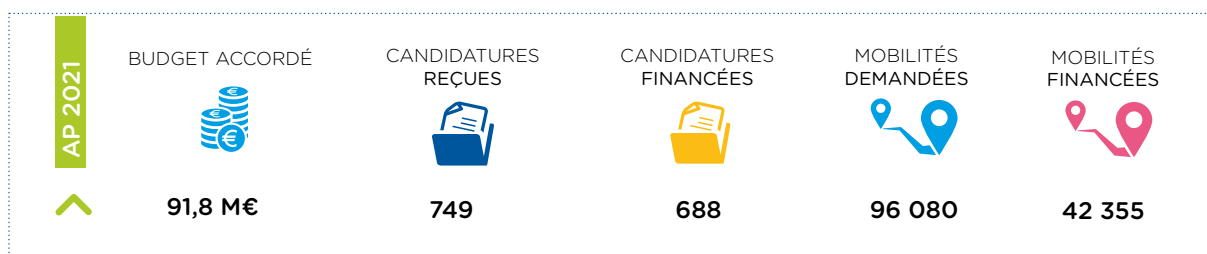
établissements
d'enseignement
supérieur français
ont une charte
ECHE





Mobilité internationale

La nouvelle possibilité de réserver jusqu'à 20 % de sa subvention Erasmus+ à des mobilités en direction de pays tiers non associés a trouvé un écho favorable auprès des établissements participants : 87 % des établissements chartés ayant déposé une demande de fonds en 2021 ont souhaité activer cette nouvelle possibilité (sans engagement). 58 % d'entre eux ont émis le souhait d'utiliser 20 % de leur budget à cette possibilité, 29 % d'y consacrer entre 10 et 20 % de leur budget, et 13 % d'y affecter moins de 10 % de leur budget.



Près de 9 M€ supplémentaires grâce à une stratégie de redistribution

Afin de permettre aux établissements d'enseignement supérieur français d'anticiper la baisse du budget pour les mobilités de l'enseignement supérieur (budget initial de 83,7 M€), l'agence a communiqué très tôt sur la nécessité de concevoir l'année 2021 comme une année de transition entre les programmes 2014-2020 et 2021-2027.

Malgré le contexte sanitaire et les reliquats budgétaires des conventions précédentes qui ont concerné un grand nombre de structures, la demande des établissements de l'enseignement supérieur a augmenté pour atteindre 184,3 M€. **L'agence a joué sur les redistributions possibles** pour y répondre le plus favorablement possible. Ainsi, elle a procédé, à l'automne 2021, à une analyse poussée des rapports

intermédiaires de gestion remis par les structures dont les projets ont été sélectionnés en 2020. Cette analyse a permis d'identifier, en collaboration avec les établissements, les crédits alloués qui ne seraient finalement pas consommés et les besoins supplémentaires non prévus à la candidature ou non satisfaits initialement. **Ce sont environ 6 M€ qui ont pu être récupérés et redistribués** aux établissements qui en avaient besoin, ce qui a permis de satisfaire 72 % des demandes complémentaires émises. Enfin, un avenant à la répartition budgétaire de la subvention 2021 a été négocié auprès de la Commission européenne pour abonder le budget alloué aux mobilités de l'enseignement supérieur qui, grâce à ces deux opérations, a atteint 91,8 M€.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - NOMBRE DE MOBILITÉS DEMANDÉES		
Étudiants	Mobilités d'études	54 201
	Mobilités de stage	33 362
Enseignants et formateurs	Formation	4 230
	Enseignement	4 287
TOTAL		96 080

96 080

mobilités
demandées



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - NOMBRE DE MOBILITÉS FINANCÉES

Étudiants	Mobilités d'études	24 079
	Mobilités de stage	15 802
Enseignants et formateurs	Formation	2 503
	Enseignement	2 191
TOTAL		44 575

44 575

mobilités
financées



91,8 M€

accordés

Les programmes intensifs hybrides, nouveauté du programme 2021-2027

Dans l'enseignement supérieur, les programmes intensifs hybrides soutiennent la création de formations communes organisées par un consortium composé d'au moins trois établissements d'enseignement supérieur de trois pays participants du programme, et qui peut être complété par des établissements issus des pays partenaires. Basés sur les mobilités hybrides, ces programmes permettent d'aller plus loin en construisant des parcours transnationaux, souvent pluridisciplinaires, parfois pluriannuels, en se basant sur des formations déjà existantes ou bien en ouvrant de nouveaux parcours.

L'un de leurs objectifs essentiels est de constituer des équipes transnationales travaillant autour de sujets communs, comme la résolution d'un problème sociétal. Ces programmes, qui sont ouverts aux étudiants, enseignants et personnels, constituent un argument fort pour l'attractivité



des établissements d'enseignement supérieur et peuvent faire l'objet d'un accompagnement personnalisé de la part de l'agence.

En 2021, 227 demandes de programmes intensifs hybrides ont été déposées, ce qui représente plus de 4 000 mobilités demandées. L'intérêt des établissements d'enseignement supérieur français est fort, puisque leurs demandes représentent 7 % des demandes formulées au niveau européen.

RÉSULTATS POUR LES PARTENARIATS DE COOPÉRATION ET LES PARTENARIATS SIMPLIFIÉS (action clé 2)

Résultats généraux (tous types de partenariats confondus)

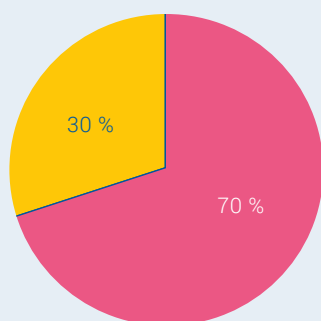
493 projets de partenariats ont été déposés en 2021. Avec 347 projets déposés, les partenariats de coopération représentent 70 % des candidatures. Le secteur de l'éducation des adultes est le plus dynamique avec 168 projets de partenariats déposés, ce qui représente 34 % des candidatures.

Secteurs	Nombre de candidatures reçues	Nombre de candidatures sélectionnées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	155	85	55 %
Enseignement et formation professionnels	124	89	72 %
Enseignement supérieur	46	34	74 %
Éducation des adultes	168	96	57 %
TOTAL	493	304	62 %

* Ratio entre les candidatures financées et les candidatures déposées

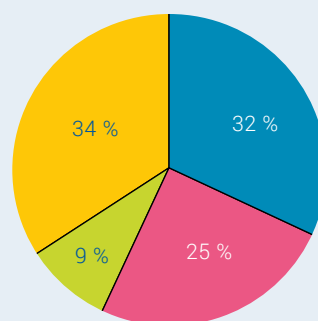


• Proportion des candidatures par type de partenariat

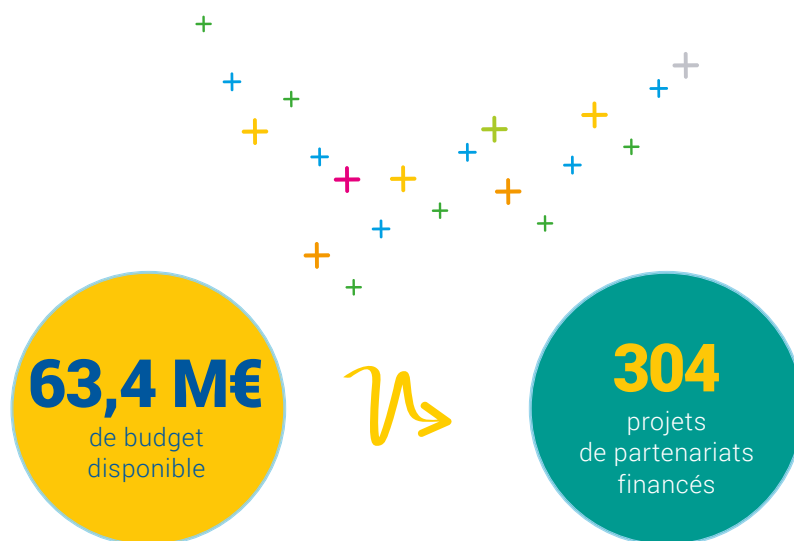


- Partenariats simplifiés
- Partenariats de coopération

• Proportion des candidatures par secteur éducatif

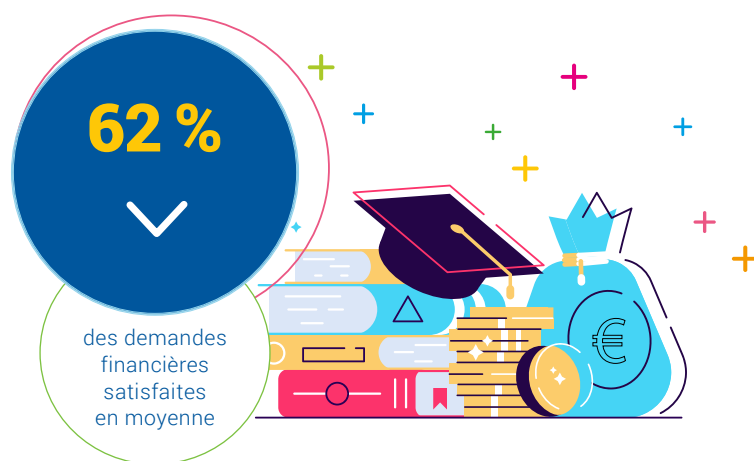


- Enseignement scolaire
- Enseignement supérieur
- Formation professionnelle
- Éducation des adultes



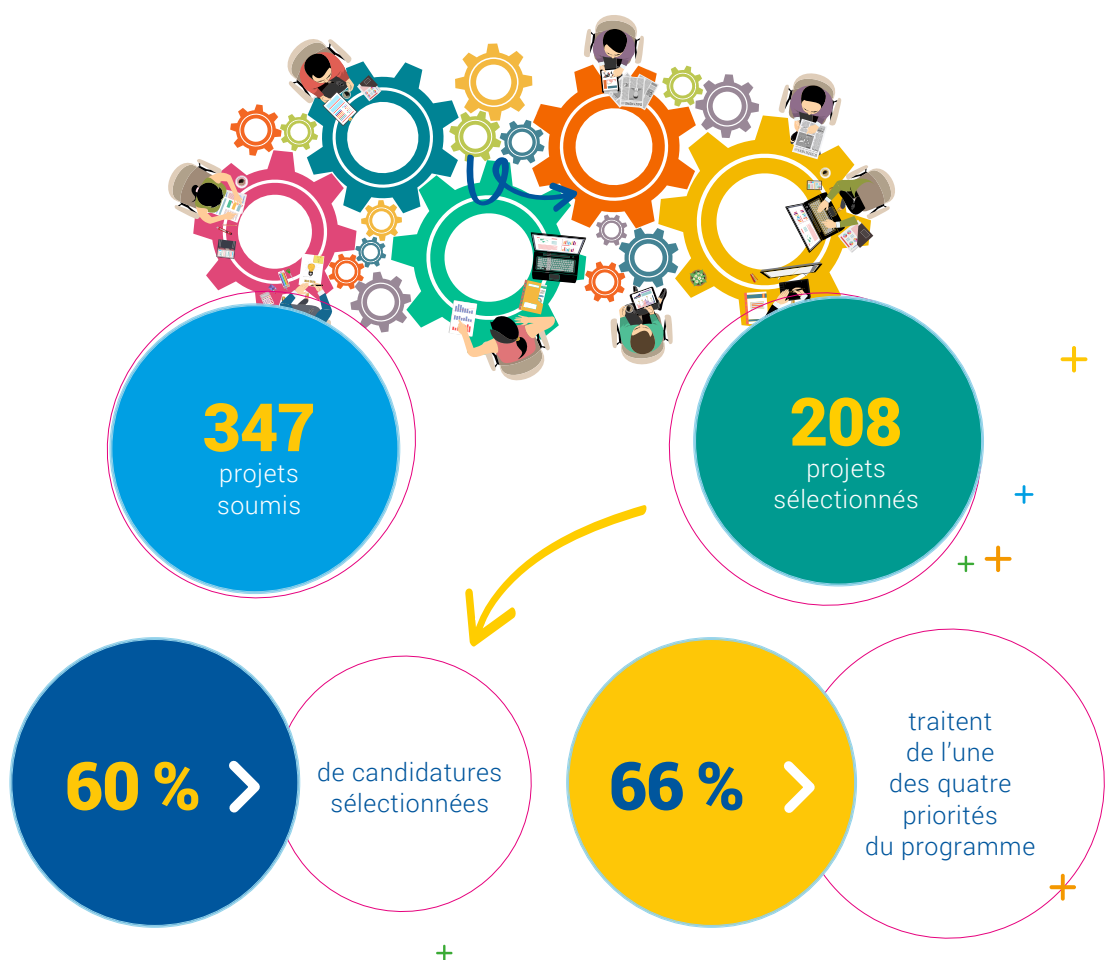
Budget disponible	Secteurs	Taux de satisfaction des demandes financières*
16,1 M€	Enseignement scolaire	59 %
18,8 M€	Enseignement et formation professionnels	72 %
10,8 M€	Enseignement supérieur	75 %
17,6 M€	Éducation des adultes	50 %
63,4 M€	TOTAL	62 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé



La demande étant élevée pour les projets de partenariats des secteurs de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes, l'accès aux financements est compétitif. Cette moyenne est à pondérer toutefois, avec une situation nettement plus favorable pour les partenariats simplifiés.

Résultats des partenariats de coopération



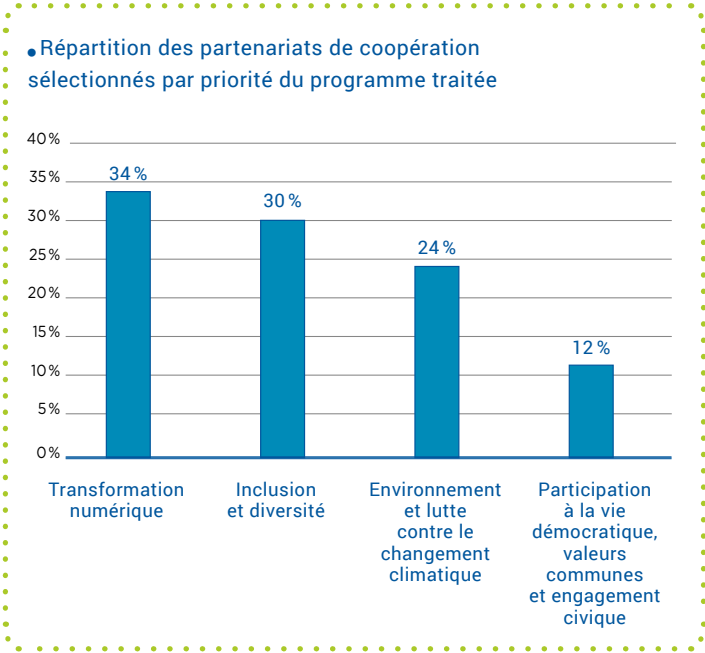
PARTENARIATS DE COOPÉRATION - sélections			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	94	52	55 %
Enseignement et formation professionnels	94	66	70 %
Enseignement supérieur	46	34	74 %
Éducation des adultes	113	67	59 %
TOTAL	347	208	60 %

* Ratio entre les candidatures financées et les candidatures déposées

PARTENARIATS DE COOPÉRATION - financements			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	24,53	14,31	58 %
Enseignement et formation professionnels	25,60	17,56	69 %
Enseignement supérieur	15,60	10,76	69 %
Éducation des adultes	30,45	16,01	52 %
TOTAL	96,18	58,64	61 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

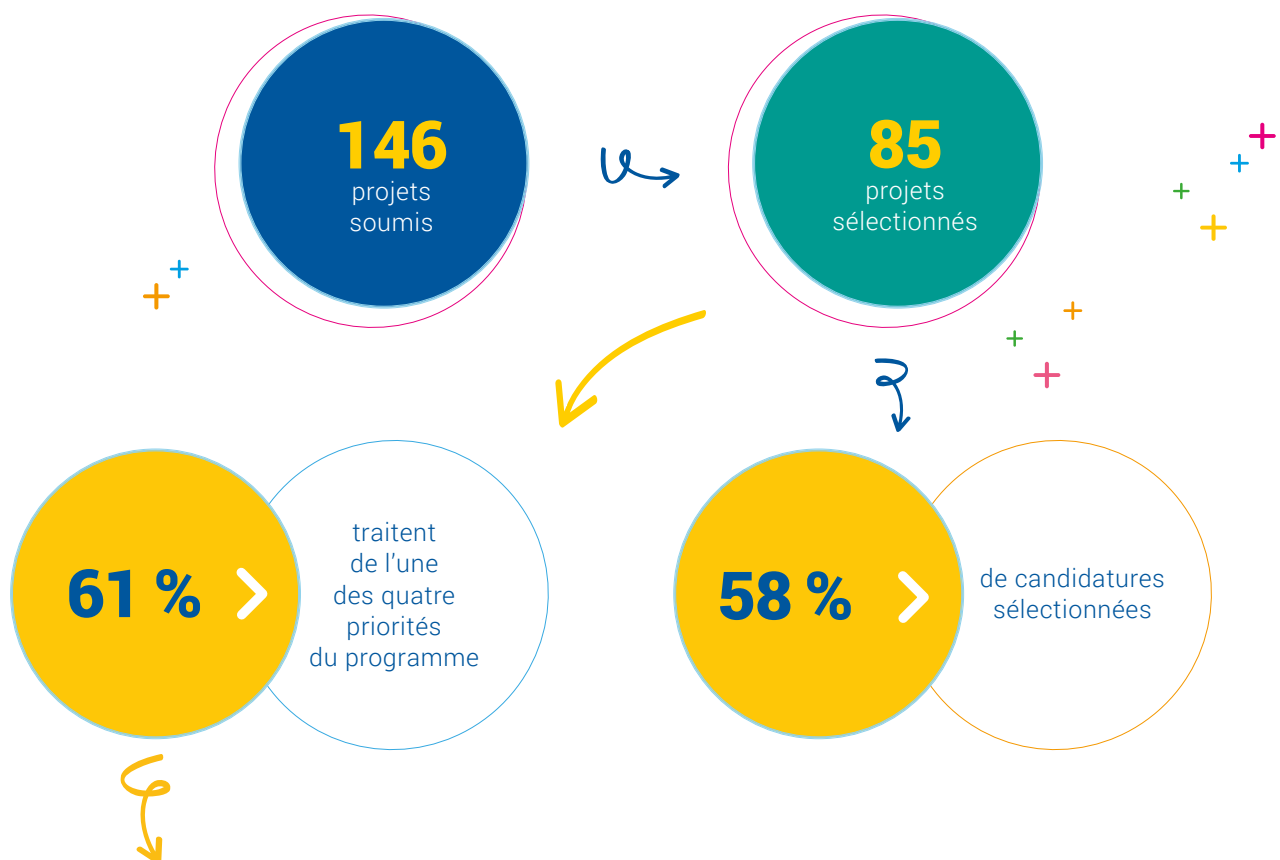
BUDGET MOYEN DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION SÉLECTIONNÉS	
Secteurs	Budget moyen accordé
Enseignement scolaire	147 999 €
Enseignement et formation professionnels	186 929 €
Enseignement supérieur	233 241 €
Éducation des adultes	129 310 €



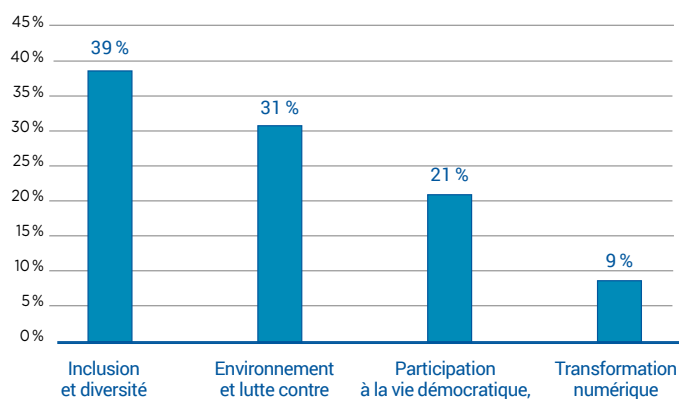
Résultats des partenariats simplifiés

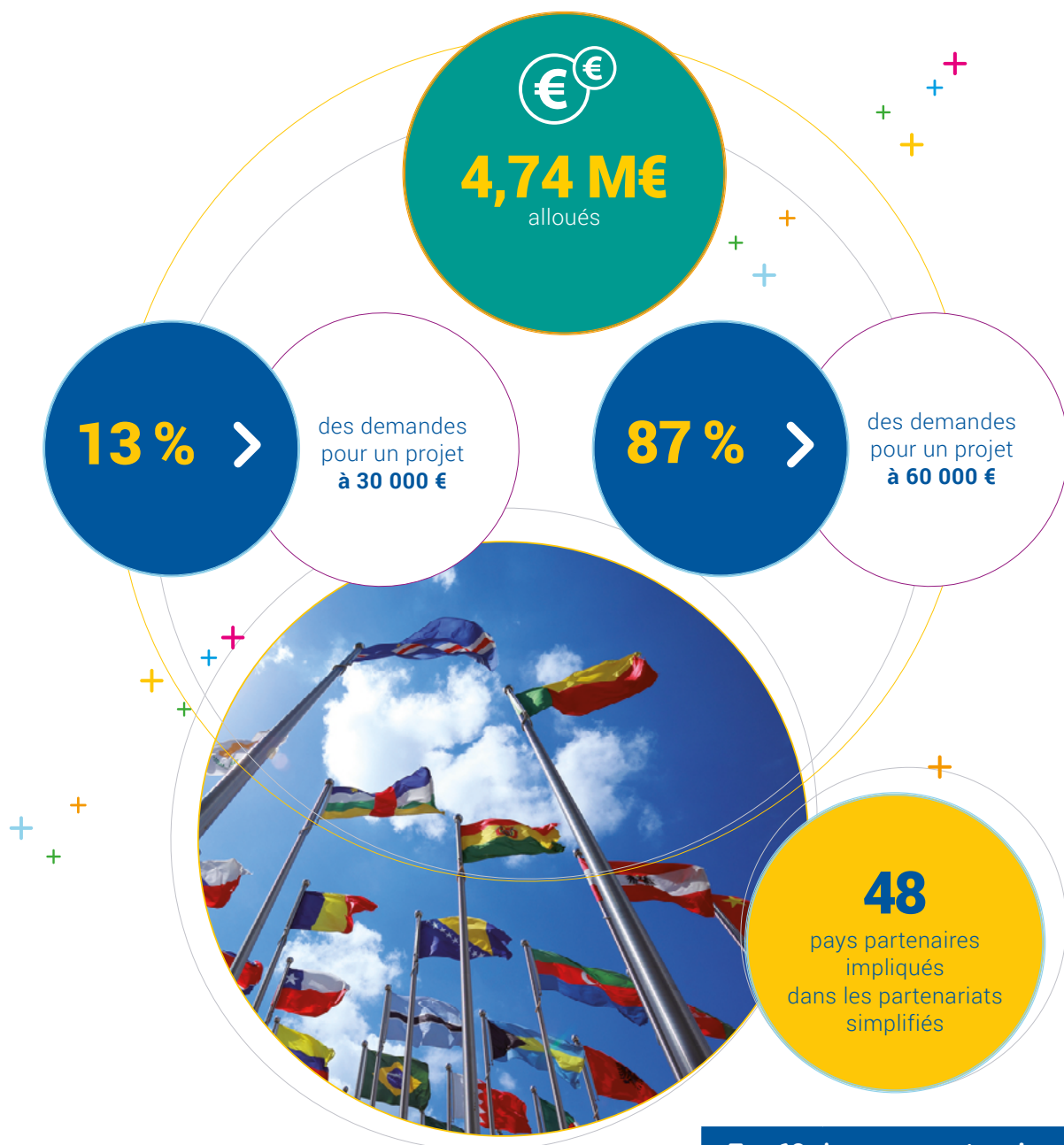
Cette nouvelle action facilite l'accès au programme pour les organisations disposant de capacités organisationnelles restreintes ou pour les primo-demandeurs et les structures moins expérimentées. Les partenariats simplifiés associent au minimum deux structures de deux pays européens pour une durée de 6 à 24 mois et leur budget est forfaitaire (30 000 ou 60 000 €). Seuls sont concernés les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'éducation des adultes.

En 2021, deux appels à propositions ont été organisés : en mai et en novembre.



• Répartition des partenariats simplifiés sélectionnés par priorité du programme traitée

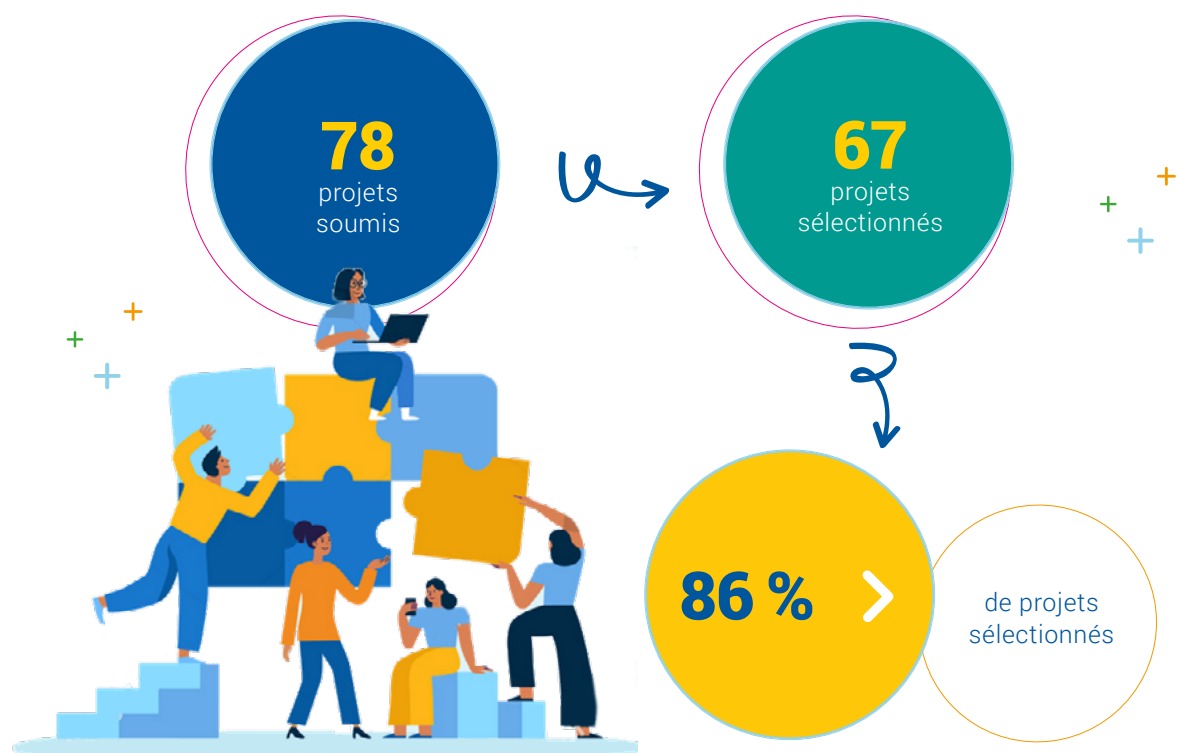




Top 10 des pays partenaires

Pays	Nombre d'établissements impliqués
Italie	163
Espagne	146
Grèce	101
Portugal	84
Belgique	69
Roumanie	57
Turquie	54
Allemagne	46
Chypre	43
Pologne	34

Résultats du 1^{er} tour (mai)



PARTENARIATS SIMPLIFIÉS - sélections 1 ^{er} tour			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	31	27	87 %
Enseignement et formation professionnels	18	17	94 %
Éducation des adultes	29	23	79 %
TOTAL	78	67	86 %

* Ratio entre les candidatures financées et les candidatures déposées

PARTENARIATS SIMPLIFIÉS - financements 1 ^{er} tour			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	1,71	1,50	88 %
Enseignement et formation professionnels	1,05	0,99	94 %
Éducation des adultes	1,62	1,26	78 %
TOTAL	4,38	3,75	86 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé

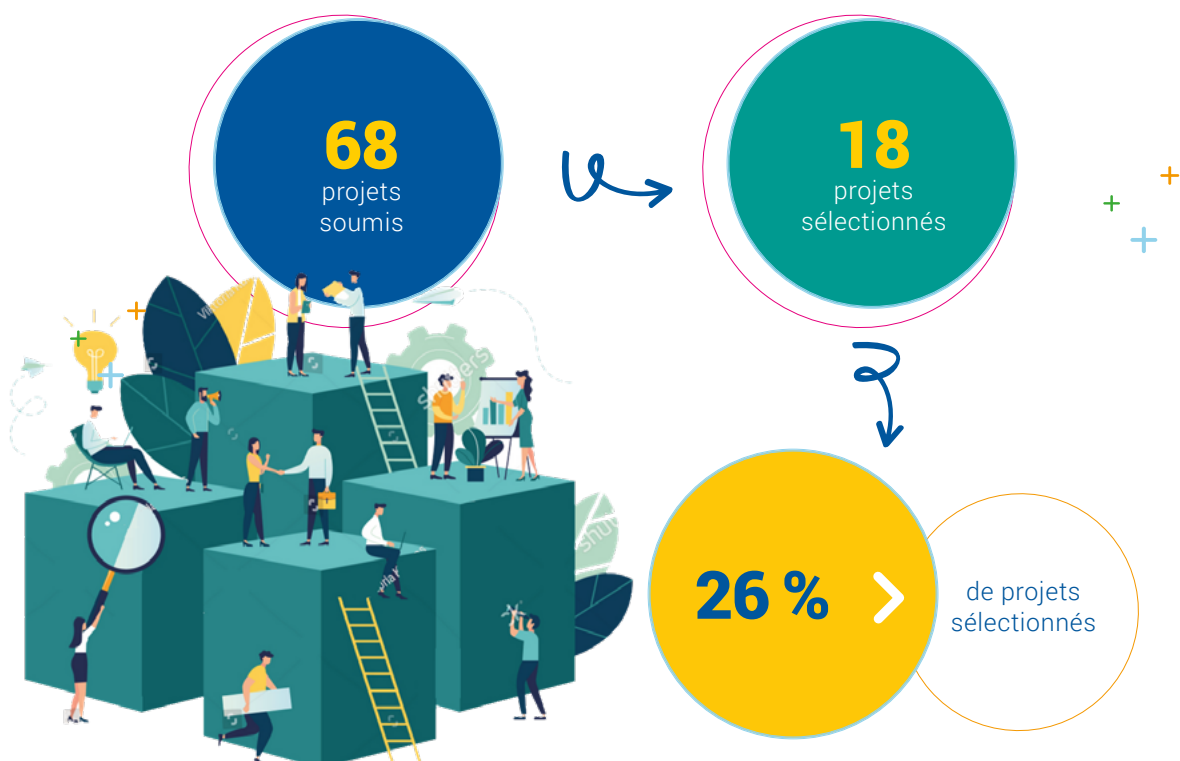
Résultats du 2^e tour (novembre)

PARTENARIATS SIMPLIFIÉS – sélections 2 ^e tour			
	Nombre de candidatures déposées	Nombre de candidatures financées	Taux de sélection des candidatures*
Enseignement scolaire	30	6	20 %
Enseignement et formation professionnels	12	6	50 %
Éducation des adultes	26	6	23 %
TOTAL	68	18	26 %

* Ratio entre les candidatures financées et les candidatures déposées

PARTENARIATS SIMPLIFIÉS – financements 2 ^e tour			
	Budget demandé (M€)	Budget alloué (M€)	Taux de satisfaction des demandes financières*
Enseignement scolaire	1,62	0,33	20 %
Enseignement et formation professionnels	0,63	0,33	52 %
Éducation des adultes	1,20	0,33	28 %
TOTAL	3,45	0,99	29 %

* Ratio entre le budget alloué et le budget demandé



ACTIONS CENTRALISÉES

L'agence promeut les actions centralisées du programme dont les appels à propositions relèvent de l'Agence exécutive européenne pour l'Éducation et la Culture (EACEA), située à Bruxelles.

Certains des appels à propositions relatifs à ces actions s'étant clos entre juin et septembre, tous les résultats ne sont pas connus au moment de la rédaction de ce rapport. Les données qui suivent portent sur les actions centralisées dont les résultats ont pu être analysés par l'agence.

Les actions Erasmus Mundus : des masters internationaux d'excellence

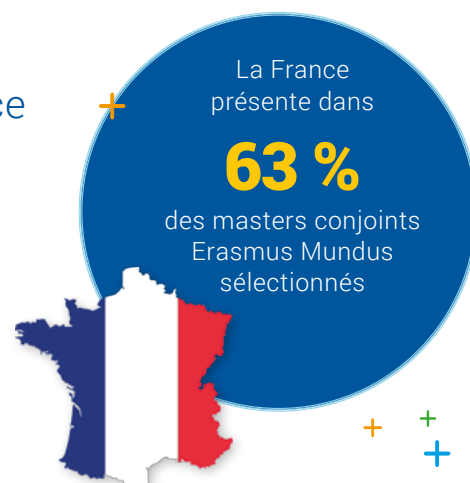
Avec de très bons taux de sélection – 33 % pour les actions préparatoires et 34 % pour les masters conjoints, la France reste leader sur cette action depuis sa création en 2004. Plusieurs tendances se dégagent en 2021, avec la sélection de projets portés par des établissements jusque-là peu présents dans l'action, de projets portant sur des priorités fortes du programme (comme la santé, la transformation numérique ou la transition écologique), ou encore des projets coordonnés par des Universités européennes (exemple le master conjoint « EU-CONEXUS Joint Master Programme in Marine Biotechnology » porté par l'Université de La Rochelle).

Les actions préparatoires aux masters conjoints Erasmus Mundus

• Candidatures

148 candidatures ont été déposées, ce qui témoigne de l'intérêt certain des établissements pour cette nouvelle action. 40 pays sont impliqués dans les projets déposés : 24 États membres de l'UE et pays tiers associés au programme et 16 pays tiers non associés au programme. L'Espagne est le pays qui a déposé le plus de candidatures (17), suivie de **la France (15)** et de l'Italie (15). La participation de nouveaux établissements est à souligner, avec 62 primo-candidats (42 %) parmi les 148 établissements ayant déposé une candidature.

La représentation géographique des États membres de l'UE et des pays tiers associés est plus large et on observe une plus forte participation de pays habituellement peu présents dans



le programme : Pologne (6 établissements impliqués), Lettonie (4 établissements impliqués), Bulgarie (3), Croatie (2), Roumanie (2), Chypre (1), Macédoine du Nord (1), Serbie (1) et Slovaquie (1). Quant aux pays tiers non associés au programme, les plus représentés dans les candidatures déposées sont la Russie, l'Ukraine, la Géorgie, la Jordanie et le Maroc.

• Sélection

40 projets ont été sélectionnés, pour un budget total attribué de 2,2 M€. Le Portugal (avec 6 projets sélectionnés coordonnés par un établissement portugais), l'Espagne et **la France (avec 5 projets sélectionnés coordonnés chacune)** sont les pays les plus dynamiques.

Parmi les 5 projets sélectionnés coordonnés par un établissement français, 2 projets sont portés par des établissements pas ou peu impliqués dans les actions Erasmus Mundus : l'Université Rennes 2 et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les 3 autres projets sont portés par des établissements déjà très impliqués dans les actions Erasmus Mundus et traitent de sujets prioritaires pour l'UE : la santé, la transformation numérique et la transition écologique.

Liste des projets d'actions préparatoires aux masters conjoints Erasmus Mundus coordonnés par la France	
Teaching foreign Languages in a Multicultural Environment	UNIVERSITÉ RENNES II
Erasmus Mundus Design Measure for the preparation of a unique transnational study programme in Biomedical Physics at master level	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
Arts and ecologies : imaginaries, narratives and practices	UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
Erasmus Mundus Master - Physiology and Medicine of Human in Space and Extreme Environments	UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE
Nanomaterials for Green and Digital Transition	UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Les masters conjoints Erasmus Mundus

• Candidatures

70 candidatures ont été reçues en 2021. Le court délai laissé aux établissements pour construire et soumettre leur candidature a entraîné une baisse des dépôts par rapport à 2020 (- 30 %). Les 70 candidatures soumises impliquent 238 établissements d'enseignement supérieur de 47 pays : 195 sont localisés dans des Etats membres de l'UE ou des pays tiers associés au programme et 43 sont situés dans des pays tiers non associés au programme.

Les pays les plus dynamiques sont la France (avec 15 candidatures coordonnées et 28 établissements d'enseignement supérieur impliqués), l'Espagne (avec 10 candidatures coordonnées et 23 établissements impliqués) et le Portugal (6 candidatures coordonnées et 23 établissements impliqués).

• Sélection

27 projets ont été sélectionnés, pour un budget total attribué de 122,5 M€. **La France conserve sa première place avec 17 projets sélectionnés impliquant un organisme français**, suivie par l'Espagne (13), le Portugal (11) et l'Allemagne (10). Elle est présente dans 63 % des masters conjoints Erasmus Mundus sélectionnés et les 44 organismes français impliqués sont très variés : établissements d'enseignement supérieur, entreprises (Décathlon, IBM France), associations et fédérations (Fédération française des psychologues et de psychologie), ou encore centres de recherche (Bureau de recherches géologiques et minières, Centre national d'études spatiales).

Top 3 des pays européens les plus dynamiques sur les actions Erasmus Mundus						
	Les actions préparatoires aux masters conjoints Erasmus Mundus			Les masters conjoints Erasmus Mundus		
	Classement	Pays	Nombre de candidatures coordonnées	Classement	Pays	Nombre d'établissements impliqués
Candidatures	1 ^{er}	Espagne	17	1 ^{er}	France	28
	2 ^e	France	15	2 ^e	Espagne	23
	2 ^e ex-aequo	Italie	15	2 ^e ex-aequo	Portugal	23
Sélections	1 ^{er}	Portugal	6	1 ^{er}	France	17
	2 ^e	France	5	2 ^e	Espagne	13
	2 ^e ex-aequo	Espagne	5	3 ^e	Portugal	11

Les alliances pour l'innovation : des projets pour rapprocher l'enseignement supérieur, l'entreprise et la recherche

Les alliances pour l'innovation visent à renforcer la capacité d'innovation de l'Europe par la coopération et le partage de connaissances entre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, le monde de la recherche et l'ensemble des acteurs socio-économiques.

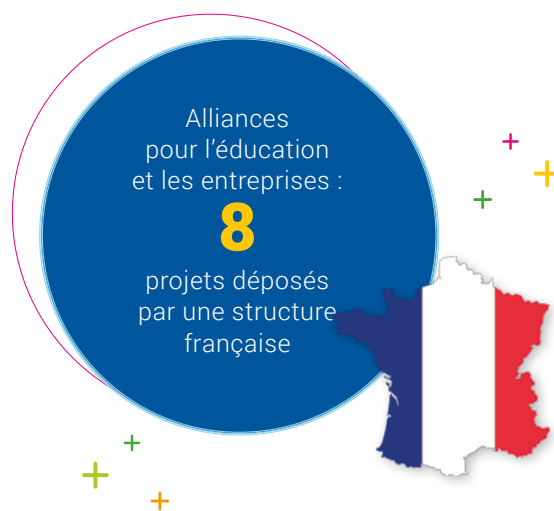
Le lot 1 (alliances pour l'éducation et les entreprises) soutient le déploiement de nouvelles approches multidisciplinaires dans l'enseignement afin d'encourager l'innovation, de renforcer l'engagement socioresponsable et de développer l'esprit entrepreneurial des apprenants et personnels éducatifs. Il a reçu 300 candidatures dont 8 ont été déposées par une structure française.

Le lot 2 (alliances pour la coopération sectorielle en matière de compétences) soutient l'élaboration de stratégies et de référentiels de compétences, et la conception et le déploiement de programmes de formation professionnelle dans 14 écosystèmes industriels identifiés comme clés par la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. Les 17 candidatures (aucune n'est coordonnée par une structure française) couvrent 9 écosystèmes :

5 propositions concernent le secteur du numérique, 3 propositions sont liées aux industries créatives et culturelles, 2 ont trait au domaine de la santé et 2 concernent le secteur du tourisme.

4 278 organisations, dont **135 organismes français, sont impliquées dans les 317 projets soumis.**

Les pays les plus représentés sont l'Italie (avec 533 structures impliquées), l'Espagne (487) et la Grèce (362).



Les actions Jean Monnet : un réseau mondial de recherche sur l'Union européenne

Les actions Jean Monnet favorisent le dialogue entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs de l'éducation et les décideurs pour promouvoir une citoyenneté européenne active.

Dans l'enseignement supérieur, elles soutiennent l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier en finançant des modules, des chaires et des centres d'excellence. 810 candidatures ont été déposées. Elles impliquent 64 pays : 27 États membres de l'UE et pays tiers associés au programme et 37 pays tiers non associés au programme. Les États membres de l'UE les plus dynamiques sont l'Italie (avec 68 candidatures déposées), l'Espagne (avec 41 candidatures), la Slovénie (17 candidatures) et la France (16 candidatures). Concernant les pays tiers non associés au programme, les plus représentés sont l'Ukraine (avec 212 candidatures déposées) et la Russie (171 candidatures).



Dans les secteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement et formation professionnels, les données liées aux candidatures ne sont pas encore connues au moment de la rédaction du présent rapport.



Les Universités européennes, des alliances transnationales pour les universités de demain : nouvelle étape

Les Universités européennes visent à réunir une nouvelle génération d'Européens, créatifs et capables de coopérer dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines. Leurs ambitions sont de relever les défis sociétaux de l'Europe et de combler les pénuries en compétences auxquelles elle est confrontée. C'est dans cette perspective et en écho au discours de la Sorbonne prononcé par le Président de la République française en 2017, que l'initiative, lancée en 2018 sous la forme d'un dispositif pilote, est amenée à se déployer dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027, en tant qu'action pérenne.

Publié le 30 novembre 2021 et doté d'un budget de 272 M€, le nouvel appel à propositions de l'action Universités européennes est ouvert jusqu'au 22 mars 2022. Ses objectifs sont de :

- faciliter les efforts de coopération future des institutions d'enseignement supérieur déjà engagées dans des partenariats institutionnels avancés, comme les alliances pilotes sélectionnées en 2019 et 2020 ;
- offrir l'opportunité de créer de nouvelles alliances ;
- permettre à des établissements de rejoindre les alliances existantes.

Pour rappel, les 41 alliances pilotes sélectionnées en 2019 et 2020 rassemblent plus de 280 établissements issus des 27 Etats membres de l'Union européenne, d'Islande, de Norvège, du Royaume-Uni, de Serbie et de Turquie. Ces établissements représentent près de 6,9 millions d'étudiants, soit environ 18 % de la population étudiante de l'espace européen.



La France est très impliquée dans les Universités européennes sélectionnées en 2019 et 2020



Les établissements participant à l'initiative se sont appuyés sur l'ensemble des opportunités Erasmus+ pour structurer leur alliance et consolider leur projet d'Université européenne.



L'union fait la force

Lors d'une enquête menée sur les répercussions de la crise sanitaire intitulée *European Universities Initiative Survey on the impact of COVID-19 on European Universities*, les établissements membres des 17 alliances sélectionnées en 2019 ont considéré que leur appartenance à une Université européenne les a aidés à surmonter la crise et qu'elle leur permettra de rebondir plus rapidement grâce à la mise en commun des ressources et atouts. Dans un communiqué de presse publié par la Commission pour annoncer les 24 Universités européennes sélectionnées en 2020, Mariya Gabriel, Commissaire européenne à l'Innovation, la Recherche, l'Éducation, la Culture et la Jeunesse, a déclaré : « La pandémie COVID-19 a montré qu'une coopération plus approfondie au-delà



des frontières, des disciplines et des cultures constitue le seul moyen de se remettre de la crise et de renforcer la résilience. Ces Universités européennes sont un élément clé de l'espace européen de l'éducation ».



OUTILS ET RÉSEAUX

Pour la période 2021-2024, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a été reconduite dans sa mission de pilotage et de mise en œuvre, avec ses partenaires, des activités nationales d'Europass, du Cadre européen des certifications et d'Euroguidance.

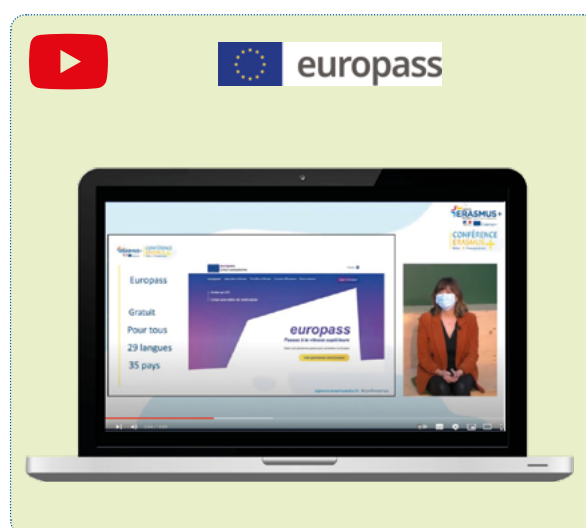
Le comité Compétences Orientation Mobilité (COM), instance de dialogue et de coordination des parties prenantes d'Europass, du Cadre européen des certifications et d'Euroguidance, a intégré un nouveau membre : le réseau des Carif-Oref.

Europass

En tant que centre national Europass (CNE), l'agence a assuré, tout au long de l'année, en présentiel ou à distance, la promotion de la plateforme www.europass.eu auprès de différents réseaux et institutions : la fondation JAE (Jeunesse Avenir Entreprise), l'Université Clermont Auvergne, le réseau Emploi Compétences de France Stratégie, l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport, l'Union nationale des Maisons Familiales et Rurales, Eurodesk, eTwinning, Pôle emploi, l'APEC, les DRAREIC, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine...

Plusieurs campagnes ciblées de communication sur les réseaux sociaux ont également permis de mieux faire connaître les services et les outils de la plateforme permettant de valoriser ses compétences et ses expériences dans un objectif de recherche d'emploi, de stage ou de formation.

Une vidéo pédagogique a par ailleurs été réalisée à partir du replay de la conférence nationale de l'agence, « Bilan et perspectives », qui s'est tenue en ligne le 14 janvier 2021. Cette vidéo permet de présenter, de manière illustrée, les avantages de la plateforme pour les différents utilisateurs.



Enfin, un guide et des vidéos didactiques consacrés à l'Europass Mobilité ont été produits en 2021. Téléchargeable gratuitement sur le site de France compétences (https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle), le Supplément au Certificat a également fait l'objet d'une publication, avec une brochure à destination du grand public. Objectif de ces publications : promouvoir l'utilisation de ces deux documents Europass qui facilitent la lisibilité des compétences acquises et la poursuite des parcours et des carrières au niveau national ou européen.



En 2021, la demande d'Europass Mobilité a connu une baisse, qui s'explique à la fois par la crise sanitaire et par les retards pris au niveau de l'interconnexion des outils informatiques européens. La demande est toutefois repartie à la hausse dès septembre et 11 393 Europass Mobilité ont été délivrés en 2021 malgré la crise.



Cadre européen des certifications

Un rapport de référencement a été rédigé par France compétences - point national du Cadre européen des certifications (CEC) - en association avec la Commission de la certification professionnelle (qui rassemble des ministères et des représentants des partenaires sociaux). Ce rapport présente les niveaux du cadre national des

certifications professionnelles et les compare à ceux du cadre européen. Présenté en février 2021 au groupe consultatif européen sur le CEC, le rapport décrit par ailleurs les évolutions qui sont intervenues depuis 10 ans sur les certifications et sur leur enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).



En 2021, France compétences a également participé à plusieurs groupes de travail organisés par la Commission européenne, dont un en lien avec un projet pilote chargé du développement de l'intelligence artificielle dans ESCO (système de classification multilingue des aptitudes, compétences, certifications et professions européennes).

Le développement des compétences des professionnels de l'orientation restant une priorité pour la période 2021-2024, le réseau Euroguidance a intégré un nouveau membre pour soutenir son action : le réseau des Carif-Oref (RCO). Deux missions lui ont été confiées en 2021 : l'alimentation de la plateforme Europass en offres de formation et l'information des conseillers en orientation du secteur de l'emploi.

LE RÉSEAU FRANÇAIS EUROGUIDANCE compte 5 membres :

- Agence Erasmus+ France / Éducation Formation
- Centre Inffo
- CIO (Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg)
- Onisep
- Réseau des Carif-Oref

En 2021, les partenaires du réseau Euroguidance ont mené de nombreuses activités :

- À l'occasion des #ErasmusDays 2021, lancement officiel de l'intégration de DINAMO, module d'autoformation sur les questions de mobilité internationale, à M@gistere, plateforme de formation interne du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Cette action permet d'élargir le public des utilisateurs de DINAMO à toute la communauté éducative de France.
- Organisation de six visio-conférences thématiques : « Mobilité internationale et petit budget », « Les études supérieures en Belgique », « Le corps européen de solidarité et autres volontariats », « Mobilité internationale, handicap et problèmes de santé », « Les études supérieures en Espagne », « Journée franco-allemande : témoignages ».

• Intervention des psychologues de l'Éducation nationale du réseau Euroguidance au congrès de l'Association des psychologues de l'Éducation nationale (APsyEN), qui s'est tenu à Arles en septembre 2021.

• Participation aux salons virtuels de Montpellier, Brest et Strasbourg organisés par l'Étudiant et au salon organisé par l'AEF à Paris pour informer sur la mobilité européenne.

• Actualisation du guide « La mobilité en Europe et à l'international » à l'usage des enseignants et des personnels éducatifs.

Le site www.euroguidance-france.org reste l'un des sites les plus consultés en France pour l'information sur la mobilité. En 2021, il a connu une augmentation de trafic par rapport à 2020 avec 786 521 utilisateurs (+ 15 %) et 1 640 620 pages consultées (+ 19 %).



En tant que coordinatrice nationale de l'Agenda européen pour la formation des adultes (AEFA), l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a assuré, avec l'appui de son comité de pilotage, l'animation de deux groupes de travail :

Groupe de travail « Action de formation en situation de travail » (AFEST)

Il est composé de différentes structures : Centre Inffo, la Fédération des entreprises d'insertion, l'OPCO des entreprises de proximité et SOLIVERS (une coopérative d'entreprises apprenantes).



Les travaux menés ont abouti à l'élaboration d'une méthodologie : le petit guide de l'AFEST. Cette méthodologie vise à rendre l'AFEST accessible à tous et s'adresse plus particulièrement aux TPE/PME. Le travail de simplification et de sensibilisation s'est

poursuivi en 2021 et a été mis en valeur dans un dossier publié par l'Inffo Formation en novembre.

Groupe de travail « inclusion numérique »

Il est constitué de différentes structures : ANLCI, HUBIK et La Mêlée (deux structures expertes dans le numérique inclusif), Uniformation (OPCO de la cohésion sociale). Visant à outiller les TPE/PME pour leur permettre d'accompagner leurs collaborateurs aux usages numériques, les travaux menés ont conduit à l'élaboration d'un plaidoyer au parcours d'accompagnement numérique. Ce plaidoyer, qui propose des pistes d'action et des ressources pour améliorer l'inclusion numérique dans le monde professionnel, fera l'objet, à partir de 2022, d'une phase de test puis d'une phase de diffusion auprès des acteurs opérationnels.

Composé des réseaux nationaux de la formation

professionnelle, de l'emploi et de l'insertion, le comité de pilotage de l'AEFA s'est réuni à deux reprises en 2021 pour travailler à un nouveau mode de gouvernance et aux moyens de valider et de diffuser les productions des deux groupes de travail.

Par ailleurs, les échanges européens entre les 33 coordinateurs nationaux de l'AEFA ont été maintenus en 2021 malgré le contexte sanitaire. Des activités d'apprentissage par les pairs ont été organisées en distanciel sur les thématiques de l'inclusion numérique, des compétences des formateurs et de la flexibilité des parcours de formation.

Enfin, l'équipe de coordination nationale de l'AEFA a pris part à Fab'Map (la Fabrique à mailler les parcours), un projet financé par le programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale EaSI. Fab'Map aspire à revisiter les dispositifs de formation aux compétences de base en y intégrant la démarche des compétences transversales et à mieux les articuler avec les référentiels de certification. Son objectif est de rendre les parcours plus flexibles, sécurisés et adaptés aux besoins des publics les plus éloignés de l'emploi. L'équipe de coordination nationale de l'AEFA continuera de s'y investir (prochain programme de travail 2022-2023) pour soutenir la professionnalisation des acteurs.

Les experts Erasmus+ de l'enseignement et de la formation professionnels

En réponse aux recommandations du Conseil de l'Union européenne du 24 novembre 2020 en matière d'enseignement et de formation professionnels, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a fait évoluer le périmètre de missions de la précédente équipe nationale d'experts ECVET.

Cette nouvelle équipe d'experts constitue un levier fort pour accompagner la montée en puissance du programme Erasmus+ dans le champ de l'enseignement et de la formation professionnels. Elle devra pour cela déployer des actions de conseil et d'accompagnement, tant auprès des nouveaux organismes candidats que des actuels porteurs de projets, autour de quatre domaines d'intervention :

- renforcer les capacités des organismes de l'enseignement et de la formation professionnels à internationaliser les parcours d'apprentissage en utilisant l'ensemble des actions du programme Erasmus+ ;
- mettre en œuvre les outils de reconnaissance des acquis d'apprentissage issus des mobilités Erasmus+ ;
- intégrer des démarches de sensibilisation et d'éducation au développement durable dans les projets de mobilité Erasmus+ ;
- créer des parcours de mobilité hybride, en particulier avec la plateforme européenne eTwinning, afin de proposer des formules de mobilité plus flexibles et de favoriser la participation des publics avec moins d'opportunités.

EPALE, la plateforme européenne pour l'éducation et la formation des adultes

Avec plus de 100 000 inscrits, EPALE est la plus grande communauté en ligne de professionnels de l'éducation et de la formation des adultes en Europe. Formateurs, chercheurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, du monde associatif et des collectivités, tous s'informent et partagent de l'information sur EPALE qui est disponible dans 23 langues et 33 pays.

En France, la plateforme est gérée par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. La communauté française compte 4 500 professionnels qui sont de plus en plus nombreux à participer aux échanges en ligne. Le compte LinkedIn EPALE France recense par ailleurs 1 300 abonnés actifs.



Des thématiques en lien avec les priorités Erasmus+

Chaque année, l'équipe EPALE France choisit des **thèmes de réflexion** en lien avec les priorités du programme Erasmus+. En 2021, quatre thèmes ont été retenus : **l'éducation aux médias ; la sobriété numérique ; les tiers-lieux apprenants ; la culture et la créativité**. En plus d'avoir publié de nombreux contenus sur ces thèmes pour enrichir les échanges (articles, rapports, photos, vidéos, focus...), deux webcasts et deux podcasts ont été produits.

Les deux webcasts s'intitulent « Infos - infox : quels enjeux de l'éducation aux médias pour les citoyens ? » (juin 2021) et « La formation pour (ré)concilier numérique et transition écologique » (octobre 2021). Ils ont fait intervenir de nombreux acteurs (porteurs de projets Erasmus+, représentants de la Commission européenne, spécialistes des thématiques traitées...) et ont été vus par **plus de 2 500 professionnels**.



Les deux podcasts produits en 2021 font partie d'une série intitulée « Ils font Erasmus+ ». Le premier aborde les tiers-lieux comme lieux d'apprentissage innovants, avec l'exemple d'un projet Erasmus+ porté par une collectivité locale.



Le second présente des solutions digitales innovantes développées dans le cadre d'un partenariat Erasmus+ pour accompagner les publics en situation de handicap dans la découverte d'œuvres d'art.



Un focus européen a réuni, pendant une semaine et à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (septembre 2021), **six pays** autour de la thématique de la culture. Au cours de ce focus, **une trentaine d'articles** sur les liens entre formation, culture, créativité et citoyenneté ont été publiés. Les pages d'accueil multilingues de ce focus ont été consultées par **plus de 1 500 internautes**.

Une équipe de coordinateurs thématiques renforcée

À l'occasion des cinq ans d'EPALE, les experts EPALE ont réalisé un important travail de collecte et de mise en perspective d'articles et de témoignages européens. Intitulé « L'inclusion et le développement des compétences des adultes en Europe », le recueil aborde



le recueil aborde **cinq thématiques** ayant marqué le secteur de la formation ces cinq dernières années : **la formation des migrants; le développement du numérique en formation; la qualité de la formation; les territoires inclusifs et l'AFEST.**



En 2021, trois nouveaux experts sont venus rejoindre l'équipe des coordinateurs thématiques EPALE pour contribuer à alimenter la plateforme en actualités et en analyses : Divina Frau-Meigs, sociologue spécialiste des médias à l'Université Sorbonne Nouvelle; Antoine Burret, sociologue sur les tiers-lieux, et Antoine Amiel, co-fondateur de Learning Assembly.

Un nouvel espace Erasmus+ pour les porteurs de projets

En 2021, la plateforme a connu des évolutions importantes pour aboutir à une version plus intuitive et davantage fournie en outils et en solutions pour les porteurs de projets Erasmus+. Aux fonctions permettant la recherche de partenaires ou le partage de pratiques (actualités, événements, productions intellectuelles...), a été ajoutée la possibilité pour les partenaires d'un projet Erasmus+ de **créer un espace de travail partagé et sécurisé** : Erasmus space. Les professionnels bénéficient désormais d'un support pour mener et valoriser leur projet.

En 2022, l'équipe EPALE France renforcera ses activités d'accompagnement des candidats et futurs candidats Erasmus+. Les thématiques pressenties, en lien direct avec les objectifs du programme, sont l'inclusion numérique; le repérage, le rattachage et l'intégration des jeunes adultes ni en emploi, ni en études, ni en formation; et les compétences et métiers émergents de la transition écologique.



PARTIE 5

Bilan 2014 - 2020

Adopté en mai 2021, le programme 2021-2027 a ouvert une nouvelle génération de financements et d'opportunités, inspirée des réussites et des défis du programme 2014-2020. Pour autant,

le programme 2014-2020 n'est pas clôturé. Sur les 13 000 projets financés par l'agence sur la période, près de 3 000 sont encore en cours d'exécution en 2022.

Financements alloués

Sur l'ensemble de la période 2014-2020, l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation a alloué plus de 1,2 milliard d'euros de fonds européens.

RÉPARTITION DES FONDS PAR SECTEUR ÉDUCATIF					
Appel à propositions	Éducation des adultes	Enseignement et formation professionnels	Enseignement scolaire	Enseignement supérieur	Total général
2014	5 M€	38 M€	12 M€	64 M€	119 M€
2015	5 M€	37 M€	14 M€	73 M€	129 M€
2016	6 M€	38 M€	14 M€	74 M€	131 M€
2017	8 M€	42 M€	18 M€	88 M€	156 M€
2018	10 M€	50 M€	27 M€	108 M€	194 M€
2019	14 M€	58 M€	33 M€	119 M€	224 M€
2020	19 M€	64 M€	43 M€	132 M€	258 M€
TOTAL GÉNÉRAL	66 M€	326 M€	160 M€	659 M€	1 211 M€

•Évolution des fonds alloués par année et secteur éducatif

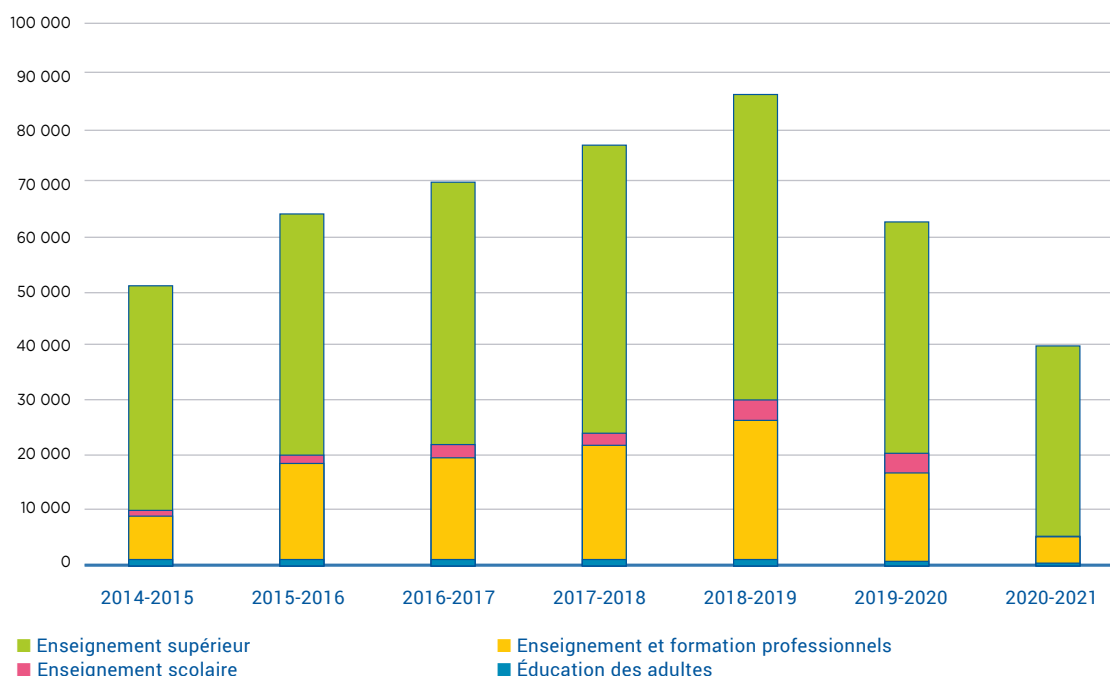


Mobilités réalisées

Sur la période 2014-2020, près de 600 000 mobilités ont été accordées par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. Au 31 décembre 2021, elles étaient plus de 477 000 à avoir

été déclarées comme réalisées. Un écart qui s'explique principalement par l'impact de la crise sanitaire qui a été différent d'un secteur éducatif à un autre.

• Nombre de mobilités réalisées par secteur éducatif et par année



Impact de la crise sanitaire sur les deux dernières années du programme

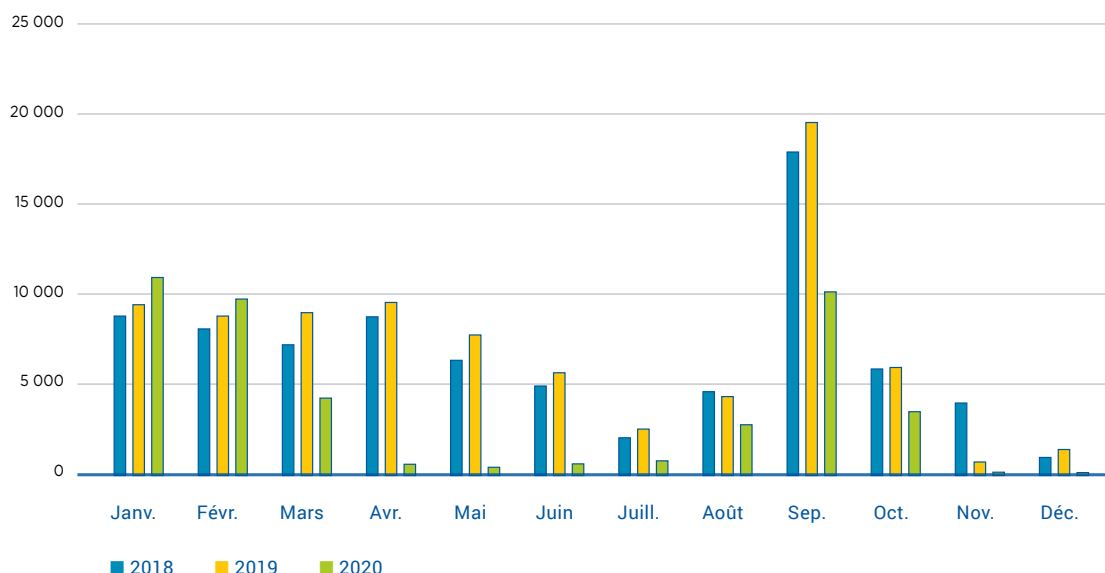
La crise sanitaire, toujours en cours, pèse sur la réalisation des activités financées. L'agence a donc autorisé l'extension de la durée des projets sélectionnés en 2019 et 2020 pour permettre la réalisation des activités à une période où les conditions sanitaires sont plus favorables. C'est pourquoi, au 31 décembre 2021, plus de 3 000 conventions de subvention du programme 2014-2020 étaient toujours

en cours d'exécution.

Sur l'année 2020 et 2021, on estime à environ 50 000 le nombre de mobilités impactées par les restrictions nationales et internationales de déplacement. Le programme Erasmus+ a pris financièrement en charge 18 000 d'entre elles qui avaient dû être annulées et dont les frais engagés ne pouvaient pas être remboursés à la structure bénéficiaire.



• Mobilités par mois de 2018 à 2020



Le graphique ci-dessus illustre l'impact des confinements du printemps et de l'automne 2020 sur les mobilités Erasmus+

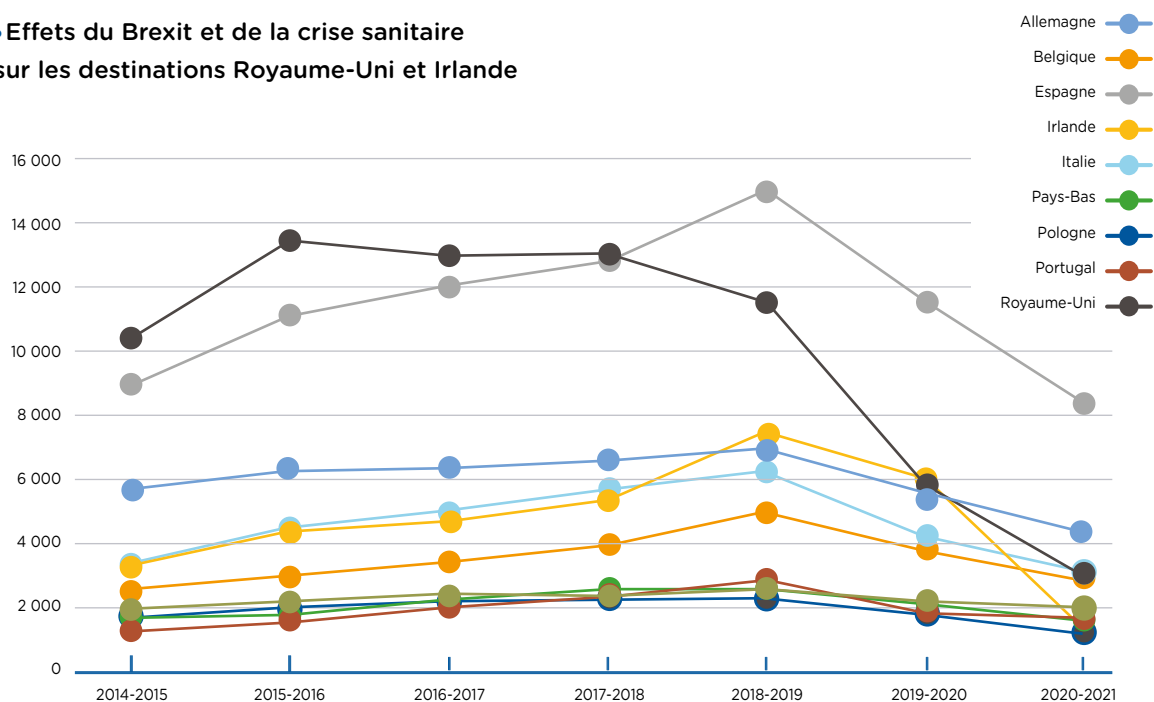
Impact du Brexit et de la crise sanitaire sur les destinations

À la suite du référendum de 2016 et de la décision des Britanniques de sortir de l'Union européenne, un tassement du nombre de mobilités à destination du Royaume-Uni, jusque-là destination favorite des participants français, a été visible lors des années suivantes. Dès lors, les participants souhaitant partir en mobilité dans un pays anglophone se tournent vers l'Irlande qui devient la troisième destination la plus demandée en 2018-2019 et la seconde en 2019-2020 (dans un contexte de baisse des mobilités vers toutes les destinations). L'année académique 2020-2021, très impactée

par la crise, voit l'ensemble des mobilités baisser. La crise sanitaire a davantage accentué la perte d'attractivité du Royaume-Uni, déjà entamée par le Brexit. Après deux années favorables, l'Irlande a également enregistré une baisse considérable de son attractivité qui s'explique par le profil des participants habituellement accueillis : des apprenants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement et formation professionnels, des secteurs très perturbés par la crise sanitaire, qui effectuent d'ordinaire des mobilités plutôt courtes.



• Effets du Brexit et de la crise sanitaire
sur les destinations Royaume-Uni et Irlande



A man with grey hair and a mustache, wearing blue safety glasses and a grey jacket, is focused on a task in a workshop. He is holding a small object, possibly a piece of wood or a tool, and is looking down at it. The background is slightly blurred, showing other people and workshop equipment. The image is framed by a large blue circle, and there are decorative elements like a blue and white striped circle in the top left and a blue and white striped circle in the bottom left.

PARTIE 6

Exemples de projets

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

Deux des quatre projets ci-après sont extraits du recueil « Erasmus+ dans les territoires », édité en mai 2021. Rassemblant 35 projets menés par des structures et établissements issus des 18 régions françaises, il illustre l'égalité territoriale pour l'accès au programme et la diversité des publics touchés.



Les deux autres projets sont issus du bilan « Erasmus+ et le continent africain », paru en juin 2021. En exposant l'implication des structures françaises dans des projets Erasmus+ associant des établissements issus d'Afrique, cette publication illustre les nombreuses opportunités de collaboration entre acteurs européens et africains offertes par le programme.



La médiathèque Erasmus+

Retrouvez toutes nos publications dans notre médiathèque en ligne : études, bilans, rapports, guides, tutoriels, rapports d'activités, vidéos et autres

supports de communication. Vous pourrez les consulter en ligne ou bien les télécharger (un format haute définition est proposé pour l'impression).

<https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque>



> Imagine aujourd'hui, ta ville européenne de demain - des idées pour façonner l'avenir



THÉMATIQUE :

Développement durable

SECTEUR :

enseignement scolaire

NATURE DU PROJET : projet de partenariat



PORTEUR DU PROJET :

Collège Ernest Perrier de la Bathie (Ugine)



DURÉE DU PROJET :

36 mois (du 01/09/2015 au 31/08/2018)



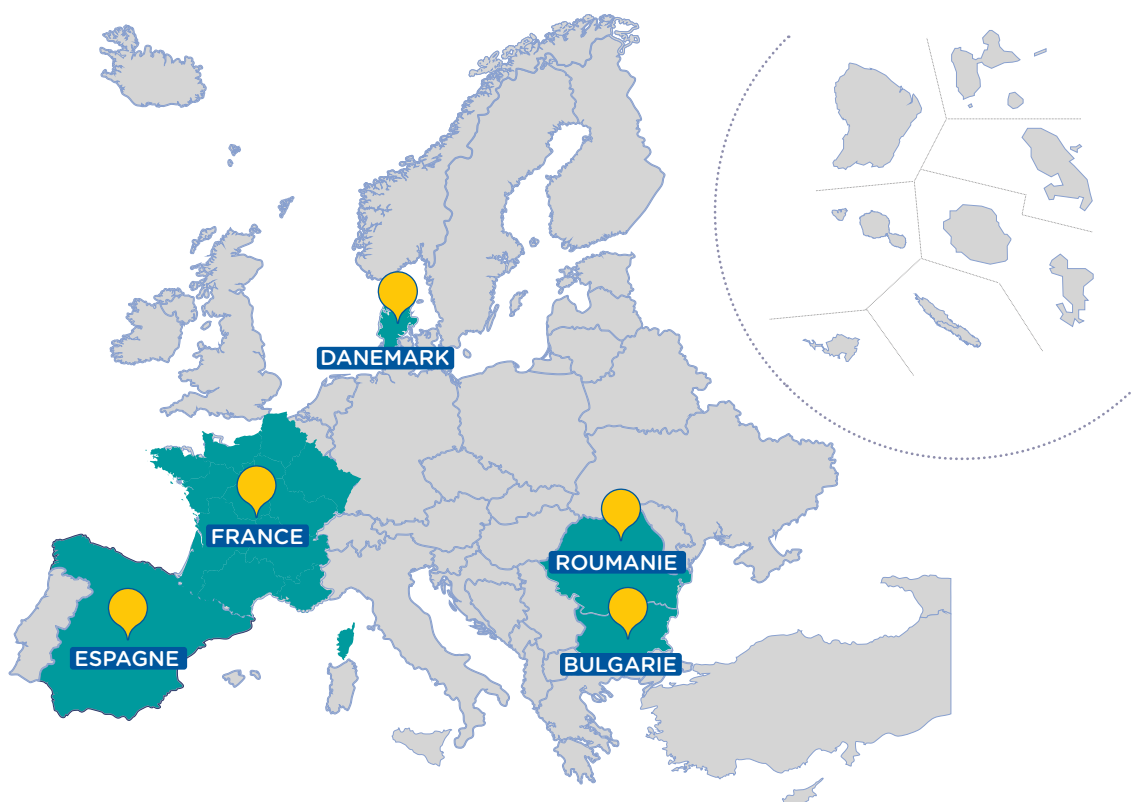
SUBVENTIONS ERASMUS+ :

241 112 €



PAYS PARTENAIRES :

PROJET



La nouvelle génération invente la ville du futur

Pendant trois ans, une immense maquette a voyagé aux quatre coins de l'Europe : une représentation miniature de la ville de demain, telle qu'imaginée par des collégiens bulgares, espagnols, français et roumains. Au gré d'activités pédagogiques menées en classe, ils ont formulé des propositions pour un futur durable. Énergie, alimentation, culture... ils se sont répartis les thématiques et se sont retrouvés lors de mobilités pour mettre en commun leur travaux et compléter la maquette, peu à peu enrichie de fermes verticales, d'éoliennes ou encore d'une route solaire. Les mobilités ont également permis de planifier des visites thématiques : découverte d'une usine de retraitement des déchets en Espagne ou d'un éco-village au Danemark.

Au total, près de 150 jeunes Européens ont pris part à l'une des six mobilités organisées, dont une cinquantaine de Français. « *Le projet s'est concrétisé par la production de deux brochures synthétisant les idées nées du travail collectif et les bonnes pratiques observées* », explique Nathalie Latour, principale du Collège Ernest Perrier de la Bathie. La réussite est telle que l'établissement est aujourd'hui partenaire d'un nouveau projet Erasmus+ travaillant sur le thème du changement climatique. La maquette, cabossée par ses voyages, est toujours là. Elle est le témoin des belles expériences vécues.



pour aller plus loin :

<http://www.ac-grenoble.fr/college/ugine/?cat=37>



> Disabled Employability Signaling (DESIGN)



THÉMATIQUE :
handicap, employabilité

SECTEUR :
éducation des adultes

NATURE DU PROJET : projet de partenariat



PORTEUR DU PROJET :
AFEJI



DURÉE DU PROJET :
32 mois (du 01/09/2016 au 31/08/2019)

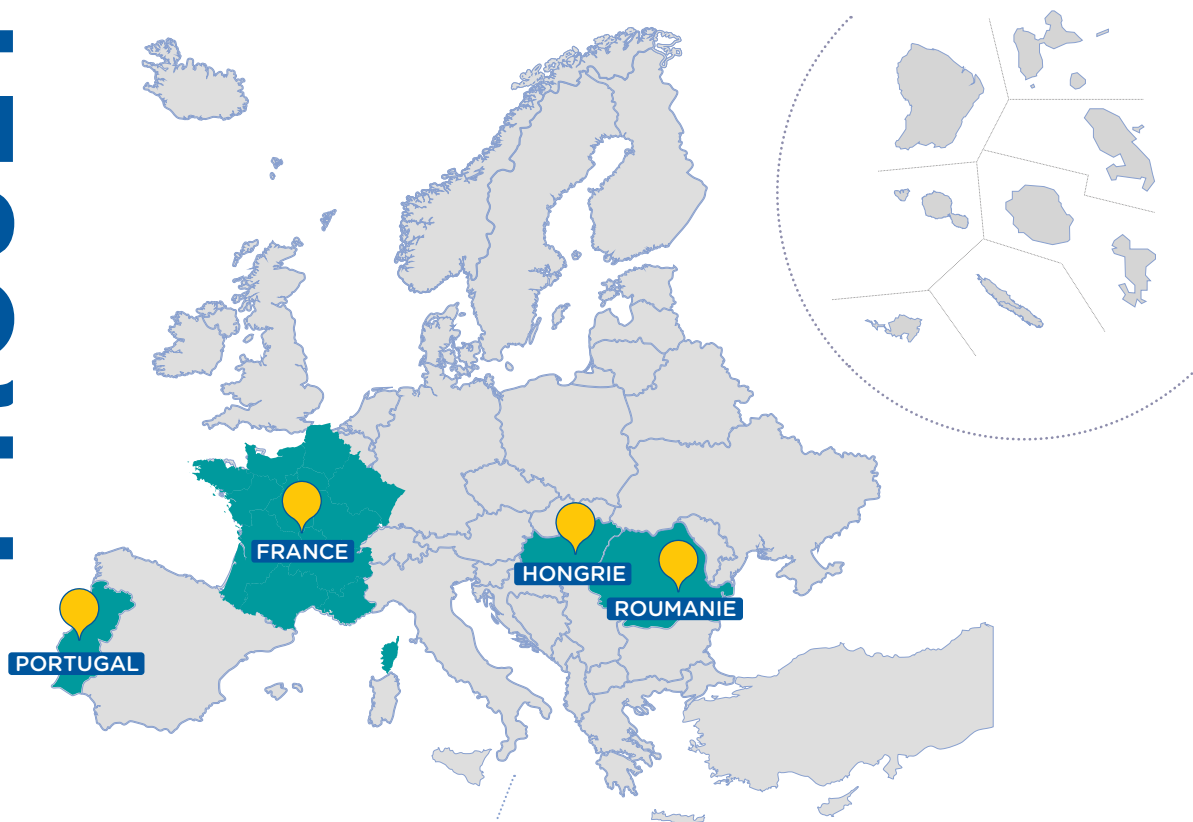


SUBVENTIONS ERASMUS+ :
415 240 €



PAYS PARTENAIRES :

PROJET



DESIGN ouvre les portes de l'entreprise aux travailleurs handicapés

En 2014, Eurostat estimait que le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale était de 29,9 % pour les personnes en situation de handicap, contre 21,4 % pour les autres⁽¹⁾. L'accès limité à l'emploi expliquant en partie ce taux, sept organisations européennes œuvrant dans le domaine de l'insertion ont créé une formation à l'attention des prestataires de services sociaux pour favoriser le recrutement en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap. Cette formation a été testée à l'occasion des rencontres organisées entre les partenaires. « Rien que pour l'AJEFI, 48 personnes ont participé à ces mobilités, dont la moitié étaient en situation de handicap et travaillant dans les ESAT⁽²⁾ que nous gérons. Ces personnes ont eu la chance de s'envoler vers l'Europe et de passer des entretiens sur place avec des entreprises. Ce fut une expérience marquante », s'enthousiasme Aurélien Dierckens, directeur des projets internationaux à l'AJEFI⁽³⁾. Le projet DESIGN a également produit un outil d'évaluation des compétences et une plateforme en ligne visant à faire correspondre les profils des personnes en situation de handicap en recherche d'emploi avec les offres d'emploi publiées par les entreprises. « Cette plateforme, déjà expérimentée par 100 personnes, a vocation à être développée, nous l'espérons, dans le cadre d'un nouveau partenariat Erasmus+ déposé cette année, et élargi à de nouveaux partenaires », indique Aurélien Dierckens.

⁽¹⁾ <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/6181600/3-02122014-BP-FR.pdf/55394f4c-1dea-4d3d-a9bd-6fc936455d03>

⁽²⁾ Établissement et Service d'Aide par le Travail

⁽³⁾ Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle.



> Supporting Alliance for African Mobility (SAAM)



THÉMATIQUE : formation professionnelle et inclusion

NATURE DU PROJET : Action pilote de mobilité vers ou au départ des pays de l'élargissement et de l'Afrique



PORTEUR DU PROJET :

Centro San Viator (Espagne)



DURÉE DU PROJET :

40 mois (de 2020 à 2023)



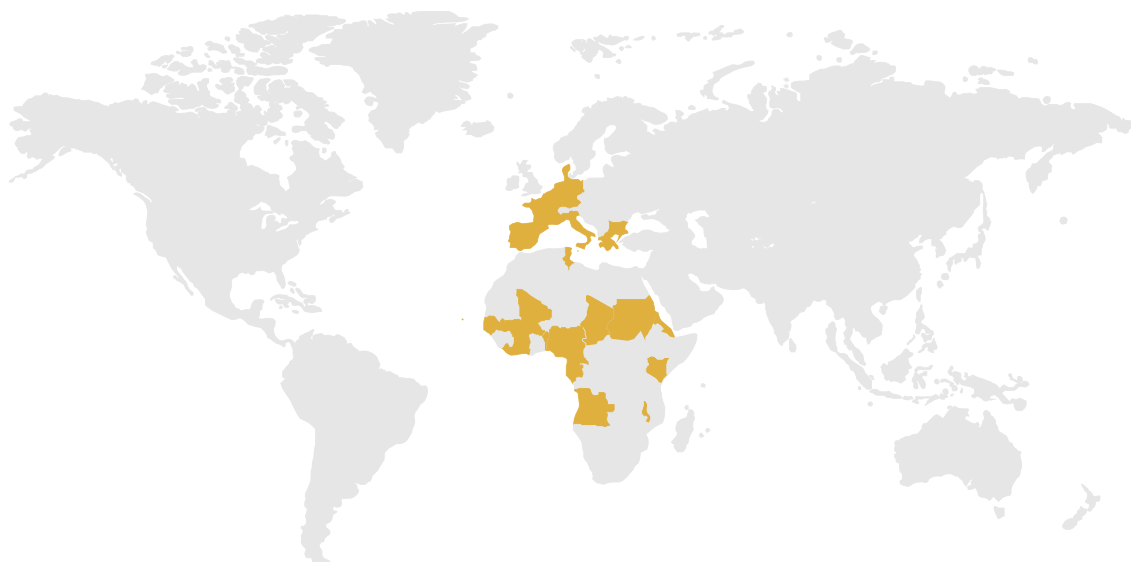
SUBVENTIONS ERASMUS+ :

4 039 788 €



PAYS PARTENAIRES :

PROJET



- Allemagne
- Angola
- Belgique
- Bénin
- Burkina Faso
- Cameroun
- Cap Vert
- Côte d'Ivoire
- Espagne
- Érythrée
- France
- Grèce
- Italie
- Kenya
- Liberia
- Malawi
- Mali
- Malte
- Nigéria
- Portugal
- Sénégal
- Soudan
- Tchad
- Tunisie

Construire des liens durables entre centres de formation professionnelle africains et européens

« Ensemble ». Telle est, en Afrikaans, la signification du mot « Saam ». Un nom tout trouvé pour une alliance ambitieuse réunissant pas moins de 32 établissements de formation et ONG issus de 16 pays africains et 8 pays européens. Soutenus par l'Union africaine et l'Union européenne, ils se sont fixés pour objectif de faire évoluer

leurs systèmes respectifs de formation professionnelle - via l'échange de connaissances, de méthodologies et de bonnes pratiques - et de développer la mobilité des apprenants entre les deux continents. D'une durée de 40 mois, la démarche est focalisée sur les filières de l'agriculture, du tourisme et de l'ingénierie.

Une analyse des systèmes de formation africains

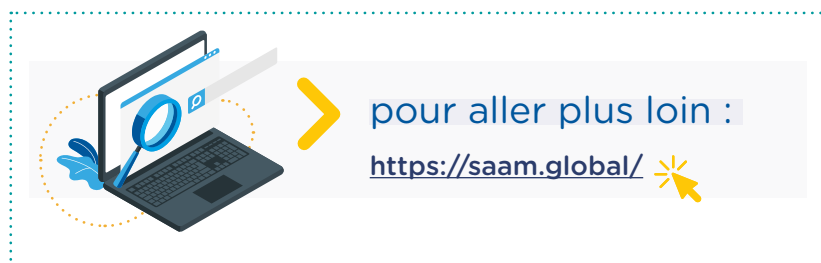
Première étape du projet, des trinômes multinationaux, composés de personnels des établissements européens, ont pour mission d'analyser les systèmes de formation professionnelle de chacun des pays africains partenaires, et de formuler des recommandations en vue de leur structuration et de leur modernisation. L'internationalisation de l'enseignement et le développement de la formation en alternance en Afrique font partie des objectifs affichés.

Parmi les participants, la SEPR, centre de formation français, qui prend part au projet en se concentrant sur quatre pays africains : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal. Malgré la crise sanitaire, qui a fortement perturbé le déroulement du projet, des échanges ont pu se tenir par visioconférence et au moins un membre de chaque trinôme a pu effectuer une mobilité en Afrique.

300 apprenants attendus en Europe

Des représentants des structures pilotes et coordinatrices du projet - le centre de formation SanViator et l'association Mundus - vont à la rencontre des établissements partenaires en Afrique. Une centaine de personnels d'établissements africains sera attendue en Europe, dès que possible, pour un séjour de deux semaines auprès de leurs pairs européens. Ils y observeront les méthodes pédagogiques et le fonctionnement du service des relations internationales.

Enfin, en 2023, plus de 300 apprenants africains leur emboîteront le pas, pour des mobilités de stage et de formation d'une durée d'un à deux mois... dont une vingtaine seront accueillis en France. Objectif : ouvrir la voie à beaucoup d'autres !





THÉMATIQUE : Culture

NATURE DU PROJET : Projet de mobilité internationale de crédits



PORTEUR DU PROJET :

École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt)



DURÉE DU PROJET :

36 mois (du 01/06/2018 au 31/05/2021)



SUBVENTIONS ERASMUS+ :

137 888 €



PAYS PARTENAIRES :

- Bénin
- France
- Mali



Pulsations 2.1 fait battre à l'unisson le cœur d'artistes européens et africains

Si les voyages forment la jeunesse, ils constituent aussi, pour les artistes, des opportunités de collaborations uniques qui permettent de croiser les esthétiques et d'ouvrir les horizons. Forts de cette conviction, deux établissements lyonnais, l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Ensatt) et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD Lyon), ont misé sur un projet Erasmus+

de mobilité internationale de crédits. Il s'agissait, en prévision de la saison Africa 2020, de provoquer la rencontre entre jeunes africains et européens, pour réaliser des œuvres communes dans le cadre de résidences artistiques. Chacune des deux écoles s'est donc tournée vers l'un de ses partenaires de longue date : l'EITB (Ecole internationale de théâtre du Bénin) pour l'Ensatt, et l'Institut des arts de Bamako au Mali pour le CNSMD Lyon.

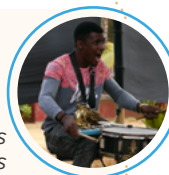
Une pièce de théâtre et une création sonore

En novembre 2019, cinq étudiants de DEETC (Diplôme d'établissement d'enseignement théâtral complémentaire) de l'Ensatt ont pu se rendre au Bénin durant deux semaines pour travailler avec cinq étudiants de l'EITB (École internationale de théâtre du Bénin). Cette mobilité a été suivie d'une seconde de six semaines à partir de mars 2020. De cette rencontre sont nés deux projets : une pièce de théâtre, intitulée La ceriseraie, ainsi qu'une création sonore, Ears meeting beyond horizon. Celle-ci a été conçue depuis Lyon, par deux étudiants compositeurs du CNSMD Lyon et un étudiant en conception sonore de l'Ensatt, à partir de sons captés au Bénin lors des mobilités ainsi que des mots enregistrés par un conteur malien. Ces œuvres ont déjà pu être appréciées par le public au Togo, au Bénin, au Mali et en France. Une belle victoire pour les partenaires, qui, confrontés à la crise sanitaire, ont été contraints de renoncer à plusieurs déplacements en France, comme en Afrique.



Témoignages

**Olivia Château, directrice
développement, partenariats
et coopération internationale
à l'Ensatt**



« L'une des retombées majeures de ce projet est qu'il a permis de tisser de nouveaux liens entre établissements. En effet, la responsable des relations internationales du CNSMD Lyon a pu se rendre au Bénin, posant peut-être les premiers jalons de futures collaborations avec l'EITB, avec lequel l'Ensatt travaille depuis 10 ans. De même, cette démarche est une opportunité pour l'Ensatt de se rapprocher de l'Institut des arts de Bamako ! »

**Isabelle Replumaz, cheffe du service
international et coordinatrice Erasmus+
au CNSMD Lyon**

« A l'avenir, notre souhait commun est de constituer une large plateforme européenno-africaine sur le thème de la transculturalité. L'objectif est de développer des projets entre structures des deux continents, mais aussi – et c'est une dimension qui nous semble essentielle – de favoriser les initiatives entre pays africains ! »

Une résidence artistique à Lyon en avril 2022

La démarche, désormais baptisée « Pulsations 2.1 » pour rappeler les battements d'un cœur, doit encore se poursuivre jusqu'en avril 2022 avec de nouvelles représentations. Aux œuvres issues du projet s'ajoute un spectacle co-créé par l'Ensatt et la Shems'y Ecole Nationale de Cirque du Maroc. Enfin, des danseurs et musiciens maliens sont attendus en France en avril 2022, pour une résidence artistique suivie d'un festival. Loin de se reposer sur leurs lauriers, l'Ensatt et le CNSMD Lyon gardent le regard tourné vers l'avenir : ils ont développé d'autres partenariats dans le cadre d'un nouveau projet de mobilité internationale de crédits déposé en 2021, tourné cette fois vers l'Afrique du Sud.



> pour aller plus loin :

[https://www.ensatt.fr/
international/lensatt-dans-le-
monde-pulsations-2-1/](https://www.ensatt.fr/international/lensatt-dans-le-monde-pulsations-2-1/)



PARTIE 7

Annexe

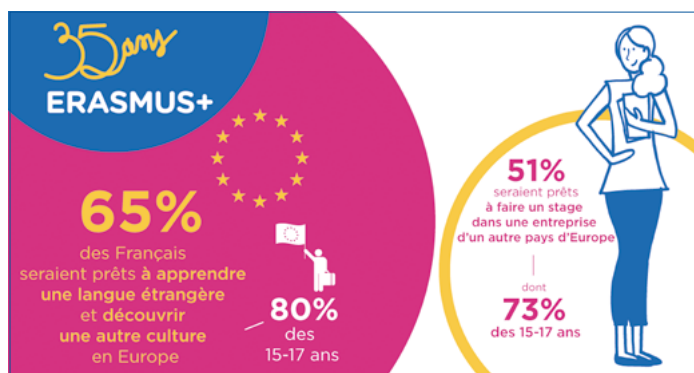
Un sondage national de l'institut CSA confirme l'intérêt des Français pour Erasmus+

Parmi tous les programmes et réalisations de l'Union européenne, **Erasmus constitue le premier symbole des progrès apportés par la construction européenne**. C'est le programme européen le plus largement cité spontanément par les Français (9 % de citations spontanées) et il émerge en quatrième position des progrès associés à l'Union (19 %), juste après les piliers de la construction européenne ayant présidé à sa création : la paix, le libre-échange et sa monnaie unique.

Dans un contexte où une partie des Français peuvent se montrer circonspects vis-à-vis des progrès permis par l'Europe pour eux, au cœur de leurs vies, **Erasmus constitue ainsi un emblème et permet d'incarner concrètement aux yeux des populations l'idée européenne et ce qu'elle est à même d'apporter dans le quotidien des Européens** : une ouverture sur le monde et des opportunités de développement personnel.

Des possibilités qui n'apparaissent pas uniquement théoriques puisqu'un tiers de la population française a participé ou connaît personnellement quelqu'un ayant participé au programme. C'est là l'un des principaux vecteurs de notoriété du programme aux côtés de son évocation dans les médias (TV, cinéma, réseaux sociaux,...).

Erasmus fait ainsi partie de la culture populaire européenne et est bien connu des Français : 87 % des personnes interrogées en ont déjà entendu parler, ne serait-ce que de nom, et ce sont près d'un Français sur deux qui connaissent bien (« assez bien » ou « très bien ») ce programme. Une notoriété d'Erasmus qui s'accompagne d'un véritable plébiscite pour ce programme : **9 Français sur 10 partagent une image positive**



d'Erasmus+. Une opinion favorable portée par les bénéfices associés au programme, qui font consensus au sein de la population. « **Faire Erasmus** », c'est ainsi synonyme de pratique des langues (85 %), d'ouverture d'esprit et de capacité d'adaptation (82 %), de découverte de l'Europe et de la citoyenneté européenne (81 %), de nouvelles façons d'apprendre et d'enseigner (80 %),...

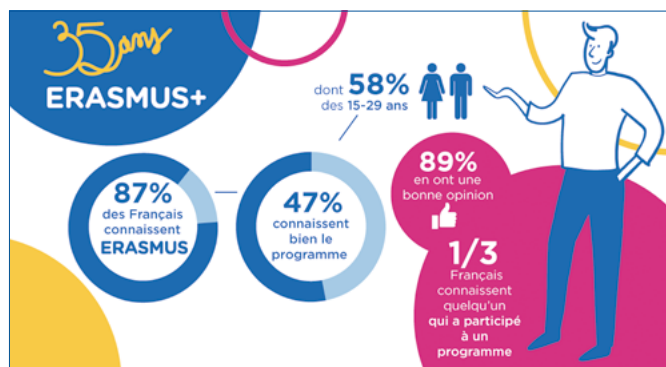
Pour toutes ces raisons, **Erasmus fait rêver les Français !** 61 % de ceux n'étant pas déjà partis « en Erasmus » aimeraient ou auraient aimé participer au programme (81 % chez les plus jeunes âgés de 15 à 17 ans !) et la population fait part d'envies qui font écho aux opportunités offertes par Erasmus, au premier rang desquelles le fait d'apprendre une langue étrangère et découvrir une autre culture en Europe (65 %).

On note à cet égard **le fort engagement des Français de manière générale et plus encore des jeunes générations vis-à-vis de l'Europe** : 36 % des Français se disent prêts à s'engager dans une association dont le but est la promotion de l'Europe et de ses réalisations, une proportion qui s'élève à 53 % des 18-24 ans !

Un Erasmus qui n'est pas, aux yeux de la population interrogée, l'apanage des étudiants ! **Les Français veulent un Erasmus pour tous** et ils soutiennent à ce titre l'ouverture du programme à tous les profils : apprentis (78 %), mais également collégiens et lycéens (77 %), jeunes en Service civique (77 %), enseignants et formateurs (76 %), salariés dans le cadre d'une formation professionnelle (75 %) ou encore demandeurs d'emploi (71 %) ... L'ensemble des Français quels que soient leur âge et leur situation professionnelle devraient pouvoir profiter des opportunités offertes par Erasmus+.

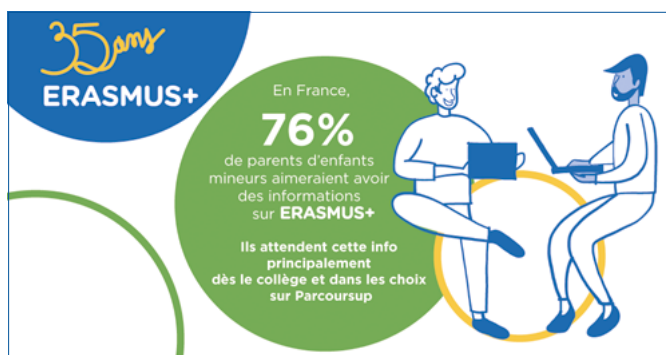


Un autre témoignage de l'attachement des Français au programme réside dans leur **souhait de bénéficier d'une information plus nourrie vis-à-vis des établissements de formation** offrant cette possibilité. 73 % des étudiants et des parents d'enfants mineurs ou étudiants partagent le désir d'être mieux informés sur les possibilités offertes par les établissements de formation... alors



qu'ils ne sont qu'une courte majorité (58 %) à être au courant de la participation ou non de leur établissement ou de celui de leur enfant au programme Erasmus+.

Par ailleurs, cette information est attendue tôt, pour préparer au mieux l'orientation des jeunes et s'assurer de leur ouvrir « l'opportunité Erasmus+ » : 57 % des Français concernés envisagent une information dès le collège et 32 % souhaitent en bénéficier au moment de l'orientation et des choix sur Parcoursup.



Source : sondage Institut CSA, janvier 2022



© Agence Erasmus+ France / Education Formation
Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.
Crédits photos : ShutterstockImages - Unsplash - Sophie Pawlak
Mars 2022



AGENCE ERASMUS+ FRANCE / EDUCATION & FORMATION

9, rue des Gamins
CS 71965
33088 BORDEAUX CEDEX

05 56 00 94 00

<https://agence.erasmusplus.fr>

@ErasmusplusFR